



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MOE 750.2

MOLIÈRE COLLECTION



Harvard College Library

FROM THE LIBRARY OF
FERDINAND BÔCHER, A. M.
INSTRUCTOR IN FRENCH, 1861-1865
PROFESSOR OF MODERN LANGUAGES, 1870-1902

GIFT OF
JAMES HAZEN HYDE
OF NEW YORK
(Class of 1898)

Received April 17, 1903



mor 750.2

MOLIÈRE COLLECTION



Harvard College Library

FROM THE LIBRARY OF
FERDINAND BÔCHER, A.M.
INSTRUCTOR IN FRENCH, 1861-1865
PROFESSOR OF MODERN LANGUAGES, 1870-1902

GIFT OF
JAMES HAZEN HYDE
OF NEW YORK
(Class of 1898)

Received April 17, 1903





DISSERTATION

SUR LA

MARCHE D'ANNIBAL.

50 - 13 mai 1891

Fortia d'Ubin

On trouvera chez les mêmes Libraires, les

Antiquités et Monumens du département de Vaucluse, 2 vol. in-12, qui peuvent se relier en un seul.

Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe, 10 vol. in-12.

Tableau historique et géographique du Monde, 4 vol. in-12.

Vie de Xénophon, in-8°.

Mélanges de Géographie, d'Histoire et de Chronologie ancienne, aussi in-8°, avec deux cartes et un Mémoire de M. Barbié du Bocage, nécessaires pour compléter l'ouvrage précédent.

Nouveau système de Bibliographie alfabétique, 2 vol. in-12, qui peuvent être réunis ensemble.

Et les autres Ouvrages du même auteur.

①
DISSERTATION

SUR LE

PASSAGE DU RHONE ET DES ALPES

PAR ANNIBAL,

L'AN 218 AVANT NOTRE ÈRE,

TROISIÈME ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'UNE CARTE;

SUIVIE

DE NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES DEUX
DERNIÈRES CAMPAGNES DE LOUIS XIV,

ET D'UNE

DISSERTATION SUR LE MARIAGE DU CÉLÈBRE
MOLIÈRE. ✓

a. J. F. X. P. E. S. P. A. marquis de Fortia d'Albion

A PARIS,

Imprimé chez **LEBÉGUE**, rue des Rats, n°. 14, près
la place Maubert;

Se vend chez **TREUTTEL** et **WURTZ**, Libraires,
rue de Bourbon, n°. 17.

NOVEMBRE 1821.

Msol 750.2

Harvard College Library
From the Library of
Ferdinand Böcher
Gift of James H. Hyde
April 17, 1948

PRÉFACE.

ON verra par la date de cette Dissertation, terminée le 18 février. 1819, que je ne me suis pas pressé de l'imprimer. J'ai attendu, pour la publier, que les partisans des opinions contraires à la mienne, eussent épuisé ce qu'ils avaient à dire sur cette matière; et tout ce que j'ai lu n'a fait que me confirmer dans celle que j'avais adoptée.

L'expédition d'Annibal était trop importante pour que ceux qui en avaient été les témoins n'en eussent pas transmis les détails à la postérité. Nous connaissons les noms de cinq historiens contemporains qui avaient pris ce soin avant Polibe.

1°. Fabius Pictor, déjà avancé en âge lors du commencement de la seconde guerre punique, dont il n'a pas bien connu la cause, ainsi que le lui reproche Polibe, qui l'accuse à cette occasion d'être peu judicieux (1). On sait que la seconde guerre punique est celle qui fut entreprise par Annibal.

2°. Silénus que Cornélius Népos nomme dans sa Vie d'Annibal (2), et Cicéron dans son Traité de la Divination (3). Une autre édition de Cornélius Népos (4) désigne cet écrivain par le nom de Philinus dans le texte,

(1) III, 8 et 9 dans l'édition de Schweighæuser, *Lipsiæ*, 1789, t. 3, p. 402. C'est le chapitre 2 dans la traduction de dom Thuillier.

(2) Chap. 13, suivant l'édition revue par Augustin Van Staveren, *Misenæ*, 1791.

(3) I, 24, selon l'édition citée par Van Staveren, et I, 49, selon la mienne, *Genevæ*, 1660, t. 2, p. 361.

(4) Celle de Barhou, 1771, p. 508.

et par celui de Philænius dans la traduction française. Il est vrai que Polibe cite Philinus I, 14 et 15, et III, 26; mais seulement sur la première guerre punique du tems de laquelle cet auteur avait vécu. Diodore de Sicile en parle deux fois. Il était né à Agrigente, et conséquemment Sicilien. Voyez le Polibe de Schweighæuser, tome 5, page 182. Cet historien n'a pu parler d'Annibal auquel il était antérieur, et il est clair que Cornélius Népos parle ici de Silénus, en sorte que l'édition de Barbou est fautive à cet égard.

3°. Le lacédémonien Sosilus, qui est nommé par Cornélius Népos, au même endroit, et qui avait enseigné le grec à Annibal. On observera que Cornélius Népos dit que plusieurs écrivains avaient travaillé à l'histoire des guerres de ce général, mais que Silénus et Sosilus étaient les principaux.

4°. Lucius Cincius Alimentus, préteur en Sicile, l'an 152 avant notre ère, long-tems après avoir été fait prisonnier dans sa jeunesse par les troupes d'Annibal. Il est souvent cité par Tite-Live. Arnobe et Aulu-Gelle parlent aussi de lui (1).

5°. Lucius Cœlius Antipater, écrivain estimé des anciens, le premier, dit Cicéron (2), qui, abandonnant la sécheresse des anciens et s'élevant au-dessus de leur simplicité rampante, donna un plus beau son de voix à l'histoire. Contemporain des Gracques, il vécut encore plusieurs années après. Il avait écrit l'histoire de la seconde guerre punique, et l'avait dé-

(1) Voyez la Biographie universelle, t. 8, p. 566, art. Cincius.

(2) *De Oratore*, lib. 2, n°. 54. *qui ex jejunitate veterum et serpente humi simplicitate, paululum se crexit et addidit historie majorem sonum vocis.*

Préface.

ν

diée à Lélius (1). Cicéron lui reproche de ne pas assez bien arrondir ses périodes. Il a mérité d'être cité plusieurs fois par Tite-Live (2), dans sa troisième Décade, où cet habile historien s'appuie de son témoignage. Cicéron nous apprend qu'Antipater avait quelquefois traduit le grec de Silénus (3), et le cite aussi en plusieurs occasions (4). L'empereur Adrien préférait Antipater à Saluste, probablement par la raison qui lui faisait préférer Ennius à Virgile, et parce que ce prince avait un goût assez bizarre pour le vieux langage. Riccoboni a publié, en 1568, des fragmens d'Antipater, qui furent

(1) *Orator*, n°. 227, p. 366 de la traduction française. Paris, 1768.

(2) XXI, 38, et ailleurs.

(3) *De Divinatione*, I, 49.

(4) *Id.* I, 48, 55, 56, dans les *Ciceronis opera*, Genevæ, 1660, t. 4, p. 361 et 362.

réimprimés avec des fragmens d'autres historiens, par Antoine Augustin, à Anvers, en 1595; et enfin par Ausonius Popma; et cette dernière collection, qui est la plus ample, se trouve à la suite du Salluste dans plusieurs éditions, entr'autres dans celle donnée par Havercamp, Amsterdam, 1742, 2 volumes in-4°. (1).

Je ne parlerai pas ici de Polibe, Trogue Pompée, Cornélius Népos, et Tite-Live, qui sont suffisamment connus. Mais les ouvrages modernes que l'on peut consulter à ce sujet, sont :

1. La Vie d'Annibal, par Donat Acciaiuoli, imprimée avec les Vies des hommes illustres, par Plutarque.

2. La totale et vraie description de tous les passaiges, lieux et des-

(1) Biographie universelle, t. 2, p. 263, article Antipater.

troictz, par lesquels on peut passer et errer des Gaules ès Ytalies, et signamment par où passèrent Hannibal, Julius César, et les très-chrétiens, magnanimes, et très-puissans roys de France Charlemaigne, Charles VIII, Louys XII, et le très-illustre roy François, à présent régnant, premier de ce nom.

Item, plus est contenu le nombre et tiltres des cardinaulx et patriarches; l'ordre et les noms des archeveschez, et eveschez estant en l'universel monde.

Item, les archeveschez : eveschez : abbayes : et autres benefices reservez au saint siege apostolique; avec la taxe ordinaire, estans au royaume et seigneuries de la couronne de France.

On vend lesdits livres à Paris, à la rue Saint - Jacques, près Saint-Yves, à l'enseigne de la Croix de bois : en la maison de Toussains Denys, libraire. *Cum privilegio.*

28 feuillets de deux pages chacun, in-4°. Il doit y avoir des cartes après les feuillets 4 et 13, pour le passage des Alpes et l'Italie. Mais il n'y en a point dans l'exemplaire que j'ai vu.

Sans désignation de feuillets, est placé à la fin : *Taxatio episcopatum et aliorum beneficiorum*, aussi imprimée à Paris, en 1515, aux frais de Toussaint Denys, sans numéros de pages.

Le passage désigné au feuillet 11, comme celui d'Hannibal, est par le val de Tharentaise, en Savoie, et le mont Jovet, d'où l'on descend dans la vallée d'Aoste. On passe ensuite à Ivree et à Verceil, d'où l'on entre dans le duché de Milan.

L'auteur convient cependant que plusieurs historiographes disent qu'Hannibal passa par le mont de Genefve, en Briançonnais, qu'il dit être le meilleur et le plus aisé passage pour la conduite de l'artillerie, ajoutant

même que de tous les autres, il n'y a que celui-là par lequel on puisse la faire passer. Il désigne cependant dix passages différens, dont plusieurs sont même subdivisés en d'autres. On peut donc regarder cet ancien auteur comme favorable à l'opinion qui fait passer Annibal par le mont Genève.

3. 1664. Honoré Bouche, histoire de Provence, in-folio, tome 1, p. 396 et suivantes. Du passage d'Annibal dans les Gaules. Il lui fait traverser le Rhône entre Avignon et Orange; et il prend pour le Delta de Polibe la jonction de l'Isère et du Rhône dans le Valentinois.

4. 1664. *Petr. Labbe, S. J. Dissertatio de itinere Annibalis, cum epistolâ historicâ de Lugduno.* Lyon, 1664, in-4°, cité par Fontette, n° 163.

5. Cl. Menestrier, jésuite. Du passage d'Annibal. Dans son livre intitulé : *Les divers Caractères des ouvrages*

historiques, etc. Lyon, 1694, in-12, pages 388 - 427; et à la tête de son

6. Histoire civile et consulaire de Lyon. 1696, in-folio.

Il fait passer Annibal par Lyon, Gex, le Valais et le grand Saint-Bernard. Pour justifier le nom d'*Insula* donné au confluent de la Saône et du Rhône, il cite un ancien cartulaire qui parle d'un canal unissant jadis ces deux rivières, et il entre là-dessus dans un grand détail.

7. *Id.* Lettre sur le même sujet, dans le Journal des Savans, septembre 1697, pages 400 - 406; et

8. A la tête des Statuts de Bresse, par Collet, 1698, in-folio. L'auteur cherche à y prouver que Tite-Live se contredit dans sa relation, et qu'on ne doit s'attacher qu'à celle de Polibe.

9. Dom Joseph Vaissette, Histoire générale de Languedoc. Paris, 1730-43, 5 vol. in-folio. On y trouve,

tome 1^{er}, note 5, une Dissertation sur l'endroit où Annibal passa le Rhône.

10. Mandajors. Sur le camp d'Annibal au bord du Rhône. Académie des Inscriptions, in-4°. III. H. 99.

11. *Id.* Nouvel Examen de la route d'Annibal entre le Rhône et les Alpes. *Ibid.* V. H. 198.

J'ai rapporté et discuté cette opinion dans un ouvrage dont je donnerai le titre ci-après, au n°. 24.

12. Troisième Mémoire de Mandajors au sujet de la route d'Annibal, dans l'Histoire de la Gaule Narbonnaise. Paris, 1733, in-12. L'auteur s'y fâche presque contre Tite-Livé, avec qui il ne peut se mettre d'accord, en faisant remonter Annibal jusqu'à l'Isère.

13. Commentaires du chevalier Folard sur Polibe, avec la traduction de dom Thuillier. Il y adopte l'opi-

nion de Mandajors. L'abrégé de ces commentaires parut en 1754.

14. Panégyrique de la ville d'Arles, par le père Fabre, de Tarascon, grand-carme. 1743, in-8°. Voyez-en l'extrait dans le Journal des Savans de 1744, pages 567 et suivantes. L'auteur prétend dissiper toutes les contradictions des historiens et des commentateurs, à ce sujet, en distinguant le point où l'armée carthaginoise arriva au Rhône, de celui où elle passa ce fleuve.

15. Histoire de la guerre des Alpes, ou campagne de 1744, par les armées combinées d'Espagne et de France, commandées par S. A. R. l'Infant don Philippe, et S. A. S. le prince de Conti, où l'on a joint l'histoire de Coni, depuis sa fondation, en 1120, jusqu'à présent. Par M. le marquis de Saint-Simon, aide-de-camp de S. A. S. le prince de Conti.

A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. 1770, in-4°.

On trouve dans cet ouvrage plusieurs cartes curieuses. L'auteur y traite du passage des Alpes par Annibal. Il ne le fait point passer à Briançon, mais à Barcelonnette et au pié du Mont-Viso. Annibal traverse ainsi la Durance, comme le dit Tite-Live, ce qu'il ne ferait pas s'il passait par Briançon, comme on le voit par la carte dessinée par d'Anville, dans le système de Mandajors. Car on peut dire que ce n'est pas traverser une rivière, que de la traverser à sa naissance, lorsque son cours n'est pas formé.

16. Grosley, nouveaux Mémoires sur l'Italie, par deux gentilshommes suédois. (Journal des Savans, 1765, octobre, page 145). Il est pour le Mont-Cenis.

17. OEuvres diverses de M. Abauzit, contenant ses écrits d'antiquité,

de critique et de géographie, tome second. A Amsterdam, chez E. Van-Harrevelt, 1773. On y trouve, page 151, une

Dissertation sur le passage des Alpes par Annibal, selon Tite - Live. Cet ouvrage est court, et a le mérite de renfermer beaucoup de choses en peu de mots. Il veut faire passer les Alpes par Annibal au Mont - Cenis, et ne s'en occupe que parce qu'il n'avait pas trouvé Tite-Live bien expliqué avant lui. Mais il ne paraît pas même avoir connu les trois dissertations de Mandajors. Il parle, p. 163, de l'opinion de Coelius Antipater qui fait passer Annibal par le *Cremonis jugum*, c'est-à-dire, selon lui, le petit Saint-Bernard, et ajoute que cette explication pourrait s'accorder avec l'opinion commune. Mais il n'a point distingué le passage d'Asdrubal de celui d'Annibal.

18. Itinéraire des routes les plus

fréquentées, sixième édition, par L. Dutens. Paris, 1788, in-12.

L'auteur, page 274, a fait graver le lieu de la bataille de Trasimène. Il distingue la route de Polibe et celle de Tite-Live. Il est d'accord avec le chevalier Folard, en disant que dans toutes les Alpes, il n'y a qu'une seule montagne, près le col de Fenestrelles, d'où l'on puisse montrer à une armée la plaine de Lombardie. C'est celle que l'on voit sur ma carte auprès d'*Ocelum*.

19. Essais historiques sur le mont Saint-Bernard, par Chretien de Loges, docteur de Montpellier, 1789, in-12.

Il est pour le grand Saint-Bernard, et critique vivement Tite-Live.

20. Denina, Essai sur l'Histoire des Alpes, et les chemins qu'y ont fait Annibal, Pompée et César : dans les Mémoires de Berlin, 1790 - 92. Mém., page 465.

21. Whithaker (1). *The course of Hannibal over the Alps ascertained.* Londres, 1794, 2 vol. in-8°.

Un savant anglais (sir Roger Newdigate), qui avait franchi deux fois les Alpes, ayant lu l'explication que le docteur Withaker donne du passage d'Annibal à travers ces montagnes, a cru reconnaître évidemment que le système de cet auteur était inadmissible sur quelques points de la route prétendue du héros carthaginois, particulièrement lorsqu'il le conduit de Lion à Genève. L'explication de Newdigate, à ce sujet, conduit Annibal de Lion à Seissel, en remontant le Rhône; de là, par Martigny, au grand Saint - Bernard, et dans le val d'Aoste; il avait dessiné les vues de cette route dans ses voya-

(1) Cité par Struve, *Bibl. hist.*, édit. de Meusel, XI, 1, 19. Voyez aussi l'article NEWDIGATE, dans Chalmers, *Biograph. Dictionary*, tome 23.

ges. Il est mort en 1806. Il est évident que les deux auteurs anglais ont fait la même faute que M. de Luc. Ils ont donné pour la route d'Annibal celle qu'a suivie ou pu suivre Asdrubal.

22. Villars, Mémoire envoyé à l'Institut : Notice des travaux de la Classe de littérature, lue le 15 vendémiaire an 10. (Mémoires des Sociétés savantes, II, 66.)

23. Saussure a écrit sur le même sujet. (*Voyage aux Alpes.*)

24. Antiquités et Monumens du département de Vaucluse. Paris et Avignon, 1808, in-12.

J'ai rapporté en entier dans cet ouvrage, page 100 et suivantes, les passages de Polibe et de Tite-Live sur l'expédition d'Annibal, ainsi que les deux premiers Mémoires de Mandajors.

25. Histoire des campagnes d'Annibal en Italie pendant la deuxième

guerre punique, suivie d'un abrégé de la Tactique des Romains et des Grecs, et enrichie de plans et de cartes topographiques tirées des matériaux les plus exacts qui existent sur l'Italie, par Frédéric Guillaume, général de Brigade. A Milan, de l'imprimerie royale, 3 volumes in-4°, et un Atlas, 1812.

Il est singulier que l'éditeur de cet ouvrage n'ait pas connu le nom de l'auteur, qui est M. Guillaume de Vaudoncourt.

26. De Rivaz. Mémoire pour prouver que le passage d'Annibal a eu lieu au grand Saint-Bernard. (Moniteur du 30 décembre 1813).

27. Mémoires bibliographiques et littéraires. — par Ant. Fr. Delandine, à Lyon — in-8°, p. 125.

De quel côté Annibal parvient-il des Gaules en Italie ?

L'auteur soutient dans cette courte dissertation contre son collègue de

l'académie de Lion, M. Guerre, avocat, qu'Annibal, après avoir passé le Rhône, a remonté ce fleuve jusqu'à Lion, opinion absurde, puisqu'il a fait ce trajet tout au plus en quatre journées avec cinquante mille hommes, neuf mille chevaux et trente-sept éléphants, ce qui serait impossible, vu la distance et le passage des rivières.

28. Histoire du passage des Alpes par Annibal, dans laquelle on détermine d'une manière précise la route de ce général, depuis Carthagène jusqu'au Tésin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux; suivie d'un examen critique de l'opinion de Tite-Live et de celles de quelques auteurs modernes; par J. A. de Luc; fils de feu G. A. de Luc, membre de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève, et de la société historique des sciences naturelles. Avec

une carte. Genève, J.-J. Paschoud, imprimeur - libraire. Paris, même maison de commerce, rue Mazarine, n^o. 22. 1818, in-8^o.

M'étant fort long-tems occupé du passage des Alpes par Annibal, et ayant imprimé sur ce sujet une dissertation fort étendue (1), j'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'ouvrage dont il est question, qui est écrit avec clarté et avec méthode. Je ne dissimulerai pas que mes préventions étaient entièrement contraires à l'auteur. La seule lecture de son titre où il suppose qu'un historien qui parlait à une nation qui avait fait cent ans la guerre dans les Gaules, qu'elle avait conquises, avait commis une erreur très - grave; la seule inspection de la carte qui suffit pour faire voir qu'un général aussi instruit qu'Annibal n'a pu s'écarter

(1) Voyez ci-dessus, n^o. 24.

fort inutilement de cent cinquante lieues pour se rendre au point auquel il voulait arriver, suffisaient pour motiver ce sentiment. Lorsque j'ai vu cependant M. de Luc fortifier par de nouvelles preuves l'opinion que j'avais énoncée sur le lieu où Annibal a passé le Rhône, je me suis félicité de m'être trouvé d'accord avec un auteur qui avait suivi une marche si différente de la mienne, et qui ne paraît pas avoir eu la moindre connaissance de mon ouvrage; mais quand je l'ai vu ensuite adopter l'erreur qu'avait commise d'Anville, alors fort jeune, en formant une prétendue île des Allobroges qui n'a jamais existé, tandis que j'avais montré à cet habile géographe, dans sa carte du comté Vénaisin, cette même île telle qu'elle était décrite par Polibe et par Tite-Live, je me suis vu réduit à ne pouvoir prendre confiance dans cette longue route que parcourt M. de

Luc avec tant d'assurance le compas à la main. Polibe ne nomme pas les lieux, parce que les noms n'étaient pas connus de son tems; mais ils l'étaient quand Tite-Live a écrit; et si ce dernier avait différé de cent cinquante lieues sur la longueur du voyage d'Annibal, il aurait du moins pris la peine de citer l'autorité qu'il préférerait à celle de Polibe. Les Alpes que ce dernier a visitées ne peuvent être que la route du Mont-Genève, seule fréquentée de son tems; c'est la seule qu'il ait pu avoir en vue, et Tite-Live n'a fait que le commenter. M. de Luc reconnaît, page 283, qu'encore du tems de Strabon, la voie romaine passait par le Mont-Genève, et Strabon lui-même, dit, en citant Polibe, qu'Annibal a suivi cette route. Les modernes peuvent avoir différé d'opinion sur ce sujet; ils ne sont que trop portés à disputer sur les faits de l'antiquité les mieux constatés;

mais les anciens ne peuvent qu'avoir été tous d'accord sur le passage d'Annibal, et c'est ce que personne ne prouvera mieux que M. de Luc, s'il veut étudier ce fait en écartant l'opinion d'un Anglais beaucoup moins instruit que lui, qui est celle qu'il a bien voulu se charger de soutenir.

29. *Annales encyclopédiques* rédigées par A. L. Millin, membre de l'Institut dans l'académie royale des Belles-Lettres; chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la bibliothèque du Roi, professeur d'archéologie des académies impériales de Moscou, de Wilna, de Corfou; des curieux de la nature à Erlang; des académies royales de Dublin, de Munich, de Turin, de Goëtingue, de Berlin, de Naples et de Lucques; des sociétés linnéenne de Londres, minéralogique d'Iéna, des sciences

physiques de Zurich, pontanienne et d'encouragement de Naples; d'agriculture de Troja; des beaux-arts, columbaire, et de celle d'agriculture de Florence; de celle de Pistoja et du val d'Arno; de celles des antiquités de Copenhague, d'archéologie de Rome; de celles de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Maïence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Evreux et Mâcon. Année 1818, tome IV, à Paris, in-8°, n°. 12.

C'est page 148 de ce volume, que M. Millin a inséré le jugement que j'ai porté sur l'ouvrage de M. de Luc.

30. Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts, faisant suite à la bibliothèque britannique, rédigée à Genève par les auteurs de ce dernier recueil, tome huitième, troisième année,

littér. — A Genève, de l'imprimerie de la Bibliothèque universelle, in-8°. N° de juin 1818.

C'est à la page 137 de la partie littéraire que l'on trouve un premier article de l'extrait de l'ouvrage de M. de Luc (n°. 28). Il est naturel que l'auteur ayant écrit à Genève, où s'imprime ce journal, on y ait été un peu indulgent pour lui. Cependant il est difficile de comprendre comment MM. les rédacteurs qui ont fait, p. 149 et p. 150, deux notes sur un mémoire qui leur était vraisemblablement envoyé, n'ont pas été plus favorables à Tite-Live qu'ils ont sacrifié à Polibe, au lieu de concilier ces deux auteurs, comme je l'ai fait. Je réponds au reste d'une manière détaillée dans la Dissertation qu'on va lire, aux raisonnemens contenus dans cet article.

31. Annales des faits militaires, faisant suite aux Victoires et Conquêtes.

tes des Français, de 1792 à 1815; par MM. Barbié-Dubocage, Bardin, Beauvais, Bernhard, Berton, Cadet de Gassicourt, Calmet-Beauvoisin, Carrion-Nisas, Esménard, Fournier, Gail, Goujon, Guingret, Jullien, Langlès, Laurent, Millin, Parisot, Percy, Saint - Aubin, Thiébault, Vaidy, Viennet. — Tome premier. Paris, C. L. F. Panckoucke, éditeur. — 1818, sixième, septième et huitième cahier.

C'est dans ces trois derniers cahiers que se trouve un mémoire auquel j'ai répondu dans le douzième cahier de ce même journal, décembre 1818.

32. Nouveau Dictionnaire français, par M. le comte de F. - P., auteur de l'Examen de trois ouvrages sur la Russie, des Conversations entre deux Gobemouches, etc. 1818, in-8°.

J'ai fourni pour cet ouvrage l'article Passage des rivières et des montagnes, que j'ai fait tirer à part avec

des additions et des corrections. C'est la première édition de la Dissertation qui est publiée de nouveau ici.

33. Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes ; par D. J. M. Henry. A Forcalquier, chez Henri Gaudibert, imprimeur, 1818. 248 pages in-8°. avec un errata et cinq planches gravées.

On trouve dans ce volume, p. 39, une tradition curieuse qui s'accorde avec ma manière de tracer la route d'Annibal, que l'auteur n'a cependant pas connue. Aussi cette tradition lui paraît-elle suspecte. C'est qu'un général romain fut envoyé sur la route de Sisteron à Gap, pour s'opposer au passage d'Annibal.

34. Journal des Savans, janvier 1819. A Paris, de l'imprimerie royale, in-4°.

On y trouvera, p. 22, un article où M. Letronne achève de renverser

le système de M. de Luc sur le passage d'Annibal ; mais au lieu d'adopter le mien, il en imagine un nouveau par lequel il fait marcher ce général carthaginois avec son armée dans une route où ni Annibal ni aucune armée n'a jamais pu passer. La carte qu'il a fait graver pour cet objet est en tête du numéro de février.

35. Journal des débats politiques et littéraires, in-folio. Paris, imprimerie de Le Normant. N^o. du Dimanche, 13 février 1820.

Dans cette feuille, M. Hofmann, en parlant du nouveau Dictionnaire français (n^o. 32), y distingue mon article sur le passage d'Annibal, dont il parle avantageusement.

36. Dissertation sur le passage des rivières et des montagnes; et particulièrement sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, l'an 218 avant l'ère chrétienne; seconde édi-

tion, accompagnée d'une carte qui représente la marche d'Annibal, depuis Nîmes jusqu'à Turin. A Paris, chez Treuttel et Würtz, libraires, avril 1819. in-8°.

37. Journal de Savoie, feuille politique, religieuse, littéraire, et contenant ce qui intéresse l'agriculture et les arts. Vendredi, 27 août 1819 (n° 35), IV année. Chambéry, in-8°.

On trouve page 13 de cette feuille l'annonce d'un livre de M. J.-J. Roche, ancien secrétaire de l'Intendance, directeur des salines de Moûtiers, où l'on trouve quelques observations sur le passage d'Annibal, lorsqu'il pénétra en Italie. Cet ouvrage est intitulé : Notices historiques sur les anciens Centrons. C'est dans le chapitre 6, qu'en adoptant sur quelques points le système de M. de Luc, il s'en écarte sur d'autres. Il pense, par exemple, que la ville prise par Annibal à l'entrée des Alpes, n'est pas

Chambéri, mais *Darentasia*. Ce n'est pas plus l'une que l'autre, et la lecture attentive de Tite-Live fait voir que cette ville est Gap, ainsi que je crois l'avoir prouvé dans cette Dissertation.

38. Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts, faisant suite à la Bibliothèque britannique, rédigée à Genève par les auteurs de ce dernier recueil, tome douzième, quatrième année, littér. A Genève, in-8°. N°. de novembre 1819.

Je suis cité par M. de Luc, p. 276 de ce journal, dans sa réponse à M. Roche, qui veut aussi qu'Annibal ait passé les Alpes au petit Saint-Bernard, malgré Strabon, Tite-Live et Polibe lui-même, mais qui n'est pas d'accord avec M. de Luc sur les détails de cette marche : ce qui n'est pas étonnant dans une opinion purement hypothétique. Il y a ensuite un

précis de deux voyageurs anglais favorables à M. de Luc, et condamnant Tite-Live sur ses exagérations, comme si le nom de la Durance, *Druentia*, écrit par cet historien, pouvait être considéré comme une exagération. M. de Luc, p. 281, promet une seconde édition de son ouvrage sur ce sujet. Il aura bien des rectifications à y faire. La plus importante et la plus nécessaire sera de distinguer le passage d'Asdrubal de celui d'Annibal. Ce dernier a certainement eu lieu par le Mont-Genève; l'autre peut très-bien s'être fait par le petit Saint-Bernard.

39. Passage d'Annibal sur les Alpes, avec une carte, dans le *Morgenblatt* de février 1820, Stuttgart, Cotta, in-4°.

Je ne me flatte nullement d'être parvenu à connaître tout ce qui a été publié sur le sujet dont je m'occupe ici : mais je crois pouvoir assurer que

xxxij

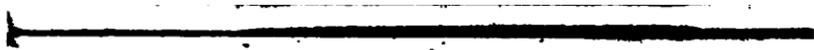
Préface.

je n'ai rien négligé pour connaître la
vérité et qu'elle seule a été mon
guide.

Paris, 24 septembre 1821.

Le Comte DE F..... D'U.....

Antoine D'U...



1000



DISSERTATION
SUR LA
MARCHE D'ANNIBAL,
DEPUIS
NIMES JUSQU'A TURIN,
L'AN 218 AVANT NOTRE ÈRE.

I. C'ÉTAIT une grande entreprise pour un général carthaginois, que de traverser la Gaule et l'Italie, de passer les Pirénées (1),

(1) Si la manière dont nous écrivons quelques noms propres grecs, tels que Pirénées, Polibe, Cirus, embarrasse le Lecteur, nous l'engageons à voir nos *Considérations sur l'Orthographe*, tome 3 de nos *Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe*,

le Rhône et les Alpes, à la tête d'une armée nombreuse, pour venir attaquer les Romains sur leur propre territoire. Elle est d'autant plus digne de notre attention, qu'elle a été exécutée dans notre pays, à une époque à laquelle nous n'avons pas d'histoire.

En général, le passage des rivières et des montagnes est une opération militaire difficile et dangereuse sous deux rapports. D'abord, en elle-même, par les obstacles que l'art et la nature peuvent y opposer; ensuite, parce qu'elle vous place sur un terrain nouveau, au milieu d'ennemis qu'il faut combattre à chaque instant, et qui parviennent aisément à détruire vos troupes par le simple effet de la constance et du tems.

L'antiquité nous présente plusieurs grands exemples de ces sortes d'entreprises dont elle nous fait voir clairement les funestes inconvéniens, même après les plus brillans succès.

L'histoire d'Hérodote est presque entièrement

à la suite de la Préface, et principalement page xviii. Ce volume a un titre particulier, qui est : *Mémoire et plan de travail sur l'Histoire des Celtes ou Gaulois*. Il a été imprimé en 1807.

consacrée à nous raconter l'invasion des Perses dans la Grèce. Le célèbre passage des Thermopiles entraîna la destruction d'Athènes, et les vainqueurs n'en furent pas moins chassés honteusement, et forcés à retourner dans leur pays, après avoir perdu un nombre prodigieux de vaisseaux et de soldats.

Les Grecs envahirent la Perse à leur tour, sous la conduite d'Alexandre, à qui cette conquête a valu beaucoup de gloire. Le passage du Granique et des défilés de la Cilicie, entraîna la ruine de Darius, qui périt misérablement, et dont la dinastie cessa d'exister. Mais Alexandre mourut à la fleur de son âge, et ses successeurs déchirèrent son empire. Les Grecs, affaiblis par ces divisions, furent bientôt subjugués à leur tour par les Romains.

L'entreprise d'Annibal est l'une des plus gigantesques, et en même tems des plus savantes. On peut dire que l'art militaire s'est élevé, sous lui, à une perfection qu'il n'avait pas encore atteinte. Avec très-peu de Carthaginois, il parvint à discipliner des Espagnols et quelques Africains; il traversa les Gaules avec trente-sept éléphants, animaux qu'on n'avait vraisemblablement jamais vus

auparavant dans ces contrées. Il passa le Rhône, malgré les Celtes, alliés des Phocéens Marseillais, amis des Romains, l'an 218 avant notre ère ; il traversa les Alpes à Briançon, au commencement du mois de novembre (1), gagna Turin, où il fut secondé par les Gaulois Cisalpins, et répandit la terreur jusqu'aux portes de Rome. Mais les victoires qu'il remporta ne le garantirent pas de l'effet naturel des invasions lointaines. Obligé de retourner dans son pays, il y fut battu par ces mêmes Romains qu'il était venu chercher par une route si nouvelle, et dont la grandeur colos-

(1) Voyez le journal de ce voyage, dans l'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. Paris, 1819, t. 4, p. 496, de l'édition in-8°. L'Histoire Romaine, dans cet ouvrage, a mérité, par son exactitude, les éloges de M. Daunou, dans le Journal des Savans. Il dit qu'Annibal arriva sur les bords du Rhône le 14 octobre, passa ce fleuve le 18, campa sur ses bords le 19, combattit les Romains le 20, marcha vers les Alpes le 21, arriva au pié des montagnes le 31, parvint au sommet en neuf jours le 9 novembre, et y prit deux jours de repos le 10 et le 11, ce qui est prouvé astronomiquement par le texte de Polibe, et fixe ainsi toutes les dates antérieures.

sale date véritablement du triomphe qu'ils remportèrent sur lui.

Polibe et Tite-Live nous ont transmis les détails du passage du Rhône et de celui des Alpes. Les noms des rivières et des lieux ont tellement changé dans un si long intervalle, que ce qui était clair pour ces deux historiens, est devenu obscur pour les nôtres, et trois difficultés se sont élevées sur leur récit. Nous entrerons ici dans quelques détails sur ce sujet, qu'il nous est plus facile d'éclaircir que les deux expéditions dont nous avons déjà parlé, puisque notre patrie en a été en quelque sorte le théâtre.

Première question. Où Annibal a-t-il passé le Rhône ?

Seconde question. Quel est ce Delta, ou cette Ile qu'Annibal a rencontré après le passage du Rhône ?

Troisième question. Où Annibal a-t-il traversé les Alpes ?

PREMIÈRE QUESTION.

Où Annibal a-t-il passé le Rhône ?

II. LA marche naturelle de l'esprit humain est d'associer ensemble les idées qui lui sont le plus familières. Annibal a passé le Rhône: Lion est la plus considérable des villes situées sur le bord de ce fleuve; donc Annibal a passé le Rhône à Lion. Telle est aussi la plus ancienne opinion qui fut adoptée après la renaissance des lettres, lorsque le souvenir du détail des faits aussi anciens s'étant à peu près effacé de la mémoire des hommes, la lecture des histoires, en quelque sorte contemporaines de ces événemens, était presque le seul moyen de s'en instruire. Donat Acciaiuoli, savant Florentin, né en 1428 (1), consigna cette

(1) Voyez son article, dans la Biographie universelle, tome 1, page 122. Cet auteur fut sans doute trompé par une mauvaise correction qui faisait lire *Arar* dans les textes de Polibe et de Tite-Live, sans être appuyée sur aucun manuscrit.

II. *Passage du Rhône.* 7

opinion dans sa vie d'Annibal, qui fut trouvée tellement bien écrite, qu'on la regarda comme une traduction de Plutarque, en sorte qu'elle eut toute l'authenticité due aux écrits de cet historien. L'auteur semble dire qu'Annibal remonta le Rhône jusqu'à Lion, avant de passer ce fleuve, pour le descendre ensuite, traverser le pays des Allobroges et passer la Durance (1). Quelque peu vraisemblable que fût une pareille marche, personne, pendant fort long-tems, n'éleva de doute sur cette assertion.

M. de Mandajors, né à Arles, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, se trouva investi des connaissances géographiques et littéraires qu'il était indispensable de réunir pour détruire une erreur aussi accréditée. Il publia, dans les *Mémoires de l'Académie*, deux dissertations (2) sur ce point de critique, digne de fixer l'attention de la société savante où il avait été admis, et il

(1) Vie d'Annibal, traduite par Lécuse, dans le Plutarque d'Amyot. Paris, 1802, t. 9, p. 374 et 375.

(2) Je les ai réimprimées avec des observations dans les *Antiquités du département de Vaucluse*, page 190.

en composa même une troisième, qui n'a été imprimée que dans son Histoire critique de la Gaule Narbonnaise (1), ouvrage savant, mais peu connu.

Cette opinion ayant été adoptée par Rollin, dans son Histoire Romaine, et par le célèbre géographe d'Anville, qui a dressé les cartes de cet estimable ouvrage (2), est devenue en quelque sorte classique, et le nom de ces deux savans très - distingués méritait de la rendre telle. Ils placent le passage du Rhône entre Roquemaure et le Saint - Esprit (3). J'ai cru devoir adopter cette opinion dans un ouvrage publié il y a quelques années (4). Je l'ai fortifiée de nouvelles preuves, et j'y ai donné, d'après Polibe et Tite - Live, les détails du passage du Rhône. On pourra consulter, sur le

(1) Paris, 1733, in-12, p. 520.

(2) Voyez l'Histoire Romaine, par Rollin. Paris, 1771, t. 4, p. 305. d'Anville y date sa carte de 1739. Elle a été comprise dans l'atlas gravé par M. Ambroise Tardieu, pour la nouvelle édition de Rollin, en 1818, au n°. 19.

(3) Hist. Rom., t. 4, p. 361.

(4) Antiquités de Vaucluse. Paris, 1808, pag. 100 à 229.

II. *Passage du Rhône.*

9

texte de cet historien, le *Philologue* n° 2 (1), où M. Gail explique très-bien Polibe. Ce savant prouve clairement qu'Annibal ne s'arrêta point à Roquemaure, et qu'il passa tout de suite le Rhône, sans doute afin de mettre promptement ce fleuve entre lui et les Romains.

Les disputes occasionnées par la recherche de l'endroit où Annibal a passé le Rhône, paraissent donc à présent terminées. On convient assez généralement que ce fut à Roquemaure, en face d'une petite ville appelée dans ce tems-là *Aëria*, devenue depuis le château de *Lers*, et à présent une simple grange de ce nom (2).

(1) On a vu cependant ci-dessus (note de la p. 4), qu'Annibal fut obligé de s'arrêter un jour à Roquemaure pour combattre les Romains; mais ce délai fut forcé.

(2) D'Anville, dans sa *Notice de l'ancienne Gaule*, place *Aëria* sur le Mont-Ventoux. J'ai combattu cette opinion dans mon *Tableau historique et géographique du Monde*. Paris, 1810, t. 4, p. 104.

J'ajouterai ici une nouvelle preuve. Pline (III, 5), place *Aëria* dans le pays des Volques. Tite-Live

M. de Luc le fils, dans un ouvrage qu'il vient de publier sur le passage des Alpes par Annibal, un correspondant anonyme des *Annales militaires des Français*, ouvrage périodique qui paraît en ce moment, sont tous deux d'accord avec moi sur ce point. Tous deux donnent encore de nouveaux motifs, et prouvent ainsi qu'ils n'ont pas adopté avec

(XXI, 26), dit que dans l'endroit où Annibal passa le Rhône, les Volques habitaient les deux rives de ce fleuve. On voit que dans les tems anciens comme dans les modernes, les Languedociens ont disputé la rive gauche du Rhône aux Provençaux. Le lit de ce fleuve n'a point d'assiette déterminée en ce lieu, et quand il grossit, il fait quelquefois le tour du château de Lers et de la montagne où il est placé. C'est ce que l'on verra sur la carte du comté Venaissin, dressée par d'Anville en 1745. Alors les Languedociens, qui se sont toujours crus maîtres du lit du Rhône, ont pu s'en emparer, et encore aujourd'hui le département du Gard retire les impositions de la montagne de Lers. Le territoire de ce département s'étend jusque sous les murs de la ville d'Avignon. Sans doute cette irrégularité sera réformée comme elle le fut sous l'empire d'Auguste, puisque Strabon donne Aëria aux Cavares, ayant mieux connu que Pline la géographie de son tems.

II. *Passage du Rhône.*

11

glément l'opinion de M. de Mandajors et la mienne.

L'un et l'autre diffèrent de moi, ainsi que M. de Mandajors, sur un article où se trouve la véritable difficulté du problème à résoudre lorsque l'on veut concilier Polibe et Tite-Live, historiens qui nous servent presque seuls de guides pour le récit de cet événement sur lequel Trogue Pompée, né à Vaison, aurait levé tous nos doutes, si nous avions conservé son histoire malheureusement perdue. Passons à l'examen de cette seconde question. N'oublions pas surtout, pour la résoudre, qu'il faut étudier les anciens sans esprit de système, sans préjugé en faveur des localités auxquelles nous voudrions en vain rattacher de grands événements, si l'histoire vient s'y opposer,

SECONDE QUESTION.

Quel est ce Delta, ou cette Île, qu'Annibal a rencontré après le passage du Rhône ?

III. POLIBE est l'auteur le plus ancien qui nous soit resté sur l'expédition d'Annibal. Son exactitude est reconnue, surtout pour les détails militaires; il nous dit expressément (1) « qu'il
« parle avec assurance de toutes ces choses,
« parce qu'il les a apprises de témoins con-
« temporains, et qu'il a été lui-même aux
« Alpes pour en prendre une exacte connais-
« sance. » En effet, il était né quatorze ans après cet événement (2). Il mérite donc d'être

(1) Antiquités de Vaucluse, p. 131.

(2) Selon Struvius (*Biblioth. hist., Lipsiæ, 1789*, vol. 4, p. 241), Polibe est né l'an 4 de l'olimpiade 143, 204 avant notre ère, et mort vers l'an 122 avant notre ère. Cette opinion sur la naissance de Polibe, s'accorde avec celle de l'auteur de la vie de cet historien, placée en tête de la traduction française de

écouté avec beaucoup d'attention, et voici ce qu'il nous apprend, après avoir raconté le passage du Rhône (1).

« Quand les éléphants furent passés, Annibal fit d'eux et de la cavalerie son arrière-garde, et marcha le long du fleuve, prenant sa route de la mer vers l'orient, comme s'il eût voulu entrer dans le milieu des terres européennes; car le Rhône a ses sources au-dessus du golfe adriatique, coulant vers l'occident, et venant de ces parties des Alpes qui regardent le septentrion. Il prend son cours vers le couchant d'hiver, et se décharge dans la mer de Sardaigne. »

On voit ici que Polibe est assez exact à s'orienter. Il dit qu'Annibal, après avoir passé le Rhône, prit sa route vers l'orient, et c'est en effet ce qu'il fit en suivant le cours de l'Eygues. Il aurait marché vers le nord, s'il

dom Thuillier, qui le fait naître l'an 548, parce que cet auteur place la fondation de Rome sous l'an 752. En la plaçant sous l'an 754, comme j'ai prouvé qu'il fallait la faire d'après le témoignage de Censorin, Polibe est né l'an 550 de Rome, 204 avant J. C.

(1) Antiquités de Vaucluse, p. 133.

avait remonté le Rhône jusqu'à l'Isère, comme l'a voulu Mandajors. Il est vrai que Polibe dit ensuite que le Rhône coule vers le couchant ; mais c'est, ajoute-t-il, en venant de ces parties des Alpes qui regardent le septentrion. Il est donc évident qu'il parle alors du Rhône pris à sa source et descendant jusqu'à Lion, et il a parfaitement raison ; mais il ne parle pas du Rhône descendant de Lion à Roquemaure, qui va bien évidemment du nord au midi, et c'est de celui-là qu'il s'agit ici. J'observe que j'adopte la traduction de dom Thuillier, qui est en général d'autant plus exacte que ce savant bénédictin a eu pour guide la version latine de Casaubon, qu'il a même corrigée en plusieurs endroits, comme il nous le dit dans sa préface. Il est fort aisé, avec une médiocre connaissance du grec, de faire de nouvelles traductions des passages que l'on veut interpréter isolément pour arriver à la démonstration d'une hypothèse que l'on crée soi-même ; je crois être de meilleure foi en convenant que celui qui a consacré plusieurs années de sa vie à étudier et à traduire Polibe, l'a généralement mieux entendu que moi ; et en adoptant son travail, à moins que je ne sois forcé à y faire quelque changement par

la comparaison du texte, que je ne négligerai jamais de consulter : j'exposerai alors mes motifs, que le lecteur pourra juger.

J'ai rapporté ce que Polibe a dit en termes généraux de la marche d'Annibal après avoir passé le Rhône. Cet historien parle ensuite de ce que faisait Scipion pendant que son adversaire avait gagné les devans. Il revient après ce récit au général carthaginois dont il trace la marche plus en détail de la manière suivante :

« Annibal, quatre jours après avoir passé
« le Rhône (1), vient à un endroit appelé
« l'Île, lieu fertile et très-peuplé, et à qui
« l'on a donné ce nom, parce que le Rhône
« et le Scaras (2) coulant des deux côtés, l'ai-
« guisent en pointe au confluent de ces deux
« rivières. Cette île ressemble assez, et pour la
« grandeur et pour la forme, au *Delta* d'Égypte,
« avec cette différence néanmoins qu'un des

(1) Dom Thuillier traduit : *Quatre jours après*. Ce que j'ajoute ne sert qu'à éclaircir le texte.

(2) Dom Thuillier traduit la Saône. Je laisse le nom tel qu'on le trouve dans les manuscrits. Quelques éditeurs lisent *Scoras*; mais les meilleurs ont lu *Scaras*.

« côtés du *Delta* est fermé par la mer où se
 « déchargent les fleuves qui forment les deux
 « autres, et que ce sont des montagnes pres-
 « qu'inaccessibles qui bordent un des côtés
 « de l'île. »

J'ai déjà dit que je me servais ici de la traduction de dom Thuillier, l'ayant trouvée en général fort exacte, quoique j'aie à y relever ici une faute très-importante, comme on le verra bientôt.

Pour mieux connaître ce Delta du Rhône, lisons le même fait dans Tite-Live, mort cent quarante-un ans après Polibe, mais vivant dans un tems où les Gaules étaient bien mieux connues des Romains, qui en avaient fait la conquête, et qui, pour s'assurer la soumission des habitans, en avaient placé plusieurs dans leur sénat. Ce second historien, né lui-même à Padoue dans la Gaule cisalpine, n'avait pas besoin de venir chercher les habitans du pays comme l'Arcadien Polibe. Il avait encore sur cet écrivain l'avantage de pouvoir consulter d'autres historiens qui avaient écrit en même-tems que lui ou après lui, tels que Trogue Pompée, et qui connaissaient mieux que lui le théâtre de l'expédition qu'il a ra-

contée avec tant d'éloquence. Il pouvait les juger par lui-même, puisque, comme je l'ai déjà observé, ce théâtre était en quelque sorte celui de son enfance, et qu'il le connaissait parfaitement. Personne n'a cependant rendu plus de justice que lui à Polibe, qu'il ne fait souvent que traduire. Je vais rapporter ses expressions, en me servant de l'élégante traduction de M. Dureau de Lamalle. Je la préfère à celle que j'ai donnée moi-même, pour que l'on ne pense pas que j'aie altéré le texte dans le sens que je crois qu'il doit avoir.

« Après avoir ranimé les Carthaginois par
« ses exhortations, Annibal leur ordonne de
« prendre de la nourriture, du repos, et de
« se préparer à partir. Dès le lendemain, pre-
« nant sa route le long du Rhône en remon-
« tant son cours, il gagne le milieu des terres,
« non que ce fût le plus court chemin qui
« conduisît aux Alpes ; mais parce qu'en se
« tenant plus éloigné de la mer, il était moins
« exposé à rencontrer les Romains, et qu'il
« était résolu de ne les combattre qu'en Italie.
« En quatre jours il arrive à l'île. C'est-là que
« l'Isère et le Rhône, après s'être précipités
« des Alpes, chacun par un côté opposé, se

« rapprochent pour suivre une même direc-
 « tion, laissant entr'eux une certaine étendue
 « de plaines; et c'est à ce pays, ainsi renfermé
 « entre les deux fleuves, que le nom d'île a
 « été donné par les habitans. Près de là se
 « trouvent les Allobroges, nation qui ne le
 « cède à aucune autre de la Gaule en puis-
 « sance et en gloire (1). »

Ce passage explique le précédent, et j'en ferai usage pour bien comprendre Polibe, auquel je m'attacherai cependant davantage, parce que Tite-Live n'a souvent fait que le traduire. Il y a ici trois choses à examiner.

1°. Quel tems a mis Annibal pour arriver à l'île du Rhône?

2°. Quelle était cette île?

3°. Par quel peuple était-elle habitée?

(1) Tite-Live, XXI, 31. Voyez les *Antiquités de* Vacluse, p. 178.

§. 1^{er}.

Quel tems a mis Annibal pour arriver à l'Île du Rhône?

IV. C'est ici que se présente la première difficulté que l'on oppose à la marche tracée sur la carte jointe à ce Mémoire. En effet, si, comme le semblent dire très-clairement les deux traductions que l'on vient de lire, Annibal ne parvint à l'île du Rhône que le quatrième jour après qu'il eut passé ce fleuve, il serait difficile de comprendre que l'île fût aussi voisine de Roquemaure et d'Aëria. Aussi Mandajors place-t-il son île après le passage de l'Isère, c'est-à-dire, à cinquante-six mille cinq cents toises, environ six cents stades de distance. Mais peut-on véritablement croire que Polibe a prétendu peindre la frayeur d'Annibal, telle, qu'aussitôt après le passage très-pénible d'un fleuve aussi rapide, il ait fait une course forcée avec une armée aussi nombreuse? On sait qu'il avait cinquante mille hommes

20 IV. *Marche d'Aëria à l'Ille.*

d'infanterie, neuf mille de cavalerie (1), et trente-sept éléphants. Cela n'est nullement vraisemblable, et je crois que cela n'est pas vrai. C'est surtout au commencement de sa marche vers les Alpes, que, craignant peut-être encore d'être attaqué par les Romains qu'il ne voulait pas combattre alors, il dut marcher avec beaucoup de précaution; son premier camp avait dû être placé, non à Châteauneuf, qui n'existait pas à cette époque, et qui est situé sur une hauteur entièrement pavée de cailloux, mais au-dessous d'Aëria et le long du Rhône; c'est-à-dire depuis Sorgues, où il fut obligé de s'étendre pour disposer sa nombreuse armée, jusqu'à Bédarrides et à Courtézon, dont le nom est à peu près le même que le nom grec de

(1) C'est ce que dit Polibe, livre 3, chap. 7, p. 31 de la traduction française. Mais au chap. 12, p. 88, il dit qu'Annibal, au sortir du Rhône, avait avec lui 38,000 hommes de pié, et plus de 8000 chevaux. Il résulte de là qu'il avait perdu, dans cette première partie de sa route, douze mille fantassins, et près de mille cavaliers: il me semble que c'est beaucoup. Au reste, en supposant l'armée d'Annibal déjà diminuée à ce point, elle était encore assez nombreuse pour pouvoir être partagée en quatre corps.

Carthage (1). Il est vraisemblable qu'il y séjourna, et que c'est ce qui a valu cette dénomination à cette ancienne ville. Peut-être y passa-t-il la première nuit qui lui fut nécessaire pour disposer sa marche, avant d'entrer dans l'île, où il demeura quatre jours. Le troisième jour depuis le passage du fleuve, le second depuis l'arrivée d'Annibal à l'île, Scipion vint à Roquemaure, à l'endroit où les Carthaginois avaient passé le fleuve, lorsque ce général romain eut pris le parti de retourner dans la Tirrhénie, c'est-à-dire en Toscane, croyant que les Barbares des Alpes leur opposeraient assez d'obstacles. Ce fut seulement le cinquième jour, c'est-à-dire le lendemain du départ de Scipion, qu'Annibal, prenant sa route de la mer vers l'orient, comme le dit Polibe (2), et cette observation est très-importante, tra-

(1) Ou plutôt que son nom carthaginois *Kartha-hadath* ou *haditha*, en latin *Carthada*. Ces noms, dans la langue phénicienne et dans la langue hébraïque, toutes deux fort semblables, signifient la Ville-Neuve. Histoire Romaine, par Rollin. Paris, 1771, tome 4, page 20.

(2) Antiquités de Vaucluse, p. 129. J'ai rapporté ci-dessus le même passage.

versa Orange et les deux branches de l'Eygues; et tourna à droite, après avoir traversé la seconde branche, ainsi que le font encore aujourd'hui ceux qui veulent aller d'Orange à Nions.

Mais pour admettre cette explication, que les militaires qui connaissent les lieux comprendront facilement, il faut laisser les traductions et recourir aux textes. Une discussion grammaticale est ici absolument nécessaire. M. Letronne a fort bien observé (1) que la phrase grecque de Polibe a été mal comprise jusqu'à présent, parce que l'on n'a pas fait attention au mot ἱξῆς dans la phrase *Ἀννίβας δὲ ποιοῦσάμενος ΕΞΗΣ ἐπὶ τέτταρας ἡμέρας τὴν πορείαν* (2); mais prévenu de l'opinion de M. de Mandajors, qu'il a soutenue avec plus de zèle et d'érudition que de véritable connaissance des localités, il a voulu qu'ἱξῆς signifiât ici *de suite*, pour exprimer la hâte avec laquelle il croyait qu'Annibal voulait s'éloigner des Romains. Mais s'il avait

(1) Journal des Savans, janvier 1819, page 26, note (1).

(2) Polib. III, 49, t. 1, p. 495, dans l'édition de Schweighæuser.

IV. Marche d'Aëria à l'Île. 23

En ce passage sans prévention, il aurait observé qu'*ἴξῃς*, de suite, n'exprime que la continuité de tems appliquée à l'idée peinte par la phrase incidente *ἐπὶ τετρασάσ ἡμέρας*, qui suit *ἴξῃς*. Le mot *πορεύων*, qui termine cette phrase incidente, n'a point trait à la marche particulière d'Annibal pris individuellement, mais à la marche militaire de l'armée commandée par Annibal qui ne l'accompagne pas ; et c'est cette marche de l'armée, qui est expliquée par les mots *ἴξῃς ἐπὶ τετρασάσ ἡμέρας*. La phrase doit donc être rendue mot à mot : « mais Annibal ayant ordonné « à son armée une marche de quatre jours « de suite. » En réfléchissant sur ce passage et sur la situation d'Annibal, on sentira que ce général, qui s'était fait rendre compte du local et qui avait un chef des Tauriniens pour le guider, savait que son armée ne pouvait marcher de front le long de l'Eygues ; il la partagea donc en quatre portions, qui exigeaient quatre journées pour qu'elle fût déplacée toute entière. C'est ce qu'expriment les mots « pendant quatre jours de suite. » On comprend aisément que les premières portions étaient composées chacune de vingt-cinq mille hommes d'infanterie ; les deux dernières, de sa

cavalerie et de ses éléphants, qui étaient son arrière-garde, comme l'a dit Polibe lui-même un peu plus haut (1).

L'explication de ce passage de Polibe, Ἐπίστας δὲ πεινσάμενος ἰξῆς ἐπὶ τέρτατος ἡμέρας τὴν πορείαν, étant entièrement nouvelle, mérite ici quelques développemens plus étendus, pour lesquels j'ai cru devoir consulter deux savans hellénistes, qui m'ont confirmé dans mon opinion. L'ἰξῆς, écrit par M. Letronne en majuscules, est le mot sur lequel porte toute la difficulté du passage. Casaubon, le jugeant ou redondant, ce qui n'aurait été nullement l'usage de Polibe, ou embarrassant à expliquer, l'a omis dans sa version, et n'en dit rien dans ses notes. M. Letronne l'a fort bien rendu. Peut-être aurait-il dû en faire hommage à M. Gail, qui l'explique avant lui dans son *Philologue*, ouvrage où l'on trouvera des découvertes importantes en histoire, en grammaire, en tactique (2) et en géographie.

(1) Antiquités de Vaucluse, p. 129.

(2) Ce savant zélé prépare un travail sur les batailles des Grecs, dont plusieurs morceaux ont paru dans les *Annales militaires*. Son *Philologue* en contient six importans morceaux.

C'est au tome 3, page 212 de cet ouvrage, que l'on trouvera le mot ἔξῃς, traduit par *de suite* et *sans interruption* dans Thucydides, livre 2, chapitre 1, et non pas *suivant l'ordre des tems*, comme l'a voulu M. Levesque.

M. Gail explique encore ἔξῃς à la page 290 du même volume. Ce savant entreprend d'y démontrer que Thucydides avait composé la totalité de l'Histoire de la guerre du Péloponèse. Il cite, entr'autres preuves, cette phrase de Thucydides, livre 1, chapitre 20, qui signifie : « Voilà, » c'est Thucydides qui parle, « ce que j'ai trouvé relativement aux antiquités de la Grèce ; et malgré les preuves *suivies* que j'en ai présentées, on y croira difficilement. » χαλεπὰ ὄντα παντὶ ἔξῃς τεκμηρίω πιστεῦσαι.

Même tome, page 113, M. Gail cite 1° M. Doucas qui donne d'ἔξῃς, la mauvaise glose κατὰ τάξιν; 2° des passages de Xénophon et de Diodore, où le même ἔξῃς est mal rendu. Les commentateurs de ce dernier le traduisent par *exinde*, sens qu'adopte à peu près M. Schweighæuser dans l'excellent *index* de son Polibe : car il le traduit souvent par *post*.

Le même M. Gail, en 1812, dans son édition grecque du Nouveau-Testament, explique, p. 93 (saint Luc, chap. 1), un κατόξῃς que

26 IV. *Marche d'Aëria à l'Île.*

Saci rendait, suivant l'usage, par *ex ordine*, ce qui a conduit M. Gail à cette version : « J'ai « cru, Théophile, qu'après avoir été exacte-
« ment informé de toutes ces choses, je de-
« vais vous en représenter par écrit toute la
« suite. »

Cette explication, utile en grammaire, en chronologie et ailleurs, M. Gail l'a donnée, non-seulement en 1812, mais encore en 1807, où M. Letronne était un de ses disciples les plus assidus, comme des meilleurs de son école; et non-seulement M. Gail a expliqué cet abverbe, pag. 28 de ses observations sur Thucydides; mais on lui doit la justice d'observer qu'en donnant ce vrai sens-là, et en mille autres endroits, il s'est abstenu de reprocher à Ducker, Gottleber et Casaubon de ne l'avoir pas bien compris.

Au reste, on remarquera que dans certains cas, comme dans Polibe lui-même, livre III, chap. 112, 1, édition de Schweighæuser, le sens d'*ἐξ* est bien facile, parce que la phrase qui précède le détermine.

J'ai donc été autorisé à traduire : « Annibal « ayant ordonné à ses généraux, » et plus littéralement « ayant fait faire une marche de « quatre jours de suite, arriva à, etc. »

Je dis « ayant fait faire » parce que le moyen *ποιησάμενος* me paraît susceptible de ce sens. En effet, le verbe moyen exprime réciprocité, et de plus une action que l'on fait pour soi-même et par soi-même, ou que l'on fait faire par d'autres pour son intérêt.

Dans ce dernier sens (1), Xénophon dit de **Cirus** : « Les réunissant tous au lieu du rassemblement, il se les fait appeler » *καλεῖται*. En parlant du même **Cirus** qui examinait par commissaires, Xénophon (2) dit *ἐπισκοπεῖται*. On ne dira pas que, dans ce dernier exemple, il s'agisse du sens « il examine pour son intérêt. » Cette acception moyenne sera quelquefois admissible ; mais ici elle est repoussée par le contexte : car *ἐπισκοπεῖται* est précédé par ces mots, *ἐποσην μὲν αὐτῶς ἰφορῶν* qui signifient : « où il ne peut aller en personne. » *ἐπισκοπεῖται* doit donc nécessairement se rendre par, « il se fait examiner telle » ou « telles choses par d'autres. »

Cette première phrase incidente ayant été

(1) *Œconomique*, chap. 4, t. 7, p. 597, du Xénophon de M. Gail.

(2) *Ibidem*, tome 8,

bien comprise, le reste ne donne plus aucune peine. Polibe continue : ἀπὸ τῆς διαβασίας, ἔκτε πρὸς τὴν καλουμένην Νῆσον, depuis le passage (du Rhône) vint à ce que l'on appelle l'île, c'est-à-dire que la préposition ἀπὸ est ici rendue par « depuis », comme faisant mieux comprendre qu' « après, que la marche fut ainsi organisée depuis le passage du Rhône jusqu'à *Mons Seleucus*, Annibal vint à ce que l'on appelle l'île, πρὸς τὴν νῆσον, c'est-à-dire, qu'il s'arrêta à l'entrée, comme l'observe fort bien M. Letronne, en insistant sur la signification de πρὸς (1). La ville d'Orange est si bien à l'entrée de l'île, qu'une partie de cette ville est en deçà. Polibe dit donc qu'Annibal, de sa personne, s'avança jusqu'à Orange où il vit défilér ses troupes pendant quatre jours, qu'il employa à faire sa négociation avec les deux frères qui se disputaient l'autorité à Orange dans le pays des Cavares, que le Scaras séparait des Allobroges.

On voit que la préposition ἀπὸ a été mal expliquée en l'appliquant au tems qui a suivi le passage du Rhône, et précédé le départ

(1) Journal des Savans, p. 30.

d'Annibal, comme l'a fait Casaubon dans sa version latine (1), ce qui avait fait croire qu'Annibal s'était éloigné du Rhône assez rapidement pour arriver avec toute son armée en quatre jours sur les bords de l'Isère, en traversant le Roubion et la Drôme, opinion véritablement absurde pour tous ceux qui connaissent les lieux.

Tite-Live, au lieu de dire comme Polibe « pendant quatre jours de suite, » ἑστὶν ἡμέρας ἑμίσσας, s'est servi de l'expression *quartis castris*, qui semble annoncer un quatrième campement, et le traducteur a suivi cette idée ; mais cette expression amphibologique d'un écrivain connu pour ne pas avoir l'exactitude militaire de Polibe, ne doit être considérée que comme une simple traduction assez mal faite. C'est à l'original qu'il faut s'en tenir, et Polibe, en énonçant que Scipion s'était retiré le troisième jour après le passage du fleuve, et qu'Annibal avait ensuite continué sa route, a suffisamment exprimé que le général carthaginois ne s'est éloigné du Rhône qu'après la retraite du général romain, et

(1) *Typis Wecheliani.* 1609, p. 202.

conséquemment qu'il a pu l'attendre, ce qu'il est très-naturel de penser.

On observera qu'en lisant attentivement le texte de Polibe et celui de Tite-Live, il sera facile de reconnaître que Scipion, après son débarquement sur les côtes de la Gaule, avait cru trouver Annibal sur la route d'Espagne au Rhône, en sorte qu'il n'était pas sur la rive gauche du Rhône, comme l'ont cru quelques modernes, et qu'il n'avait nul besoin de passer la Durance, soit qu'il eût débarqué en Languedoc, soit qu'ayant débarqué en Provence, il eût passé le Rhône à *Ugernum* (Tarascon), comme le faisaient les Marseillais pour aller en Espagne par terre. Voyez l'article *Pons ærarius* dans la *Notice des Gaules* par d'Anville.

Telle est du moins ma manière de voir et de comprendre la marche d'Annibal jusqu'à son île. Je ne la donne pour règle à personne en aucune manière. Le correspondant des *Annales Militaires* prouve assez bien qu'Annibal n'a pu s'avancer en quatre jours jusqu'à l'Isère, et cela n'était pas difficile à démontrer pour un militaire qui connaît les lieux, et qui sait ce que c'est que de faire mouvoir une armée de cinquante mille fantassins, neuf mille

IV. *Marche d'Aëria à l'Île.* 31

cavaliers et de trente-sept éléphans ; mais quand cet écrivain fait aller les Carthaginois jusqu'au Roubion pour y trouver une île formée avec trois rivières et des montagnes, il me semble qu'il s'écarte du texte de Polibe, qui ne parle que de deux rivières, et plus encore de celui de Tite-Live, où il n'est question que d'une petite île. Il se crée donc une nouvelle difficulté qui n'a de solution que dans mon système. C'est ce que je le prie d'examiner lui-même avec attention. Toute cette discussion n'est pas d'une grande importance pour les lecteurs ordinaires, ni même pour les écrivains modernes qui ne se piquent pas ordinairement d'une si scrupuleuse exactitude ; mais je crois que les amateurs de l'antiquité me sauront gré d'avoir mis d'accord Polibe et Tite-Live autant qu'il était possible ; car c'est les mettre d'accord que de rendre raison des petites différences qui existent entr'eux, et d'en expliquer la cause. Au reste, ce que je dirai dans les articles suivans achèvera de lever tous les doutes qui peuvent rester dans l'esprit du lecteur même le plus prévenu contre mon opinion.

§. II.

*Quelle est l'Ile décrite par Polibe et
Tite-Live?*

V. Si l'on veut prendre à la lettre le texte de Polibe, on pourra croire que son Delta avait la grandeur de celui d'Égypte : mais Tite-Live nous dit que ce n'était qu'un petit espace de terrain, *agri aliquantum*, comme écrit M. Dureau de Lamalle, qui traduit « une certaine étendue de plaines, » ce qui ne conviendrait nullement à la prétendue île des Allobroges, presque entièrement formée de terrains montueux et peu fertiles. D'autres éditions écrivent *agri aliquantulum* ; et comme les copistes sont plutôt portés à retrancher qu'à ajouter, il paraît que c'est la véritable leçon, et qu'il ne s'agit ici que d'une petite étendue de plaines, description qui convient parfaitement à l'île de ma carte. L'écrivain grec qui avait fait la route d'Espagne à Turin par Arles, comme on la faisait ordinairement, et qui n'avait conséquemment

pas vu les lieux comme Trogue Pompée, a donc ici un peu exagéré contre son ordinaire, et nous serions fort embarrassés de trouver dans l'endroit dont il est ici question, une île aussi étendue. Soit au quatrième campement comme l'affirme Tite-Live, soit dans un lieu plus rapproché comme nous verrons bientôt qu'il faut la chercher, il me semble que nous devons préférer ici l'assertion de Tite-Live, qui observe que cette île n'embrassait qu'un petit espace de terrain, *aliquantum*, et même, suivant les meilleures éditions, *aliquantulum agri* (1).

Cette première difficulté vaincue, il en reste une seconde qui n'est pas moins embarrassante; c'est de trouver la rivière appelée *Scarras* par Polibe, *Bisarar* par Tite-Live, et l'île qu'elle a servi à former. C'est ici que les critiques modernes se sont donné carrière. Ils ont

(1) C'est ainsi qu'écrit la belle édition de Tite-Live, imprimée à Paris, en 1573, dans le texte comme dans les notes faites par Charles Sigonius et *Joannes Saxonius Hatstedii*, sur des éditions plus anciennes. Ces deux commentateurs sont placés, savoir : Jean le Saxon, sous l'an 1547, et Sigonius sous l'an 1550, dans l'*Onomasticon* de Saxius.

34 *V. Ile ou Delta de Polibe.*

altéré le texte de Tite-Live, et même celui de Polibe, pour faire insérer la Saône *arar*, dans le texte de ces historiens, et cette opinion a long-tems été celle de tous les savans. La belle édition imprimée par Wechel en 1609, par les soins d'Isaac Casaubon, qui, dans sa préface, assure avoir consulté plusieurs manuscrits, fait dire à Polibe τῷ μὲν γὰρ ἰ Ροδῶνος, τῷ δὲ ἰ Ἀραγῶνος, et c'est d'après lui que dom Thuillier a traduit la Saône. Mais pour cela il fallait faire aller Annibal jusqu'à Lion, et l'on a vu que Mandajors avait détruit cette opinion, en lisant *Isara* dans Tite-Live. Il n'en a pas coûté davantage aux critiques modernes de créer un nouveau nom, en lisant ἰ Ιοάργωσις dans Polibe, afin de favoriser l'opinion de Mandajors, qui me paraît absurde, en faisant une île de ce qui n'a certainement jamais été appelé ainsi par personne, et en plaçant au centre des Allobroges cette île que Tite-Live dit seulement être voisine des Allobroges.

Ces deux noms, *Scaras* et *Bisarar*, surtout si, faisant l'article ἰ avec le commencement de *Scaras*, on le réduit à ἰ Ἀργῶσις, et faisant *ibi* avec le commencement de *Bisarar*, on lit dans Tite-Live *ibi arar* ou *ibi aras*, deviennent absolument les mêmes, et on ne lit point Ἀραγῶσις.

au lieu de *Ἀγαῆ* (1), ou *Ἰσάγας*, au lieu d'*Ἰσαῆ*; car un traducteur de Strabon doit connaître les noms grecs de son texte. Ce géographe fait cinq fois mention de l'Isère, qu'il nomme quatre fois *τοῦ Ἰσαῆος* au génitif (2), et une fois *τὸν Ἰσαῆον* (3) à l'accusatif. Or, tous ceux qui connaissent un peu les règles de la déclinaison grecque, savent que cet accusatif pourrait indiquer *Ἰσαῆος* pour nominatif, si les quatre exemples du génitif *Ἰσαῆος* ne caractérisaient pas invinciblement la cinquième déclinaison et le nominatif *Ἰσαῆ*, en sorte que la locution *Ἰσάγας* est un véritable barbarisme échappé au savant Schweighæuser, mais que personne n'aurait dû copier.

Au reste, quand on voudrait conserver scrupuleusement la leçon des manuscrits, et qu'on y lirait *Scaras* et *Bisarar*, ces deux noms ne diffèrent pas assez, pour qu'à cent ans de distance, l'un n'ait pas pu être dérivé de l'autre. A l'époque où Polibe écrivait, les Phocéens Marseillais étaient les maîtres de Mar-

(1) C'est ainsi qu'écrit Strabon, t. 1, p. 283, de l'édition d'Amsterdam, 1707.

(2) *Id.* p. 282, 283 et 312.

(3) *Id.* p. 317.

seille et de la partie inférieure du cours du Rhône depuis Avignon, dont nous avons encore des médailles grecques. S'il faut en croire cet historien sur le peu de progrès qu'avait fait alors la civilisation des Celtes, ces Phocéens, et les habitans de leurs colonies, étaient peut-être les seuls qui écrivissent les noms propres en leur donnant une forme grecque. Ils ont appelé la rivière, *Scaras* ou *Aras*. Du tems de Tite-Live, les Romains étaient les maîtres de Marseille et de tout le cours du Rhône. Trogue Pompée, qui avait vécu avant lui, avait, le premier, osé entreprendre d'écrire une histoire universelle en latin. La langue latine était devenue absolument dominante, et ce nom de *Scaras* ou *Aras*, barbare pour les Romains, était devenu *Bisarar* ou *Arar*, peut-être par analogie avec l'*Arar*, ou la Saône, qui se jette dans le Rhône à Lion.

On pourrait conjecturer encore que le nom de *Bisarar* ou *Bisaras* est à peu près le même que *Bicarus*, et c'est ce dernier nom que donne à l'Eygues le docte Suarès, évêque de Vaison, qui connaissait parfaitement bien son pays (1). Il en parle même ailleurs que

(1) *Descriptiuncula Avenionis et comitatus venas-*

dans sa nomenclature ; et lorsqu'il veut faire connaître la situation des Etats que le Pape possédait en France (1), il dit que ces Etats sont bornés au nord par l'Ouvèze (*Ovasicus*), l'Eygues (*Bicarus*), et d'autres limites qui le séparent du pays des Allobroges, aujourd'hui le Dauphiné. Bullet, qui nous a donné de volumineux Mémoires en plusieurs tomes in-folio sur la langue celtique, dit que *Car* y signifie embouchure, en sorte que *Bicar*, latinisé en *Bicarus*, veut dire double embouchure. On sent bien que cette étimologie n'est qu'une simple conjecture qui seule n'aurait aucune force, et qui ne prouverait rien, si elle ne venait à l'appui du témoignage des auteurs anciens. Mais ce serait prêter soi-même au ridicule que de trouver plaisant que les Celtes employassent leur langue pour former les noms propres, comme si les noms propres n'étaient pas ceux qui conservaient le plus long-tems les anciennes formes du langage. Il est donc fort simple que des peuples aussi voisins de

cini. Lugduni, 1658, p. 6 de la Préface. *Bicarus*, Eygues.

(1) *Id.* p. 1 du texte, et 9 de l'ouvrage entier.

Marseille, aient suivi l'exemple de ses habitans en parlant trois langues, le celtique, le latin et le grec, comme nous l'apprenons de Varron. Lorsque ce savant nous dit qu'on parlait trois langues à Marseille, il nous prouve bien évidemment que les Phocéens y conservaient leur langue, et qu'ils étaient obligés de savoir le celtique pour commercer avec les Celtes, et le latin pour commercer avec les Latins.

C'est ce que nous dit formellement Isidore de Séville (1), nommé à l'évêché de cette ville l'an 601, et qui a composé son *Traité des Origines* sur des livres que nous n'avons plus aujourd'hui. Je donnerai ici en entier la traduction de ce passage, qui m'a paru curieux.

« Lorsque Cyrus se fut emparé des villes maritimes de la Grèce, et que les Phocéens, vaincus par lui, étaient livrés à tous les maux qui suivent la conquête, ils jurèrent de s'éloigner si loin de l'empire des Perses, qu'ils n'entendraient plus même

(1) *Originum, libri XV, cap. 1*, dans les *Auctores linguae latinae. Geneva, 1622*, page 1189, ligne 48 et suivantes.

« prononcer leur nom. Pour remplir ce ser-
« ment, ils partirent pour les golfes les plus
« éloignés de la Gaule; et s'étant garantis,
« par leurs armes, de la férocité des Gaulois,
« ils bâtirent *Massilia* (Marseille), et lui
« donnèrent le nom de leur chef. Varron dit
« que ces peuples avaient trois langues, parce
« qu'ils parlaient le grec, le latin et le gaulois.»
*Hos Varro trilingues esse dicit, quod et
græcè loquentur, et latinè et gallicè.*

Ils pouvaient donc mêler le latin et le cel-
tique dans la formation de leurs noms pro-
pres, comme nous mêlons encore aujourd'hui
le latin et le français sur nos monnaies.

Au reste, il ne faut pas croire que très-
anciennement les Celtes n'aient pénétré en
Italie antérieurement à Sigoveze. Isidore dit
encore très-formellement (1).

« Les Ombriens sont une nation italienne;
« mais ils tirent leur origine des anciens Gau-
« lois qui cultivent le mont Apennin. Les his-
« toriens nous rapportent qu'au tems du dé-
« luge, les Gaulois survécurent aux pluies,

(1) *Id.* p. 1041. *Orig. lib.* IX, c. 2.

« et que, par cette raison, les Grecs leur
 « donnèrent le nom d'Ombriens, de pluie. »
*Umbri Italice genus est, sed Gallorum
 veterum propago qui Apenninum montem
 incolunt, de quibus historice perhibent quod
 tempore aquosæ cladis imbribus superfue-
 rint, et ob hoc ομβριων græcè nominatos.*

Le mélange de la langue celtique et de la langue latine n'a donc rien de surprenant, même pour des tems bien plus anciens que ceux qui nous occupent ici, et l'étimologie que j'ai donnée du nom de *Bicar* ou *Bicarus* n'a rien de fort extraordinaire. Trogue Pompée, né à Vaison, comme je l'ai déjà observé, devait écrire en latin plus exactement que Polibe ne l'avait fait en grec, le nom des lieux de la contrée où il était né. C'est lui peut-être qui avait rectifié cette partie de l'ancien récit, en écrivant *Bicarus* ou *Bisarus*, et Tite-Live l'en avait cru de préférence sur le nom de cette rivière, comme sur l'étendue de l'île qu'elle formait. Il n'y a rien dans tout cela qui ne soit naturel et très-vraisemblable.

L'Eygues prend sa source dans le sein même des Hautes-Alpes, comme on peut le voir dans la carte de Cassini, où il est très-bien

décrit (1), et qui lui donne le nom d'Aigues, ou de la Vigne. Il naît au-dessus de Saint-André-de-Rozans, où il se joint à un autre torrent appelé Lidane. Il reçoit, au-dessous de Rémusat, une petite rivière aussi considérable que lui, dont la source est au-dessus de Chalançon, et qui se nomme l'Oulle. Une autre petite rivière, connue sous le nom de Leynuées, s'unit à lui à Curnier, un peu au-dessus des Piles. Ces quatre torrens, réunis à beaucoup d'autres, forment une petite rivière pendant un cours que ses détours peuvent faire évaluer à près de trente lieues, jusqu'à son embouchure dans le Rhône. C'est environ à trois lieues au-dessus de cette embouchure, qu'il est subdivisé en deux branches, dont l'une va se joindre à une petite rivière, connue sous le nom de la Meyne, et tombe avec elle dans le Rhône à plus de deux lieues de l'autre. Il en résulte une petite île de deux lieues de base sur trois lieues de hauteur, et plus exactement, de six mille romains sur dix, qui occupe environ quatre lieues carrées d'un terrain très-fertile en blé, où se trouvent renfermées les

(1) Voyez le n°. 121 de cette carte.

villes d'Orange et de Caderousse. Je conviens qu'il y a loin de là au Delta d'Égypte, que M. de Luc évalue à une longueur de 96 milles romains sur une base de 75 milles, prise depuis le bras du Nil à Rosette, jusqu'à celui de Damiette. Cet écrivain ajoute que Polibe connaissait bien cette étendue, puisqu'il avait été en Égypte, dans sa jeunesse, l'an 198 avant notre ère (1). Polibe avait alors huit ans; c'est faire des observations à un âge bien précoce.

On s'est autorisé du mot grec *νῆσος* qui est celui dont se sert Polibe pour désigner son *Delta*, et qui signifie quelquefois presque île, du moins dans la composition des mots, comme dans le Péloponèse, pour faire ce Delta avec deux rivières et des montagnes. M. de Mandajors est le premier des modernes que je sache avoir eu cette opinion. Il a lu *Isara* dans les textes de Polibe et de Tite - Live, qu'il a corrigés sans le secours d'un seul manuscrit, et d'Anville a suivi son opinion. Elle a été adoptée par M. de Luc, qui en forme le territoire des Allobroges. Mais Polibe dit, au contraire, que ce fut après être sorti de cette île, qu'Annibal

(1) Hist. du Passage des Alpes, p. 87,

entra sur le territoire des Allobroges, et qu'il y entra en tremblant, c'est son expression (1). Tite-Live, après l'avoir décrite comme une île véritable, ainsi qu'on l'a vu plus haut, ajoute : *Accolunt prope Allobroges.* « Au-
« près de ce lieu habitent les Allobroges. » Les deux historiens s'accordent donc sur ce point, qui suffit pour détruire le système de MM. de Mandajors et de Luc.

L'auteur qui a écrit dans les Annales Militaires a parfaitement bien senti cette difficulté. Il a compris que l'île prétendue, formée par le Rhône et l'Isère, serait beaucoup trop grande pour les expressions employées par Tite-Live; il a trouvé avec raison l'Isère trop éloignée de Roquemaure et d'Aëria pour qu'Annibal y fut arrivé à son quatrième campement, et il motive très-bien cette opinion; il forme son île avec trois rivières et des montagnes, et la place à Montélimar, entre le Roubion et l'Isère, sa base appuyée sur le Rhône. Mais il n'y a nul rapport entre le mot *Roubion* et *Scaras* ni *Bisarar*. Je ne sais où il prend que le mot *fon* signifie eau dans la langue

(1) Antiquités de Vaucluse, p. 134.

celtique ; il me cite pour le prouver, et je n'ai jamais rien dit de semblable ; il veut dériver Roubion de *Bicarus*, que Suarès dit signifier l'Eygues. Le Roubion est un véritable torrent. L'emplacement qui se trouve entre ce torrent et l'Isère peut-il s'appeler une île ? Celle de l'Eygues et de la Meyne, par le canal qui les joint dès la plus haute antiquité, en forme, au contraire, une tellement véritable, que d'Anville la met comme telle dans sa carte de l'expédition d'Annibal, comme dans toutes celles qu'il a dressées, et où se trouve cette petite contrée. On la trouve plus anciennement dans un petit atlas gravé en 1583, et dans une carte particulière de la principauté d'Orange, où la rivière qui traverse cette ville est évidemment confondue avec l'Eygues par le discours qui accompagne cette carte. Dans ce discours, la rivière est nommée l'Argence, prenant sa source où est celle de l'Eygues, qui peut-être autrefois a coulé naturellement par cette seconde branche. En supposant cependant qu'elle ne soit qu'artificielle, le canal de jonction est nécessaire pour un double objet ; d'abord, pour diviser les eaux de l'Eygues, qui inonderaient le territoire d'Orange, sans cette dérivation ; ensuite, pour augmenter

la masse des eaux que la Méyne conduit à Orange, plus encore autrefois qu'à présent, que cette ville a beaucoup perdu de son ancienne splendeur. *Arausio*, c'est le nom qu'on lui donnait du temps d'Annibal, paraît avoir été la capitale des Cavares avant Avignon, et cette ville était le séjour d'une légion sous les Romains. Polibe ne dit pas que les montagnes, que j'affirme être le rocher de Montfaucon, forment, mais bordent un des côtés de l'île, et c'est le côté que forme le Rhône. C'est ainsi du moins que dom Thuillier a cru devoir expliquer le texte de Polibe, qui, sans cela, aurait été contraire à celui de Tite-Live, où il ne paraît être question que d'une île véritable. D'après cette explication, rien n'est assurément plus clair, ni plus facile à comprendre.

Je crois avoir levé tous les doutes sur l'île de Polibe et de Tite-Live. Deux ponts à passer, dans une même journée, sur deux rivières qui peuvent être considérées comme n'en faisant qu'une seule, et qui ont pour bassin un espace de trente lieues de longueur sur une assez grande largeur, qui ont conséquemment assez d'eau pour ne pouvoir être passées à piés joints en cet endroit, comme cela a été dit par quelqu'un qui n'y a sans doute jamais

été, ces deux ponts, dis-je, ont dû naturellement faire donner le nom d'île au terrain intermédiaire, par une armée qui mettait quatre jours à le traverser, et qui a pu s'exagérer sa grandeur. On ne doit pas être surpris que la possession en fut disputée par les Allobroges, qui autrefois, disait Strabon (1), en parlant d'un tems peu éloigné de celui de Tite-Live, fesaient la guerre avec des armées nombreuses.

M. R..., qui a fait la note de la Bibliothèque de Genève (2), convient que l'île des Allobroges de M. de Luc, la même que celle de Mandajors, n'a pas la forme du Delta d'Égypte, et il reconnaît que, du tems de Polibe, la géographie était extrêmement imparfaite. Cette science, dit aussi M. de Luc (3), était alors bien éloignée de ce degré d'exactitude qu'elle a atteint de nos jours. Si, donc, M. de Luc est autorisé à n'admettre qu'en partie le texte de Polibe en cette occasion, il m'est permis d'en faire autant. Mon île, surtout dans la

(1) Livre IV, 1, p. 28 du tome 2 de la traduction française.

(2) P. 149.

(3) Hist. du Passage des Alpes, p. 88.

carte du comté Venaissin, faite par d'Anville en 1745, a la forme du Delta sans en avoir l'étendue; et c'est ce qui a fait que Tite-Live, au tems duquel ce Delta des Celtes était beaucoup mieux connu, a eu soin d'observer que cette île ne renfermait qu'un territoire très-borné. Il a seulement ménagé Polibe, en ne le critiquant pas comme il aurait pu le faire, et cette attention pour un historien aussi respectable ne peut que lui faire honneur, sans rien diminuer de la force de son témoignage.

Je crois donc avoir encore ici concilié les deux auteurs sans lesquels il nous est impossible de faire un pas dans la carrière où je me suis engagé. Je crois surtout avoir étudié la marche d'Annibal, autant que la connaissance parfaite des lieux permettait de le faire. Je n'ai pas l'honneur d'être académicien d'Aix, où je ne savais pas même qu'il y eût une académie. Je ne l'ai appris que très-récemment, et je sais qu'elle a pour secrétaire perpétuel M. Gibelin, homme de lettres très-distingué (1),

(1) Voyez son article, dans la *Biographie des Hommes vivans*, publiée par M. Michaud, tome 3, page 263.

dont je m'honorerais d'être le collègue. Mais j'étais propriétaire du Lampourdier, sur la Meyne, avant M. le général Chabran ; je savais donc très-bien que la Meyne n'était pas l'Eygues ; mais je crois savoir de plus que la réunion de ces deux rivières remonte à la plus haute antiquité, ainsi que la ville d'Orange, à laquelle cette réunion est absolument nécessaire, comme le prouve la seule inspection de la carte du Comté Venaissin, gravée par d'Anville en juillet 1745, et où il a compris les diocèses d'Avignon, Carpentras, Vaison, Carvaillon, Orange et Saint-Paul-Trois-Châteaux ; elle est très-bien faite. L'île d'Annibal y est parfaitement dessinée, ainsi que l'ancien aqueduc d'Orange et son arc de triomphe. Soit que l'Eygues se joignît au Rhône plus au nord, dans le tems qu'elle a été dessinée, soit qu'elle soit plus exacte que la carte de Cassini, sa forme est absolument celle d'un Delta dont la base a 2,300 toises, et la hauteur 6,000. On sent que les embouchures d'un torrent peuvent avoir changé de direction dans l'espace de plus de deux mille ans qui se sont écoulés depuis l'expédition d'Annibal. A une telle distance, ce que j'ai dit me paraît suffisant pour démontrer l'existence et la situation de l'île, ou

Delta, dont je vais chercher quels furent les habitans.

§. III.

Quel peuple habitait l'Ile ou Delta du Rhône ?

VI. IL faut encore ici recourir au texte de nos deux historiens, pour bien se pénétrer de leur récit. Je rapporterai d'abord celui de Polibe.

« Annibal trouva dans cette île deux frères
« qui, armés l'un contre l'autre, se disputaient le royaume. L'ainé mit Annibal dans
« ses intérêts, et le pria de l'aider à se maintenir dans la possession où il était. Le Carthaginois n'hésita point ; il voyait trop combien cela lui serait avantageux. Il prit donc
« les armes, et se joignit à l'ainé pour chasser
« le cadet. Il fut bien récompensé du secours qu'il avait donné au vainqueur. On fournit
« à son armée des vivres et des munitions en abondance. On renouvela ses armes, qui
« étaient vieilles et usées. La plupart de ses

« soldats furent vêtus, chaussés, mis en état
« de franchir plus aisément les Alpes. Mais
« le plus grand service qu'il en reçut, fut que
« ce Roi se mit avec ses troupes à la queue
« de celles d'Annibal, qui n'entraît qu'en
« tremblant sur les terres des Gaulois, nom-
« més Allobroges, et les escorta jusqu'à l'en-
« droit, d'où l'armée devait entrer dans les
« Alpes. » « Tant qu'elle fut dans le
« plat pays, les chefs des Allobroges ne l'in-
« quiétèrent pas dans sa marche, soit qu'ils
« redoutassent la cavalerie carthaginoise, ou
« que les Barbares dont elle était accompa-
« gnée les eussent tenus en respect. Mais
« quand ceux-ci se furent retirés, et qu'Anni-
« bal commença d'entrer dans les détroits des
« montagnes, alors les Allobroges coururent,
« en grand nombre, s'emparer des lieux qui
« commandaient ceux par où il fallait que
« passât l'armée d'Annibal. »

Ce texte est extrêmement clair, et ceux qui, comme M. de Luc, s'en tiennent exclusivement au texte de Polibe, ne peuvent confondre les habitans de l'île avec les Allobroges. En effet, ces habitans étaient les Cavares, ainsi que nous l'apprenons de Strabon, qui place

VI. *Habitans de l'île du Rhône.* 51

ces peuples depuis Cavailon jusqu'à la jonction du Rhône et de l'Isère (1), y comprenant ainsi les Tricastini et les Ségalauni; mais il s'explique ensuite, en disant (2) que les Cavares occupent la rive du Rhône opposée aux Volques, et que ce nom de Cavares a tellement prévalu sur celui des autres peuples, qu'on le donne à tous les barbares leurs voisins.

Quant aux Allobroges, il les place de l'autre côté de l'Isère, leur donnant Vienne pour capitale (3), et dit qu'ils touchaient les Voconces (4). On voit qu'il est parfaitement d'accord avec Polibe, qui les distingue des Cavares, que Tite-Live semble n'avoir pas connus; puisque cet historien latin prétend que les Volques occupaient les deux côtés du Rhône contre le témoignage de Strabon. Quant aux Allobroges, il s'écarte formellement du récit de Polibe, en leur donnant les deux chefs dont il parle aussi en ces termes (5):

(1) Livre 4, I, 9, p. 25 de la traduction française.

(2) *Id.* livre 4, I, 10, p. 29 de la traduction.

(3) *Id.* livre 4, I, 9, p. 27 de la trad.

(4) *Id.* livre 4, VI, 3, p. 90 de la trad.

(5) Livre XXI, chap. 31, p. 91 de la trad. franç.

52 VI. *Habitans de l'île du Rhône.*

« Près de l'île, se trouvent les Allobroges,
« nation qui ne le cède à aucune autre de la
« Gaule, en puissance et en gloire. Elle était
« alors divisée par la rivalité de deux frères
« qui se disputaient la couronne. L'aîné,
« nommé Brancus, venait d'être dépossédé
« par son cadet qui, soutenu des jeunes guer-
« riers du pays, avait la force au défaut des
« droits légitimes. Annibal étant survenu fort
« à propos dans ce moment, le jugement de
« ce démêlé fut remis à sa décision ; et, de-
« venu l'arbitre d'une couronne, il remit l'aîné
« en possession du trône, ce qui avait été
« l'avis des vieillards et des principaux chefs.
« En récompense de ce service, Brancus four-
« nit abondamment à l'armée d'Annibal, des
« vivres et des provisions de toute espèce,
« des habits surtout, dont les froids rigoureux
« qui ont toujours décrié les Alpes, avertis-
« saient de se prémunir. Ayant ainsi apaisé
« les dissensions des Allobroges, et désormais
« se dirigeant vers les Alpes, il se détourna
« sur la gauche, vers le pays des Tricastins. »

On voit que Tite - Live, qui a omis les
Cavares, contre le témoignage de Strabon,
n'en parle pas davantage ici, contre celui de

VI. *Habitans de l'île du Rhône.* 55

Polibe, qui est fortifié par ceux de Pline et de Ptolémée, d'après lesquels j'ai parlé fort au long des Cavares, dans un autre ouvrage (1). Mandajors avait formé son système sur le texte de Tite-Live, et il n'est pas étonnant qu'il y ait vu l'île des Allobroges, quoique cet historien, peu d'accord avec lui-même, dise que ces peuples se trouvaient non dans l'île, mais près de l'île. Il est étonnant que M. de Luc, qui abandonne entièrement Tite-Live, pour s'attacher uniquement à Polibe, y ait lu ce qui n'est que dans l'historien latin. Tel est l'effet de l'esprit de système, qui ne fait voir dans les anciens que ce que l'on veut y trouver.

J'ai donc démontré que l'île de Polibe, et même celle de Tite-Live, n'est point l'île des Allobroges, mais celle des Cavares. J'ai, par là, fini d'éclaircir la seconde question, relative à cette île. J'espère n'être pas moins clair dans la discussion du troisième et dernier point qui me reste à examiner.

(1) *Antiquités de Vaucluse*, p. 15—100.

TROISIÈME QUESTION.

Où Annibal a-t-il passé les Alpes ?

VII. NOUS avons encore un petit ouvrage assez curieux, imprimé à Paris, en 1517, sous le règne de François I^{er}. (1), sur tous les passages des Gaules en Italie. Celui que l'auteur désigne (2) comme ayant été franchi par Annibal, est par le Val de Tarentaise, en Savoie, et le Mont-Jouvet, d'où l'on descend dans la vallée d'Aouste. On passe ensuite à Ivrée et à

(1) La totale et vraie description de tous les passages, lieux et destroitx, par lesquels on peut passer et errer des Gaules es Ytalies et signamment par où passèrent Hannibal, Julius César, et les très-chrestiens, magnanimes, et très-puissans roys de France, Charlemaigne, Charles VIII; Loys XII, et le très-illustre roy François, à présent régnant, premier de ce nom. 28 feuilles in-4°.

(2) Au feuillet 11.

Vercell, d'où l'on entre dans le duché de Milan. Une inscription que l'auteur dit y avoir été gravée semble en être une preuve parlante.

L'auteur convient cependant que plusieurs historiographes disent qu'Annibal passa par le Mont-Genèvre en Briançonnais, qu'il dit être le meilleur et le plus aisé passage pour la conduite de l'artillerie, ajoutant même que, de tous les autres, il n'y a que celui-là par lequel on puisse la faire passer. Il désigne cependant dix passages différens, dont plusieurs sont même subdivisés en d'autres. On peut donc regarder cet ancien écrivain comme favorable à l'opinion qui fait passer Annibal par le Mont-Genèvre.

On reconnaît depuis long-tems assez généralement, que le passage des Alpes par Annibal, s'était fait par Briançon sur le Mont-Genèvre. C'est l'opinion du chevalier Folard, et du géographe d'Anville. Je n'ai fait que le modifier d'une manière plus conforme au récit de Polibe et de Tite-Live, dans un ouvrage plus récent (1), que j'ai déjà cité plusieurs

(1) Antiquités et monumens du département de Vaucluse. Paris, 1808, p. 100—229.

56 VII. *Troisième Question.*

fois. M. de Luc le fils a publié dix ans après, un autre ouvrage (1), dont l'objet est de prouver que Tite-Live n'a pas connu un fait dont tous les monumens étaient en quelque sorte sous ses yeux, puisqu'ainsi qu'on l'a déjà vu, il était né à Padoue, dans la Gaule cisalpine, et qu'Annibal a alongé fort inutilement sa route de cent cinquante lieues, pour aller chercher le passage du petit Saint-Bernard, en s'exposant à une foule de nouveaux obstacles qu'il lui était facile d'éviter. C'est ainsi que ce qui est très-clair chez les anciens, cesse de l'être pour nous. Mais cette nouvelle opinion ne paraît jusqu'à présent avoir été adoptée par personne, du moins en France. J'ai cru devoir déjà le combattre dans un de nos journaux littéraires les plus estimables (2), où mes observations très-sommaires ont été admises sans la moindre réclamation.

La Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts, faisant suite à la Biblio-

(1) Histoire du Passage des Alpes, par Annibal. Genève, 1818, in-8°.

(2) Annales Encyclopédiques, rédigées par M. Millin, année 1818, tome 4, p. 148.

thèque Britannique (1), a été plus indulgente pour M. de Luc.

Il est naturel que l'auteur, ayant écrit à Genève, où s'imprime ce journal, y ait facilement inspiré ce sentiment. Cependant on a de la peine à comprendre comment MM. les Rédacteurs, qui ont fait deux notes (2) sur le Mémoire qui leur était vraisemblablement envoyé, n'ont pas été un peu plus favorables à Tite-Live, qu'ils ont sacrifié à Polibe, au lieu de concilier ces deux historiens comme l'a fait l'ouvrage déjà cité, ce qui n'était pas bien difficile. Cependant l'article inséré à Genève l'a aussi été dans le journal où j'avais déjà parlé en sens contraire, sans doute afin de mettre le lecteur impartial à portée de juger la question par lui-même, et peut-être parce que M. Millin, auteur de ce journal, était mort dans l'intervalle. Mais M. Letronne, dans le *Journal des Savans*, a depuis combattu avec force, et entièrement renversé le système de M. de Luc.

S'il y a un point sur lequel Polibe et Tite-

(1) Tome 8, 3^e. année, 1818, p. 187 de la partie littéraire.

(2) Pages 149 et 150.

Live soient d'accord, c'est le passage des Alpes par le Mont-Genèvre, ainsi que nous le verrons bientôt. Mais il faut d'abord connaître les mesures dont s'est servi l'historien grec, pour déterminer la route qu'il fait décrire à l'armée d'Annibal. Ce sera l'objet de l'article suivant, où j'examinerai quelles ont été les mesures itinéraires de Polibe. Je m'occuperai ensuite, avec le secours de ces connaissances préliminaires, de la route d'Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'à Mons-Seleucus, puis jusqu'à Briançon, et enfin jusqu'à Turin.

§. I^{er}.

Des Mesures itinéraires de Polibe.

VIII. POLIBE est le plus ancien écrivain grec à qui les Romains aient été bien connus. Il avait passé une partie de sa vie dans les hauts emplois de la république des Achéens; et ayant été obligé d'aller à Rome pour les affaires de sa patrie, il y demeura environ quarante ans, accompagnant le jeune Scipion dans ses voyages et dans ses conquêtes. Nous

VIII. *Mesures itinéraires de Polibe.* 59

voyons par les cinq premiers livres qui nous restent de son histoire, et par les fragmens des trente-cinq derniers, que nous avons malheureusement perdus, qu'il s'était singulièrement attaché à la géographie ; ainsi nous ne pouvons douter qu'il n'eût fait une comparaison exacte des mesures des Grecs et des Romains. Il nous a rendu compte des résultats de cette comparaison et du rapport qu'il avait trouvé entre ces mesures, dans une digression qu'il a mise au commencement de son troisième livre (1), sur l'étendue des pays qui entourent la partie occidentale de la Méditerranée. Je rapporterai dans la suite ce passage tout entier.

Comme Polibe pouvait craindre que les Grecs ne le soupçonnassent de donner des mesures imaginaires d'un pays qu'ils regardaient comme impraticable, il leur rend compte des moyens qu'il avait eus de s'en instruire avec exactitude. « Maintenant, dit-il, les routes à travers ces pays ont été mesurées par les Romains, et divisées par des marques posées de huit stades en huit stades, »

(1) Page 193 de l'édition de Paris.

60 VIII. *Mesures itinéraires de Polibe.*

On reconnaît là sans peine les pierres milliaires ; car c'était à chaque mille que les Romains mettaient ces signaux.

Les huit stades faisaient 4800 piés grecs , et le mille 5000 piés romains : ces piés étaient donc entr'eux comme 25 à 24. Cette manière de compter est celle de Strabon lui-même, celle de Vitruve, celle de Columelle, celle de Pline, de Higin, de Censorin. M. Fréret (1) n'y voit qu'une difficulté puisée dans une citation de Polibe, tirée de Strabon. Il serait trop long de la discuter ici, et cela n'est nullement nécessaire pour notre objet.

Si donc le stade est évalué par tous ces auteurs, à la huitième partie du mille romain, il faut connaître la valeur du pié et du mille romain, pour déterminer la valeur des mesures itinéraires des Grecs.

Notre pié de roi était divisé en 12 pouces et 144 lignes. On subdivise le pié en 1440 parties pour avoir des dixièmes de ligne (1). On

(1) *Mém. de l'Acad. des Insc.*, t. 24, p. 454.

(2) *Voyage du jeune Anacharsis*. Paris, 1790, t. 7, tables, p. LX. On sait que M. de Sainte-Croix est l'auteur de ces tables. Nous comptons aujourd'hui par

VIII. *Mesures itinéraires de Polibe.* 61

s'est partagé sur le nombre des dixièmes de ligne qu'il faut donner au pié romain. M. de Sainte-Croix a cru devoir lui en attribuer avec d'Anville et d'autres savans, 1306, c'est-à-dire, 10 pouces 10 lignes et 6 dixièmes de ligne.

Suivant cette évaluation, le pas romain, composé de cinq piés, sera de 4 piés de roi, 6 pouces 5 lignes.

Le mille romain, composé de mille pas, sera de 755 toises 4 piés 8 pouces 8 lignes. Pour éviter les fractions, d'Anville et M. de Sainte-Croix ont porté le mille romain à 756 toises.

Comme on compte ordinairement 8 stades par mille romain, nous prendrons la huitième partie de 756 toises, valeur de ce mille, et nous aurons pour le stade 94 toises et demie (1), ou 184 mètres et 115 millimètres.

mètres. On peut voir sur les nouvelles mesures, ce que j'ai dit au tome 2 de mes Mémoires sur l'Histoire ancienne du Globe, p. 7 et suivantes.

(1) *Id.* p. LX. L'auteur cite d'Anville, *Mesures itinéraires*, page 10. Lisez aussi la Préface de la Notice sur l'ancien Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, page 2.

62 VIII. *Mesures itinéraires de Ptolémée.*

Il y avait ci-devant en France, plusieurs sortes de lieues; la grande de 3000 toises, telle était celle des contrées méridionales de la France, connue sous le nom de lieue de Provence; la petite de 2000, et la moyenne de 20 au degré (environ 2553 toises), qui est la lieue marine, et à laquelle, pour avoir des nombres ronds, on en substituait quelquefois une de 2500 toises. Cette lieue moyenne représentait le *parasange*, mesure itinéraire autrefois en usage dans l'Égypte, la Perse, la Turquie, et presque toute l'Asie. On appelle lieue géographique ou commune, la vingt-cinquième partie du degré ancien, et c'est celle que l'on trouvera graduée sur ma carte. L'estime qu'on en avait faite ne s'est pas trouvée juste. On la croyait égale à 2283 toises, et elle n'en a que 2280,32, suivant la nouvelle mesure de l'arc du méridien, qui donne 57,008 toises pour le degré moyen (1).

Ainsi, le rapport du stade à la lieue commune sera donné par les deux tables suivantes.

(1) Voyez mes Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe, t. 2; p. 12.

VIII. Mesures itinéraires de Polibe. 65

1	stade vaut	94 toises et demie.		
2	189		
3	283	1/2	
4	378		
5	472	1/2	
6	567		
7	661	1/2	
8	756		
9	850	1/2	
10	945		
20	1890		
30	2835	ou 1 lieue et	toises. 554,68
40	3780	ou 1	1499,68
50	4725	ou 2	1643,66
60	5670	ou 2	1109,36
70	6615	ou 2	2054,36
80	7560	ou 3	719,04
90	8505	ou 3	1664,04
100	9450	ou 4	328,72
110	10395	ou 4	1273,72
200	18900	ou 8	654,44
300	28350	ou 12	986,16
400	37800	ou 16	1314,88
500	47250	ou 20	1643,60
600	56700	ou 24	1972,32
700	66150	ou 29	20,72
800	75600	ou 33	349,44
900	85050	ou 37	678,16
1000	94500	ou 41	1006,88

64 VHL. Mesures itinéraires de Polibe.

Le rapport de la lieue commune ou géographique au stade, sera donné de même par la table suivante.

1 lieue vaut	2280,32	ou	24 stades	32 toises.
2.....	4560,64	ou	48.....	64
3.....	6840,96	ou	72.....	1 1/2
4.....	9121,28	ou	96.....	33 1/2
5.....	11401,60	ou	120.....	65 1/2
6.....	13681,92	ou	144.....	3
7.....	15962,24	ou	168.....	35
8.....	18242,56	ou	192.....	47
9.....	20522,88	ou	216.....	4 1/2
10.....	22803,20	ou	240.....	36 1/2
20.....	45606,40	ou	480.....	73
30.....	68409,60	ou	720.....	15
40.....	91212,80	ou	960.....	51 1/2
50.....	114016,00	ou	1200.....	88
60.....	136819,20	ou	1440.....	30
70.....	159622,40	ou	1680.....	66 1/2
80.....	182425,60	ou	1920.....	8 1/2
90.....	205228,80	ou	2160.....	45
100.....	228032,00	ou	2400.....	81 1/2
200.....	456064,00	ou	4800.....	68 1/2

VIII. *Mesures itinéraires de Polibe.* 65

On observera que les Grecs avaient diverses espèces de stades. Il ne s'agit ici que du stade ordinaire, connu sous le nom d'olimpique (1).

§. II.

Marche d'Annibal, depuis le passage du Rhône, jusqu'à Mons Seleucus.

IX. Les mesures de Polibe étant ainsi bien déterminées, commençons par suivre la marche d'Annibal depuis le passage du Rhône, après avoir traversé l'île formée par les deux branches de l'Eygues. Polibe a bien pu donner à cette rivière le nom de *παραμυδς*, qui n'a pas

(1) Voyage du jeune Anacharsis, Tables, p. LXXI, Note de M. de Sainte-Croix.

Voyez les observations sur ce sujet, placées en tête de la traduction française de Strabon. L'auteur, p. 65, évalue le mille romain non à 756 toises, mais à 760 t. 107 millièmes. Cette différence n'est pas d'une assez grande importance ici, pour que je l'examine en ce moment.

d'autre signification. Cet historien dit qu'Annibal marcha pendant dix jours pour faire environ 800 stades.

D'après l'évaluation donnée dans l'article précédent, ces 800 stades font plus de 33 lieues communes ou géographiques. Ce ne seraient que 30 lieues de 2500 toises, et 600 toises (1), ou trente de ces lieues et un quart.

Ces mêmes 800 stades feraient 100 milles romains, et conséquemment 10 milles romains par jour. Annibal n'en pouvait faire davantage dans une route qui n'en était véritablement pas une, mais qui le conduisait à *Mons Seleucus*, où il prenait celle qui est tracée dans l'itinéraire d'Antonin, et que d'Anville a donnée dans sa carte, de la même manière qu'on le verra dans la mienne. Ce *Mons Seleucus* est aujourd'hui la Batie, sur le mont Saléon, en Dauphiné (2), dans le département des Hautes-Alpes, arrondissement de Gap. Jus-

(1) *Id.* p. 78.

(2) Dictionnaire d'Antiquités, dans l'Encyclopédie par ordre de matières, t. 2, p. 395. Voyez surtout la Notice de la Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, p. 464, art. Mons Seleucus. On trouvera son emplacement décrit et bien dessiné dans l'Histoire des Hautes-Alpes, Paris, 1820, p. 96.

que là, Annibal marcha sur la rive droite de l'Eygues, et peut-être même quelquefois dans le lit de cette rivière, qui forme de petites îles où les éléphants pouvaient mettre le pié. Un lieu sur les bords de la rivière, appelé les *Piles*, qui, en grec, signifie *Portes* (1), rappelle encore le souvenir du point où ce lit se rétrécissant, devient en quelque sorte la porte des Alpes de ce côté-là, c'est-à-dire, un peu au-dessus de Nions.

Tite-Live, sans décrire les lieux, ni compter les jours et les distances avec cette précision, donne une circonstance de plus en disant qu'Annibal ne s'avança pas vers les Alpes, par le chemin direct, mais qu'il se détourna en laissant les Tricastins à sa gauche, et qu'il cotoya l'extrémité des Voconces (2). En effet, sa route aurait été plus courte et plus facile par Apt, où il aurait pris le second chemin des Alpes, tracé dans l'itinéraire d'Antonin. Mais il se serait trouvé là en quelque sorte, sur le territoire des Phocéens-Marseillais, où

(1) Suarès favorise cette opinion, en donnant aux *Piles* le nom latin *Pylæ*, qui a la même acception.

(2) Antiquités de Vaucluse, p. 181.

les Romains auraient pu l'attendre, et c'est ce qui l'empêcha de suivre cette marche d'ailleurs si naturelle.

Un des plus forts argumens que j'aye employé contre le système de Mandajors, est celui que je viens de rapporter d'après Tite-Live, qu'Annibal, au sortir de l'île, se détourna en laissant les Tricastins à sa gauche, et cotoyant l'extrémité des Voconces. Le dernier défenseur de ce système n'a pas été embarrassé de cette difficulté; il prétend que Tite-Live n'a pas parlé de la gauche d'Annibal, mais de la sienne (1), et il cite pour le prouver, une erreur de Quinte-Curce, à qui M. de Sainte-Croix en a reproché tant d'autres, dans son examen critique des Historiens d'Alexandre (2). Je ne prononcerai pas sur le mérite de cette réponse; je me contenterai d'observer que peut-être vaudrait-il mieux ne pas se proposer de telles difficultés que de les résoudre ainsi.

On a vu que la marche d'Annibal n'était pas rapide, puisque Polibe ne lui fait faire

(1) *Journal des Savans*, janvier 1819, p. 33.

(2) Paris, 1804, p. 110, 670. 695, 718, etc.

que dix milles romains par jour. Cependant la longueur de l'Eygues est nécessaire pour compléter cet intervalle. L'auteur qui a écrit dans les *Annales Militaires*, n'a pas fait cette observation en lui substituant le Roubion. Comment Annibal aurait-il pu faire trente lieues en le suivant ? Il se serait d'ailleurs beaucoup trop écarté de sa route, et aurait été obligé d'aller passer par Die. Aussi cet auteur n'explique nullement les dix journées faites par Annibal, le long de la rivière qui, venant des Alpes, s'unissait au Rhône par une double embouchure.

L'auteur qui a écrit dans le *Journal des Savans*, m'oppose ici un argument qu'il a puisé dans l'ouvrage de M. de Luc, où il aurait mieux fait de le laisser. Il observe que Polibe compte 1400 stades du passage du Rhône jusqu'à la montée des Alpes, et que, dans un autre endroit, il dit qu'Annibal a parcouru 800 stades, depuis l'île jusqu'à la montée des Alpes ; de là, cet auteur conclut qu'il y avait 600 stades depuis le passage jusqu'à l'île : mais s'il avait lu Polibe avec plus d'attention, il n'aurait pas tiré cette conclusion qui me paraît évidemment fausse. Pour le

prouver, examinons avec attention les deux passages.

Dans le premier il dit : « (Les Carthagi-
« nois) ayant passé le détroit où sont les
« Colonnes d'Hercules, se soumièrent toute
« l'Espagne jusqu'à ces rochers, où, du côté
« de notre mer, aboutissent ces monts Piré-
« nées qui divisent les Espagnols d'avec les
« Gaulois. Or, de ces rochers aux Colonnes
« d'Hercules, il y a environ huit mille stades;
« car on en compte trois mille depuis les Co-
« lonnes jusqu'à Carthagène, ou la nouvelle
« Carthage, comme d'autres l'appellent : de-
« puis cette ville jusqu'à l'Ebre, il y en a
« deux mille deux cens : depuis là jusqu'aux
« Marchés, seize cens, et autant des Marchés
« jusqu'au passage du Rhône, car les Romains
« ont distingué cette route avec soin par des
« espaces de huit stades. Depuis le passage
« du Rhône, en allant vers ses sources jus-
« qu'à ce commencement des Alpes, d'où l'on
« va en Italie, on compte quatorze cens stades.
« Les hauteurs des Alpes, après lesquelles on
« se trouve dans les plaines d'Italie, qui sont
« le long du Pô; s'étendent encore à douze
« cens stades. Il fallait donc qu'Annibal tra-

« versât environ neuf mille stades, pour venir de la nouvelle Carthage en Italie. Il avait déjà fait la moitié de ce chemin ; mais ce qui lui restait à faire était le plus difficile. Il se préparait à faire passer à son armée, les détroits des monts Pirénées, etc. » (1).

Tous ces calculs ne sont pas extrêmement clairs, et se contredisent évidemment :

1°. Polibe dit que des rochers ou monts Pirénées, aux Colonnes d'Hercules, il y a huit mille stades ; mais dans le développement de ce calcul, il compte des Colonnes à Carthagène..... 3000 stades.

De Carthagène à l'Ebre..... 2200

Et depuis là jusqu'aux Marchés..... 1600

TOTAL..... 6800 stades.

Or les Marchés, qu'on appelle aujourd'hui Ampurias, touchent les rochers, et n'en sont pas distingués dans le calcul de Polibe, qui se trompe ainsi de 1200 stades dans son résumé.

(1) Antiquités de Vaucluse, p. 112 et 113.

IX. *Marche du Rhône*

2°. Polibe compte de Carthagène à l'Ebre,	2200 stades.
De l'Ebre aux Marchés.....	1600
Des Marchés au passage du Rhône, autant, c'est-à-dire, encore	1600
De ce passage au commence- ment des Alpes, d'où l'on va en Italie.....	1400
Du commencement des Alpes aux plaines d'Italie.....	1200
	<hr/>
TOTAL.....	8000 stades.
	<hr/>

et non neuf mille, comme le dit l'historien grec.

3°. Annibal arrivé aux Pyrénées, c'est-à-dire, aux Marchés, avait fait depuis Carthagène, trois mille huit cents stades, qui n'étaient pas tout-à-fait la moitié de huit mille, et moins encore de neuf mille.

Tous ces calculs ne sont donc qu'approximatifs, et ne peuvent servir de base à un raisonnement rigoureux et contraire aux conclusions que l'on tire du récit de Polibe, et des mesures partielles et successives données par

cet historien, surtout si celles-ci sont appuyées sur la situation des lieux et le détail des événemens. Mais au milieu de toutes ces difficultés, s'il y a quelque chose de clair, c'est l'article des 1400 stades.

Polibe ne distingue ici en aucune manière le passage du Rhône de la sortie de son Delta. Il est clair qu'il confond ces deux lieux dans son récit, comme trop voisins pour qu'il en marquât la distance. Il compte 1400 stades, ou 175 milles romains, du passage du Rhône à la montée des Alpes, d'où l'on va en Italie, c'est-à-dire, à Briançon. C'est précisément la distance de Roquemaure à Briançon, par les détours que les montagnes et les rivières obligent de faire. En effet, en suivant le cours de l'Eygues, puis celui du Buech jusqu'à Gap, sur la Durance, perpendiculairement pour remonter ensuite cette rivière jusqu'à Briançon, on fait 56 lieues communes; ces 56 lieues font un peu plus de 170 milles romains de 756 toises (1); et en supposant certains détours que l'on ne peut calculer,

(1) Exactement 1362 stades 91 toises selon la table de l'art. précédent, ou 170 milles 2 stades 91 toises.

les 175 milles sont présumables (1). Si l'on remontait jusqu'à l'Isère pour arriver à Briançon, le chemin serait infiniment plus long.

Polibe dit ensuite que Magile (2), petit roi qui était venu trouver Annibal des environs du Pô, le rejoignit sur la rive droite du Rhône (à Roquemaure), pour lui servir de guide; il n'y avait certainement qu'un roi des Tauriniens qui eût pu être instruit si promptement de l'arrivée d'Annibal, et qui pût le rejoindre sitôt. Aussi, Ammien Marcellin dit il qu'Annibal marcha sous la conduite des Tauriniens (3); et cet écrivain, qui florissait l'an 379 de notre ère (4), avait sous les yeux tous les historiens contemporains. Or, les Tau-

(1) Lettre de M. Ambroise Tardieu, du 30 juillet 1818.

(2) Tite-Live le nomme *Mogule*, et dit que c'était un petit roi de la nation des Boïens (XXI, 29, p. 87, de la traduction française). Il sera difficile d'expliquer quels sont les peuples que cet historien appelle ainsi, si l'on ne regarde pas les Tauriniens comme faisant partie de ces anciens Boïens, descendus autrefois en Italie à la suite de Bellovèse.

(3) *Ducentibus Taurinis.*

(4) *Saxii onomasticon*, t. 1, p. 347.

riniens n'auraient certainement jamais imaginé d'aller remonter le Rhône jusqu'à l'Isère (1), pour s'éloigner de leur route d'un espace de 600 stades, ou de plus de 24 lieues qu'ils n'auraient parcouru que pour rendre leur chemin plus long et plus difficile, même à partir de ce point. Il était au contraire tout simple qu'ils prissent le plus tôt et le plus directement la route de Briançon, qui était très-fréquentée, à cause du commerce entre Marseille et Turin.

Si, au lieu d'altérer le texte de Polibe, pour y lire *Isaras*, qui ne se trouve dans aucun manuscrit, et qui n'est pas même un mot grec, on le laisse tel qu'il est; cela sera d'autant plus convenable, que Tite-Live ne méritera

(1) Ce passage a paru tellement difficile à d'Anville, à cause de la Drôme qu'il faut traverser, que dans son itinéraire ancien il trouve moins d'inconvéniens à faire traverser deux fois le Rhône aux voyageurs pour faire cette route. Si ce qu'il affirme à ce sujet à l'article *Batiana* de sa Notice de l'ancienne Gaule est exact, qu'on me dise comment, en quatre jours, Annibal a passé deux fois le Rhône avec toute son armée, pour arriver à Valence. C'est certainement ce qui aurait été tout-à-fait impraticable.

plus le reproche d'aucune contradiction, et que toutes les parties de son texte seront parfaitement d'accord ensemble. Annibal laisse les Tricastins à gauche, et passe la Durance, comme le dit cet historien, après avoir d'abord cotoyé, ensuite traversé l'extrême frontière des Voconces, et traversé les Tricoriens, ainsi qu'on le verra dans l'article suivant.

Quant aux 800 stades environ qu'Annibal avait fait parcourir à son armée pendant dix jours, cette distance l'avait conduit à *Mons Seleucus*, où les chefs des Allobroges l'inquiétèrent selon Polibe. Aussi Annibal n'était entré qu'en tremblant sur les terres de ces peuples, comme ajoute cet historien, ce qui prouve que les chefs de son Delta n'étaient point Allobroges, ainsi que je l'ai déjà observé (VII). Mais les *Tricori* faisaient peut-être partie de leur pays, comme ils ont fait depuis partie du Dauphiné; ou les Allobroges proprement dits, tels qu'on les voit placés sur ma carte, et auxquels Strabon donne Vienne pour capitale, avaient pu venir à Gap, par la route de Valence, ou par celle de Grenoble.

Il est clair par ce passage, qu'après être parvenu à *Mons Seleucus*, et conséquemment sur la route de Valence à Turin, Annibal

s'était approché des Allobroges. Ceux-ci s'étaient vraisemblablement réunis à Gap, d'où, s'étant avancés jusqu'à *Mons Seleucus*, ils lui disputèrent le passage de la route avec beaucoup d'opiniâtreté, ainsi que le prouvent les détails que nous a conservés Polibe, et que je vais rapporter après lui.

§. III.

*Marche d'Annibal, de Mons Seleucus
à Briançon.*

X. Il paraît que Polibe, qui ne connaissait pas la route du Rhône à Mons Seleucus, parce qu'il avait dû suivre avec Scipion celle d'Arles, qui était plus fréquentée, ne fait commencer les Alpes qu'à Mons Seleucus, puisqu'il s'exprime ainsi (1) :

« Annibal avait déjà marché pendant dix
« jours, et avait fait environ 800 stades de

(1) Livre 3, chap. 10, t. 2, p. 61, dans la traduction française. Paris, 1754.

78 X. *Marche de Mons Seleucus*

« chemin le long du fleuve, déjà il se dispo-
« sait à mettre le pié dans les Alpes, lorsqu'il
« se vit dans un danger auquel il était très-
« difficile d'échapper. Tant qu'il fut dans le
« plat pays, les chefs des Allobroges ne l'in-
« quiétèrent pas dans sa marche, soit qu'ils
« redoutassent la cavalerie carthaginoise, ou
« que les Barbares dont elle était accompa-
« gnée, les tînssent en respect. »

J'interromps un moment ce récit, pour observer que Polibe fait ensore ici bien sentir que les Barbares qui avaient accompagné Annibal depuis le passage du Rhône jusqu'à Mons Seleucus, n'étaient pas Allobroges, mais au contraire, qu'ils étaient les ennemis de ces peuples. On reconnaîtra donc encore ici, que j'ai eu raison de dire que ces peuples étaient les Cavares. Continuons à présent de parler avec Polibe.

« Mais quand ceux-ci se furent retirés, et
« qu'Annibal commença d'entrer dans les dé-
« troits des montagnes, alors les Allobroges
« coururent en grand nombre s'emparer des
« lieux qui commandaient ceux par où il fallait
« nécessairement que l'armée d'Annibal pas-
« sât. C'en était fait de son armée, si leurs

« pièges eussent été plus couverts : mais
« comme ils se cachaient mal, ou point du
« tout, s'ils firent grand tort à Annibal, ils
« ne s'en firent pas moins à eux-mêmes.

« Ce général, averti du stratagème des Bar-
« bares, campa au pié des montagnes, et en-
« voya quelques-uns de ses guides Gaulois
« pour reconnaître la disposition des enne-
« mis. Ils revinrent dire à Annibal, que pen-
« dant le jour les ennemis gardaient exacte-
« ment leurs postes, mais que pendant la nuit
« ils se retiraient dans une ville voisine. Aus-
« sitôt le Carthaginois dresse son plan sur ce
« rapport ; il fait en plein jour avancer son
« armée près des défilés, il campe assez pro-
« che des ennemis. La nuit venue, il donne
« ordre d'allumer des feux, laisse la plus
« grande partie de son armée dans le camp,
« et avec un grand corps d'élite il perce les
« détroits et occupe les postes que les ennemis
« avaient abandonnés. Au point du jour les
« Barbares se voyant dépostés, quittèrent leur
« dessein : mais les bêtes de charge et la cava-
« lerie, serrées dans ces détroits, ne suivaient
« que de loin ; ils saisirent cette occasion pour
« fondre de plusieurs côtés sur cette arrière-
« garde. Il périt là grand nombre de Carthagi-

« nois, beaucoup moins cependant sous les
« coups des Barbares, que par la difficulté des
« chemins. Ils y perdirent surtout beaucoup
« de chevaux et de bêtes de charge, qui, dans
« ces défilés et sur ces rochers escarpés, se
« soutenant à peine, tombaient au premier
« choc. Le plus grand désastre vint des che-
« vaux blessés qui tombèrent dans ces sentiers
« étroits, qui en roulant poussaient et renver-
« saient les bêtes de charge et tout ce qui mar-
« chait derrière.

« Annibal, pour remédier à ce désordre,
« qui, par la perte de ses munitions allait l'ex-
« poser au risque de ne pas trouver de salut,
« même dans la fuite, courut au secours à la
« tête de ceux qui, pendant la nuit, s'étaient
« rendus maîtres des hauteurs; et, tombant
« d'en haut sur les ennemis, il en tua un
« grand nombre; mais dans le tumulte et la
« confusion qu'augmentait encore le choc et
« les cris des combattans, il perdit aussi beau-
« coup de monde. Malgré cela, la plus grande
« partie des Allobroges fut enfin défaite, et
« le reste réduit à prendre la fuite. Il fit en-
« suite passer ces défilés, quoiqu'avec beau-
« coup de peine, à ce qu'il lui était resté de
« chevaux et de bêtes de charge : puis, se

« faisant suivre de ceux qui lui parurent le
 « moins fatigués du combat, il fut attaquer la
 « ville d'où les ennemis étaient sortis sur lui.
 « Elle ne lui coûta pas beaucoup à prendre.
 « Tous les habitans, dans l'espérance du butin
 « qu'ils croyaient faire, l'avaient abandonnée.
 « Il la trouva presque déserte. Cette conquête
 « lui fut d'un grand avantage; il tira de cette
 « ville quantité de chevaux, de bêtes de charge
 « et de prisonniers; et outre cela, du blé et
 « de la viande pour deux ou trois jours, sans
 « compter que par là il se fit craindre de ces
 « montagnards, et leur ôta l'envie d'inter-
 « rompre une autre fois sa marche. »

On voit que toutes les circonstances de ce récit conviennent parfaitement à la ville de Gap, chez les *Tricorii*, dont il paraît qu'il est ici question, puisqu'ils sont nommés par Tite-Live après les *Vocontii*. Leur chef-lieu était à *Vapincum*, nom ancien de Gap, ainsi que le dit M. de Valois, d'après les anciens itinéraires de la route d'Annibal (1). Ce mot *Tri-*

(1) Notice de la Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, p. 658. D'Anville critique ici fort mal à propos M. de Valois.

82 X. *Marche de Mons Seleucus*

corii dérive évidemment des trois routes qui aboutissent à *Vapincum* : savoir, celle de Valence, celle d'Arles, et celle de Briançon. Leur territoire était séparé de celui des Voconces, par le lieu nommé *Fines*, situé au passage du Buech (1), vers la source de cette petite rivière. D'Anville ne s'appuie sur aucune autorité pour donner Gap aux Caturiges, qui étaient plus élevés, et dont il paraît qu'Embrun ou peut-être Chorges (*Caturigæ*), était la capitale. C'est de ces peuples que Polibe va parler dans la continuation de son récit.

« Annibal campa dans cet endroit, » Gap,
« et s'y rafraîchit un jour entier ; le lende-
« main on continua de marcher. Pendant quel-
« ques jours, la marche fut assez tranquille.
« Au quatrième, voici un nouveau péril qui
« se présente. Les peuples qui habitaient sur
« cette route, inventèrent une ruse pour le
« surprendre : ils viennent au-devant de lui,
« portant à la main des rameaux d'olivier et
« des couronnes sur la tête ; c'est le signal
« de paix et d'amitié chez ces Barbares, comme

(1) *Id.* p. 303.

« le caducée chez les Grecs. Cela parut sus-
« pect à Annibal. Il s'informa exactement
« quel était leur dessein, quel motif les ame-
« nait. Ils répondirent qu'ayant su qu'il avait
« pris une ville sur leurs voisins, et qu'il
« avait terrassé quiconque avait osé lui tenir
« tête, ils venaient le prier de ne leur faire
« point de mal, et lui promettre de ne lui en
« faire point ; s'il doutait de leur bonne foi,
« qu'ils étaient prêts à donner des otages.

« Annibal hésita long - tems sur le parti
« qu'il devait prendre. D'un côté, en accep-
« tant les offres de ces peuples, il y avait lieu
« d'espérer que cette condescendance les ren-
« drait plus réservés et plus traitables ; de
« l'autre, en les rejetant, il était immanquable
« qu'il s'attirerait ces Barbares sur les bras.
« Sur ces deux raisons, il fit du moins sem-
« blant de vouloir bien les mettre au nombre
« de ses alliés. Aussitôt on lui amena des
« otages, on le fournit de bestiaux, on s'a-
« bandonna entièrement à lui, sans aucune
« marque de défiance. Annibal, de son côté,
« se livra tellement à leur bonne foi appa-
« rente, qu'il les prit pour guides dans les
« défilés qui restaient à franchir. Ils marchè-
« rent donc à la tête pendant deux jours.

84 X. *Marche de Mons Seleucus*

« Quand on fut entré dans un vallon qui, de
« tous côtés, était fermé par des rochers inac-
« cessibles, ces perfides attroupés vinrent
« fondre sur l'arrière-garde d'Annibal. Ce
« vallon eût sans doute été le tombeau de
« toute l'armée, si le général carthaginois,
« à qui il était resté quelque défiance, et qui
« s'était precautionné contre la trahison, n'eût
« mis à la tête les bagages avec la cavalerie,
« et les pesamment armés à la queue : cette
« infanterie soutint l'effort des ennemis, et
« sans elle, la perte eût été beaucoup plus
« grande. Mais, malgré ce secours, il périt là
« grand nombre d'hommes, de chevaux et de
« bêtes de charge. Car ces barbares, avan-
« çant sur les hauteurs à mesure que les Car-
« thaginois avançaient dans les bas, de là
« tantôt roulaient, tantôt jetaient de grosses
« pierres, qui répandirent tant de terreur parmi
« les troupes, qu'Annibal fut obligé de se
« tenir pendant toute une nuit avec la moitié
« de son armée sur un rocher fort et décou-
« vert, pour veiller à la défense des chevaux
« et des bêtes de charge; encore cette nuit
« suffit-elle à peine pour les faire défiler.

« Le lendemain les ennemis s'étant retirés,
« il joignit sa cavalerie, et s'avança vers la

« cime des Alpes. Dans cette route, il ne se
« rencontra plus de Barbares qui l'attaquassent
« en corps : quelques pelotons seulement vol-
« tigeaient en divers endroits ; et, se pré-
« sentant à la queue, ou à la tête, enle-
« vaient quelques bagages. Les éléphants lui
« furent alors d'un grand secours. C'était assez
« qu'ils parussent pour effrayer les ennemis
« et les mettre en fuite. Après neuf jours de
« marche, il arriva enfin au sommet des mon-
« tagnes. Il y demeura deux jours, tant pour
« faire prendre haleine à ceux qui étaient
« montés heureusement, que pour donner aux
« traîneurs le tems de rejoindre le gros. Pen-
« dant ce séjour, on fut agréablement surpris
« de voir paraître la plupart des chevaux et
« des bêtes de charge qui avaient été abattus
« dans la route, et qui, sur les traces de l'ar-
« mée, étaient venus droit au camp. »

Tout ce récit s'accorde avec la carte et avec les 1400 stades comptés par Polibe, du passage du Rhône au commencement des Alpes, d'où l'on va en Italie. Puisqu'il y avait 800 stades d'Aëria à Mons Seleucus, il y en avait 600 de Mons Seleucus à *Brigantio*, ou Briançon ; mais il faut bien observer que c'est avec les

mesures itinéraires. Si dans la grande carte de France en six feuilles, connue par son exactitude, on mesure en ligne droite la distance de Vienne à Lion, on ne trouvera que 150,000 toises, tandis que Strabon dit (1) que la distance de ces deux villes, par terre, est de 200 stades, et par eau un peu plus, ce qui prouve que la route, dès ce tems-là, ne suivait pas toutes les sinuosités du fleuve. A en juger des cartes des Romains par celle de Peutinger, qui a été faite originairement sous l'empereur Sévère (2), et par l'itinéraire d'Antonin, ce n'étaient que de simples tracés de routes, qui alongeaient nécessairement toutes les distances. Mais Polibe nous assure qu'Annibal, qui avait marché dix jours le long du fleuve, arriva en neuf jours au sommet des montagnes où il resta deux jours (3). Ainsi la

(1) IV, 1, 9, p. 27 du tome 2 de la traduction française.

(2) C'est ce qu'a très-bien prouvé M. Mannert. *Annales des Voyages*, par Malte-Brun. Paris, 1808, t. 1, p. 345.

(3) Polibe, III, 10, à la fin, comme je viens de le rapporter d'après lui.

distance parcourue devait être bien moindre. C'est de cette manière que se trouvent les 1400 stades comptés par Polibe, du passage du Rhône à la montée des Alpes, c'est-à-dire, à Briançon.

Au reste, la difficulté de gravir les rochers ralentissait tellement la marche, que, voulût-on même compter plus de neuf jours dans le texte de Polibe, pour la route de Mons Seleucus à Briançon, ils pourraient aisément être employés. On peut voir dans l'ouvrage de M. de Luc, avec quelle malheureuse facilité il décrit, d'après ce texte, une route infiniment plus longue que celle qu'Annibal a faite.

Au reste, les motifs que j'ai puisés dans le texte de Polibe, pour admettre le passage d'Annibal par le Mont-Genèvre, tel que le donne Tite-Live, reçoivent une plus grande force du témoignage de Polibe lui-même, cité par Strabon, dans le passage suivant, littéralement traduit par M. Coray : « Polibe nomme
« quatre passages (des Alpes) : l'un par la
« Ligurie, près de la mer Tirrhénienne; un
« autre, qui est celui par lequel Annibal
« passa, et qui traverse le pays des *Taurini*;
« un troisième, qui passe par le pays des

« *Salassi*; et un quatrième par celui des
 « *Rhæti* (1). » La note dit très-bien : « Cette
 « route, suivie par Annibal, passe par Brian-
 « çon, le Mont-Genèvre, le col de Sestrière,
 « le val de Pragelas, où est *Ucello*, l'ancienne
 « *Ocelum* (2), » en français, Uxeau (3).

Il résulte de ce passage, que Polibe, dans sa géographie qui, selon toute apparence, n'est que le trente-quatrième livre de son histoire, dit formellement qu'Annibal a passé par le pays des *Taurini*, c'est-à-dire, par le Mont-Genèvre, comme M. de Luc le reconnaît. Concevrait-on maintenant que, dans le corps de l'histoire, il se fût contredit au point de conduire Annibal par le petit Saint-Bernard ? On ne dira point que les mots, QUI EST CELUI PAR LEQUEL ANNIBAL PASSA, sont une addition de Strabon. D'abord, ce serait une supposition purement gratuite, attendu que, dans tout ce qui précède et ce qui suit, cet auteur ne fait que rapporter les opinions et les propres pa-

(1) Strabon, IV, 6, p. 104 de la traduction française.

(2) *Id. Ibidem.*

(3) *Id.* p. 105, note 1.

roles de Polibe. Ensuite on ne gagnerait rien par cette supposition, car cette addition même aurait dû être prise dans Polibe, que Strabon suit sans restriction pour tout ce qui concerne les Alpes. D'ailleurs cette circonstance est tout-à-fait en harmonie avec ce que Polibe raconte plus bas ; savoir : que les *Taurini* furent les premiers peuples qu'Annibal rencontra à la descente des Alpes. Enfin, selon Tite-Live, l'historien Cincius-Alimentus attestait avoir entendu dire à Annibal lui-même, qu'il avait perdu trente-six mille hommes depuis le passage du Rhône jusqu'à son arrivée sur le territoire des *Taurini*, nation qui touche à la Gaule cisalpine, et conséquemment la première que l'on trouve en descendant dans l'Italie.

« Tous les auteurs étant unanimes sur cette dernière circonstance, » ajoute Tite-Live, « j'ai peine à concevoir comment on n'est pas plus d'accord sur le lieu par où Annibal passa les Alpes (1). »

Certes, si M. de Luc eut fait attention au

(1) Tite-Live, XXI, 38, t. 7, p. 115 de la traduction de M. Dureau de la Malle.

passage de Polibe qu'il a cité d'après Strabon, sans avoir observé ce que ce passage offre de caractéristique et de décisif, il aurait, dès l'abord, abandonné l'opinion du général Melville, comme insoutenable en bonne critique; et il aurait été plus disposé à l'indulgence à l'égard de Tite-Live qui, en conduisant Annibal par le Mont-Genèvre, est d'accord avec le témoignage si formel de Polibe. (1).

Celui de Strabon ne l'est pas moins sur la route d'Annibal: « La ville de Nîmes, dit-il, « est située sur la route qui conduit de l'Ibérie « en Italie; route assez belle en été, mais qui « devient très-mauvaise pendant l'hiver et le « printemps, à cause du débordement des « fleuves, et de la boue qui en résulte... Cette « route se partage en deux chemins. Le plus « court est celui qui va directement aux Alpes, « à travers le pays des *Vocontii*... L'autre « qui suit la côte de Marseille et de la Ligurie « est plus long (2). »

(1) Journal des Savans, janvier 1819, p. 25, article de M. Lefronne.

(2) Strabon, IV, 1, 10, t. 2, p. 30 de la traduction française.

Au reste, quoique Polibe ait très-bien circonstancié la marche d'Annibal, de Mons Seleucus à Briançon, il a négligé un fait essentiel pour la connaissance du local, et qui est rapporté par Tite-Live (1).

« Annibal étant entré sur le territoire des
« Tricoriens, ne trouva d'obstacle sur sa route
« que lorsqu'il fut arrivé sur les bords de la
« Durance. Cette rivière, qui descend aussi
« des Alpes, est sans comparaison de toutes
« celles de la Gaule la plus difficile à passer ;
« car quoiqu'elle roule avec elle une quantité
« d'eau prodigieuse, il est impossible de la
« traverser en bateau, parce que n'ayant
« point de rives qui l'encaissent, elle se creuse
« à-la-fois plusieurs lits, et jamais les mêmes,
« formant sans cesse de nouveaux gués et de
« nouveaux gouffres, ce qui rend le passage
« également dangereux pour les piétons, sans
« compter que les roches graveleuses qu'elle
« charie font à chaque instant perdre pié à
« ceux qui la traversent ; et dans ce moment,
« les pluies qui l'avaient grossie multiplièrent

(1) XXI, 31, p. 93 de la traduction française.

92 X. *Marche de Mons Seleucus*

« singulièrement les obstacles et les dangers,
« accrus encore par la précipitation et les
« clameurs confuses de tant de milliers de
« soldats qui, dans leur effroi, se troublaient
« les uns les autres. »

Ce passage est parfaitement d'accord avec ma carte où Annibal, après avoir long-tems cotoyé la Durance, la traverse à *Rama*, appelée aujourd'hui Rame, puis au-dessus et au-dessous de Briançon; mais M. de Luc le fait marcher bien loin de cette rivière, et le chevalier Folard, qui adopte le système de Maudajors, dans sa carte en perspective de la marche de Vizille à Turin, ne fait passer la Durance aux Carthaginois qu'au-dessus de Briançon, à un endroit si voisin de sa source, qu'elle ne peut opposer aucune difficulté sérieuse à ceux qui la veulent traverser (1). Aussi Folard reproche-t-il à Tite-Live l'amour de la fiction et du merveilleux (2); mais c'est de son propre système qu'il aurait dû se défier.

(1) Voyez cette carte, t. 2 de l'édition de Paris, 1754, en regard de la page 71.

(2) *Id.* p. 72.

La route que j'ai tracée est la seule qui aille directement à l'est, comme le dit Polibe (1), qui laisse les Tricastins à gauche en côtoyant l'extrême frontière des Voconces comme le dit Tite-Live (2), qui traverse ensuite les Voconces comme l'assure Strabon (3), qui enfin traverse les Tricoriens et passe la Durance comme l'écrit Tite-Live (4); en un mot, qui satisfasse à tous les passages des auteurs anciens expliqués les uns par les autres. Je suis donc suffisamment autorisé à dire que je suis parfaitement d'accord avec Tite-Live et Polibe, dignes rivaux l'un de l'autre, fortifiés par le témoignage de Silius Italicus (5), qui fait marcher Annibal sur la frontière des Tricastins, et par celui

(1) III, 47. ἐπὶ τῆς ἰσ.

(2) N° 36. *Ad levam in Tricastinos flexit: inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios.*

(3) II, I, 10, tome II, page 30 de la traduction française. « La route va directement de Nîmes aux Alpes, à travers le pays des Voconces. »

(4) *Ab Druentiâ campestri maximè itinere cum bonâ pace ad Alpes incolentium pervenit.*

(5) *De Bello punico*, lib. 3, vers 463—466.

94 X. *Marc. de Mons Seleuc. à Brianç.*

d'Ammien Marcellin. Je ne crois pas qu'aucun doute raisonnable puisse subsister encore dans l'esprit de tout homme sensé sur ce point de critique ancienne dont l'examen méritait d'occuper les savans.

En général, si nous voulons connaître l'histoire ancienne, il faut lire attentivement les auteurs contemporains dans leurs textes, en les dépouillant de toutes les conjectures modernes et en les conciliant entr'eux, bien loin d'y chercher des contradictions pour substituer nos idées aux leurs, pour imaginer les faits au lieu de les raconter.

C'est avec ces principes que nous allons discuter la dernière partie qui nous reste à examiner de la marche d'Annibal.

§. IV.

Marche d'Annibal, depuis Briançon jusqu'à Turin.

XI. ÉCOUTONS d'abord Polibe sur cette dernière partie de la route d'Annibal (1).

« On était alors sur la fin de l'automne,
« et déjà la neige avait couvert le sommet
« des montagnes. Les soldats, consternés par
« le ressentiment des maux qu'ils avaient
« soufferts, et ne se figurant qu'avec effroi
« ceux qu'ils avaient encore à essayer, sem-
« blaient perdre courage. Annibal les assem-
« ble ; et comme du haut des Alpes, qui
« semblent être la citadelle de l'Italie, on voit
« à découvert toutes ces vastes plaines que le
« Pô arrose de ses eaux, il se servit de ce
« beau spectacle, l'unique ressource qui lui

(1) Histoire de Polybe, III, 11, p. 64 du tome 2 de la traduction française de 1754.

« restait, pour remettre les troupes de leur
« frayeur. En même tems il leur montra du
« doigt où Rome était située, et leur rappela
« quelle était pour elles la bonne volonté des
« peuples qui habitaient le pays qu'elles
« avaient sous leurs yeux. Le lendemain il
« lève le camp, et commence à descendre.
« A la vérité, hors quelques voleurs qui s'é-
« taient embusqués, il n'eut point là d'ennemis
« à repousser : mais l'âpreté des lieux et la
« neige lui firent perdre presque autant de
« monde qu'il en avait perdu en montant. La
« descente était étroite, roide et couverte de
« neige. Pour peu qu'on manquât le vrai che-
« min, on tombait dans des précipices affreux.
« Cependant, le soldat endurci à ces sortes
« d'accidens, soutint encore courageusement
« celui-ci. Enfin l'on arrive à certain défilé
« qui s'étend à la longueur d'un stade et demi,
« et que les éléphans ni les bêtes de charge
« ne pouvaient franchir. Outre que le sentier
« était trop étroit, le penchant déjà rapide
« auparavant, l'était encore devenu davan-
« tage depuis peu par un nouvel éboulement
« des terres. Ce fut alors que les troupes fu-
« rent saisies de frayeur, et que le courage
« commença de leur manquer. La première

« pensée qui vint à Annibal, fut d'éviter le
« défilé par quelque détour : mais la neige ne
« lui permit pas d'en sortir. Il y fut arrêté par
« un incident particulier, et qui est propre à
« ces montagnes. Sur la neige de l'hiver, pré-
« cédent, il en était tombé de nouvelle :
« celle-ci étant molle et peu profonde, se
« laissait aisément ouvrir ; mais quand elle
« eut été foulée et que l'on marcha sur celle
« de dessous, qui était ferme et qui résistait,
« les piés ne pouvant s'assurer, les soldats
« chancelans faisaient presque autant de chûtes
« que de pas, comme il arrive quand on met
« le pié sur un terrain couvert de glace. Cet
« accident en produisait un autre encore plus
« fâcheux. Quand les soldats étaient tombés
« et qu'ils voulaient s'aider de leurs genoux,
« ou s'accrocher à quelque chose pour se re-
« lever, ils entraînaient avec eux tout ce qu'ils
« avaient pris pour se retenir. Pour les bêtes
« de charge, après avoir cassé la glace en se
« relevant, elles restaient comme glacées elles-
« mêmes dans les trous qu'elles avaient creu-
« sés, sans pouvoir, sous le pesant fardeau
« qu'elles portaient, vaincre la dureté de la
« neige qui était tombée là depuis plusieurs

« années. Il fallut donc chercher un autre
« expédient.

« Il prit le parti de camper à la tête du
« défilé ; et, pour cela, il en fit ôter la neige.
« On creusa ensuite par ses ordres un chemin
« dans le rocher même ; et ce travail fut poussé
« avec tant de vigueur, qu'au bout du jour
« qu'il avait été entrepris, les bêtes de charge
« et les chevaux descendirent sans beaucoup
« de peine. On les envoya aussitôt dans les
« pâturages, et l'on établit le camp dans la
« plaine, où il n'était pas tombé de neige.
« Restait à élargir assez le chemin pour que
« les éléphants y pussent passer. On donna
« cette tâche aux Numides, que l'on partagea
« par bandes qui se succédaient les unes aux
« autres, et qui purent à peine finir en trois
« jours. Au bout de ce tems les éléphants des-
« cendirent, exténués par la faim, ne pouvant
« qu'avec peine se soutenir. Car quoique sur
« le penchant des Alpes, il se trouve des lieux
« côtés des arbres, des forêts, et que la terre
« y puisse être cultivée, il n'en est pas de
« même de la cime et des lieux voisins. Cou-
« verts de neige pendant toutes les saisons,
« comment pourraient-ils rien produire ? L'ar-

« mée descendit la dernière, et au troisième
« jour elle entra enfin dans la plaine, mais
« fort inférieure en nombre à ce qu'elle était
« au sortir de l'Espagne. Sur la route elle
« avait beaucoup perdu de son monde, soit
« dans les combats qu'il fallut soutenir, soit
« au passage des rivières. Les rochers et les
« défilés des Alpes, lui avaient encore fait
« perdre beaucoup de soldats, mais incom-
« parablement plus de chevaux et de bêtes
« de charge. Il y avait cinq mois et demi
« qu'Annibal était parti de la nouvelle Car-
« thage, en comptant les quinze jours que
« lui avait coûté le passage des Alpes, lors-
« qu'il planta ses étendards dans les plaines
« du Pô, et parmi les Insubriens, sans que
« le déchet de son armée eut rien diminué
« de son audace. Cependant il ne lui restait
« plus que douze mille Africains et huit mille
« Espagnols d'infanterie, et six mille che-
« vaux. C'est de lui-même que nous savons
« cette circonstance, qui a été gravée par son
« ordre sur une colonne, près du promon-
« toire Lacinien (dans le Bruttium, en Calabre).
« Du côté des Romains, Publius Scipion,
« qui avait envoyé en Espagne, Cnéus son
« frère, et lui avait commandé de tout tenter

« pour en chasser Asdrubal ; Scipion , dis-je,
 « débarqua au port de Piles , avec quelques
 « troupes dont il augmenta le nombre en
 « passant par la Tirrhénie , où il prit les lé-
 « gions qui , sous le commandement des pré-
 « teurs , avaient été envoyées là pour faire la
 « guerre aux Boïens. Avec cette armée , il
 « vint aussi camper dans les plaines du Pô,
 « pressé d'un ardent désir d'en venir aux
 « mains avec le général carthaginois. »

On voit par ce long passage , que Polibe lui-même convient d'avoir négligé de parler des difficultés du passage de la Durance , si bien décrites par Tite-Live. Il dit en effet , qu'Annibal avait perdu beaucoup de monde au passage des rivières. Mais il faut encore examiner une autre objection sur les distances.

On a vu plus haut (IX) que Polibe a compté 1400 stades du passage du Rhône au commencement des Alpes , d'où l'on va en Italie , c'est-à-dire à Briançon. Il compte ensuite 1200 stades ou 150 milles romains du passage des Alpes aux plaines d'Italie , qui sont le long du Pô , chez les Insubriens , comme le dit Polibe ; c'est-à-dire , de Briançon à l'extrémité de la

Gaule, que les Romains appelaient Cisalpine, lorsqu'après avoir franchi le Tesin, Annibal fut entré dans les plaines du Pô : c'est encore la vérité. La distance de Briançon à Turin n'est guère que de 28 lieues ou 85 milles romains (1); il faut 65 milles pour compléter les 150 de Polibe. Cette distance mène à moitié chemin entre la Doria et la Sesia (le Sessites); il y aurait 35 lieues de Turin aux plaines (2) du Tesin où se donna la bataille entre Annibal et Scipion. C'est ce qui autorise Polibe à compter neuf mille stades au lieu de huit mille dans le passage que j'ai rapporté. Les distances seraient infiniment plus fortes du côté du petit Saint-Bernard, et il est impossible de supposer qu'Annibal, guidé par des chefs du pays, soit allé chercher ce passage par lequel ils savaient fort bien que la route était alongée de 150 lieues.

Suivons à présent, avec Polibe, les détails du passage des Alpes. Annibal avait mis six jours à venir de Mons Seleucus à Briançon.

(1) Lettre de M. Ambroise Tardieu, du 30 juillet 1818.

(2) *Idem.*

où il s'arrêta deux jours. Il monta ensuite le Genèvre, qui est le point le plus élevé, d'où il commença à descendre après avoir parcouru la petite plaine qui est au-dessus. Il eut beaucoup de peine à gagner Césanne où il campa certainement pour passer le col de Sestrière.

C'est ici l'endroit où il dut trouver de grands embarras, tant de la part de l'ennemi que du terrain dont les pas sont dangereux et difficiles, surtout quand on a l'ennemi sur les bras, et en outre la saison; car dès le mois de septembre, les neiges y tombent en quantité, et les chemins y sont fermés en octobre jusqu'à l'entrée de la vallée de Pragelas.

Il gagna enfin le col de Fenêtre, qu'il avait à sa gauche, par le haut des montagnes : c'est sur le plateau où est aujourd'hui le village de Barbottet qu'il dut camper, afin de faire travailler aux chemins pour descendre à Fenestrelles.

C'est dans ce camp qu'Annibal fit remarquer à ses soldats toute la plaine du Piémont jusqu'auprès des Insubriens; car c'est le seul endroit des montagnes d'où on puisse le découvrir; ceux qui en sont plus rapprochés en sont séparés par des montagnes qui la cachent aux yeux jusqu'à deux lieues de la plaine;

et le texte de Polibe se trouve conforme aux observations qu'a faites sur les lieux le chevalier Folard, d'après lequel je parle ici, puisque cet historien dit que, partant du camp, l'armée arriva le troisième jour au bord du Pô : il y a effectivement trois marches du Barbottet à la plaine, c'est-à-dire des marches d'armée dans la saison dont il est question ; car, comme le remarque encore le chevalier Folard, ce sont les embarras, les défilés et les obstacles naturels qui déterminent la quantité du terrain que l'on peut parcourir en corps d'armée.

Par ce trajet, Annibal arriva, à la vérité, plus ruiné et défait qu'il n'eût pu l'être par trois batailles perdues : mais le voilà placé à la rive gauche du Pô, tout prêt à agir contre ceux de Turin ou à continuer sa marche (1) ; car il paraît que Magile n'était pas le maître dans son pays, et qu'une grande partie de ses concitoyens étaient du parti des Romains. C'est ce dont va nous convaincre la suite du récit de Polibe (2).

(1) Commentaires du chevalier Folard, dans l'édition du Polybe français de 1754, p. 72 et 73.

(2) Livre 3, chap. 12, p. 88 de la traduction.

« Annibal, arrivé dans l'Italie avec l'armée
 « que nous avons vue plus haut, campa au
 « pié des Alpes pour donner quelque repos
 « à ses troupes : elles en avaient un extrême
 « besoin. Les fatigues qu'elles avaient essuyées
 « à monter et à descendre par des chemins si
 « difficiles ; la disette des vivres, un délabre-
 « ment affreux, les rendait presque mécon-
 « naissables. Il y en avait même un grand
 « nombre que la faim et les travaux continuels
 « avaient réduits au désespoir. On n'avait pu
 « voiturer entre des rochers autant de vivres
 « qu'il en fallait pour une armée si nombreuse,
 « et la plupart de ceux qu'on y avait voiturés
 « s'y étaient restés avec les bêtes de charge.
 « Aussi quoiqu'Annibal, au sortir du Rhône,
 « eût avec lui trente-huit mille hommes de
 « pied et plus de huit mille chevaux, quand il
 « eut passé les monts il n'avait guère que la
 « moitié de cette armée ; et cette moitié était
 « changée par les travaux qu'elle avait es-
 « suyés, qu'on l'aurait prise pour une troupe
 « de sauvages.

« Le premier soin qu'eut alors Annibal fut
 « de leur relever le courage ; et de leur fournir
 « de quoi réparer leurs forces et celles des
 « chevaux. Lorsqu'il les vit en bon état, il

« tâcha d'abord d'engager les peuples du ter-
« ritoire de Turin, peuples situés au pié des
« Alpes, et qui étaient en guerre avec les In-
« subriens, de faire alliance avec lui. Ne pou-
« vant, par ses exhortations, vaincre leur dé-
« fiance, il alla camper devant la principale de
« leurs villes, l'emporta en trois jours, et fit pas-
« ser au fil de l'épée tous ceux qui lui avaient
« été opposés. Cette expédition jeta une si
« grande terreur parmi les barbares voisins,
« qu'ils vinrent tous d'eux-mêmes se rendre à
« discrétion. »

Ce fut ainsi qu'Annibal termina cette longue et pénible marche, qui n'était que le prélude des combats qu'il allait livrer. Ce grand homme vit périr les deux tiers de son armée dans cet affreux trajet, sans se décourager un instant, et sans perdre de vue l'objet de son entreprise, assuré qu'avec le peu qui lui restait, son courage et son habileté suppléeraient à tout. On ne peut que gémir en voyant d'aussi grands talens déployés pour la ruine de sa patrie, tandis qu'ils auraient pu être employés si utilement à quelques projets moins brillans peut-être, mais dont l'exécution n'aurait pas entraîné la perte d'un si grand nombre d'hom-

mes, et bientôt après la destruction de Carthage.

Au reste, le passage d'Annibal ne fut pas le seul qu'exécutèrent les Carthaginois pendant la seconde guerre punique. Onze ans après, Asdrubal son frère, ayant été vaincu en Espagne, par le jeune Scipion, prit le parti d'aller rejoindre celui qui lui avait donné un si grand exemple. Lorsqu'Annibal réfléchissait sur tout ce qu'il avait souffert en passant le Rhône et les Alpes, pendant cinq mois et demi qu'il avait eu à lutter contre les lieux autant que contre les hommes, il ne comptait pas que son frère passât avec autant de facilité qu'il le fit.

Mais Asdrubal trouva beaucoup moins de difficultés et d'obstacles à passer ces montagnes, qu'on ne l'avait pensé généralement, et qu'il ne l'avait craint lui-même; car non-seulement les Auvergnats, et après eux les autres nations de la Gaule et des Alpes, le reçurent, mais encore elles le suivirent à la guerre. Et outre que son frère avait frayé ces routes, qui auparavant étaient presque impraticables, les habitans du pays eux-mêmes, à force de voir passer des étrangers au milieu d'eux depuis douze ans, étaient devenus plus

traitables et moins farouches. Car avant çetems-là, n'ayant jamais vu d'étrangers sur leurs montagnes, et n'en étant guère sortis eux-mêmes pour aller visiter d'autres contrées, ils n'avaient aucun commerce avec tout le reste des humains. Et d'abord, ne pénétrant pas le dessein d'Annibal, ils s'étaient imaginés qu'il en voulait à leurs cabanes et à leurs forts, et qu'il venait pour leur enlever leurs troupeaux, et les emmener eux-mêmes prisonniers. Mais depuis douze ans que l'Italie était le théâtre de la guerre, ils avaient eu le tems de comprendre que les Alpes n'étaient qu'un passage : que deux nations puissantes, séparées l'une de l'autre par un espace immense de terres et de mers, disputaient ensemble de l'empire et de la gloire (1). Ils ne prévoyaient pas qu'ils seraient bientôt la proie du vainqueur. Voilà ce qui ouvrit et facilita le passage des Alpes à Asdrubal. Il amenait avec lui quarante-huit mille hommes d'infanterie, huit mille chevaux et quinze éléphants (2). Cette armée,

(1) Histoire Romaine, par Rollin. Paris, 1771, t. 6, p. 90 et 91.

(2) *Appiani roman. hist. Lipsiæ*, 1785, t. 1, p. 293. *De bello Annibatico*, c. 52.

108 XI. *Marche de Briançon à Turin.*

aussi nombreuse que celle d'Annibal, laissa sans doute des traces de son passage qui a pu être confondu avec celui de son frère, et qui peut s'être effectué ailleurs que par le Mont-Genèvre, ce qui laisse un champ fort étendu aux partisans des traditions contraires à l'histoire du passage d'Annibal, telle que je viens de la donner avec des preuves qui me paraissent convaincantes.

Le Comte DE F..... D'U.....

Paris, 18 février 1819.

P. S. Annibal, qui n'avait pu former d'alliance avec les Gaulois avant de quitter l'Espagne, a pris le chemin direct et ordinaire pour aller en Italie; Asdrubal, pour qui cette route avait été fermée par les Romains, et qui avait eu le tems de s'assurer des Gaulois, dut naturellement aller à Lion; il passa donc par le petit Saint-Bernard et le val d'Aoste. C'est cette dernière route que le général Melville et M. de Luc ont tracée, et la tradition ne l'a point distinguée de celle d'Annibal, en sorte que la postérité les a facilement confondus. Mais il était dans la nature des circonstances, que les deux routes fussent différentes.

OBSERVATION GÉNÉRALE.

EN résolvant ainsi le problème historique dont je viens de m'occuper, mon intention n'a été nullement de prouver que les ouvrages des anciens sont exemts d'erreurs; car où l'erreur ne se trouve-t-elle point? Mais j'ai été guidé par les probabilités que j'ai cru pouvoir mettre d'accord avec les faits. Annibal connaissait parfaitement la route d'Espagne en Italie; il savait bien, ainsi que le dit Strabon (1), d'après Polibe, qu'il y avait quatre passages des Alpes. S'il avait été allié des Marseillais, il aurait préféré celui de la Ligurie, qui était peut-être plus court et plus commode pour arriver à Rome; ne pouvant compter sur eux,

(1) IV, 6. On trouvera ce passage dans le Polibe de Schweighæuser, tome 4, p. 647.

il préféra celui des *Taurini*, comme le dit Polibe : mais il est ridicule de croire qu'ayant des guides du pays, il ne suivit pas la voie directe fort bien tracée sur la carte du département des Hautes-Alpes, dans l'ouvrage publié sur ce département, par un de ses anciens administrateurs. Si l'on s'étonne de trouver quelque inexactitude dans les expressions de Polibe et de Tite-Live sur ce sujet, qu'on descende à des tems plus modernes : qu'on ouvre ceux de nos livres, non manuscrits, mais imprimés, ce qui suppose une révision plus soignée et plus facile; et l'on y trouvera trop souvent des fautes graves dans le récit des événemens que les auteurs devaient le mieux connaître, fautes répétées aveuglément dans plusieurs éditions successives. Je me contenterai d'en citer ici quelques exemples puisés dans les ouvrages les plus estimés que je ne prétends point déprécier par le reproche que je vais leur faire. Ma seule intention est de prouver le danger qu'il y aurait à suivre trop littéralement les textes anciens dans toutes leurs parties, et à s'attacher trop scrupuleusement à leurs assertions. Apprenons à nous défier de nous-mêmes, et à ne point trop présumer de nos forces. Nous serons

Observation.

111

ainsi plus modestes, moins tranchans, et nos efforts redoubleront pour atteindre cette vérité si précieuse et si rare, que l'homme passe sa vie à chercher, mais que le plus grand mal est de croire avoir trouvée, lorsque l'on en est encore bien loin.

*Correction importante à faire à l'Art
de vérifier les Dates.*

Tout Français doit être jaloux de la gloire de Louis XIV. Si l'honneur de ce prince est indirectement attaqué dans un passage important de l'Art de vérifier les Dates, ouvrage en général si exact, nous regarderons certainement tous comme indispensable de corriger cette faute. Voici ce dont il s'agit. On le trouvera page 694 de l'ancienne édition de l'Art de vérifier les Dates, tome premier; et p. 298 du tome 6 de l'édition in-8°, qui a copié littéralement la première en cet endroit.

« L'an 1692... le Roi fait en personne le
« siège de Namur; la ville se rend le 5 juin
« après huit jours de tranchée, le château
« après vingt-deux, à la vue du prince d'Or-
« range et du duc de Bavière, qui étaient ve-
« nus au secours, à la tête de cent mille

« hommes... Le 2 août, le Roi quitte la cam-
« pagne et reprend la route de Versailles. Ce
« départ précipité lui fait manquer l'occasion
« d'acquérir un nouveau degré de gloire. Le
« lendemain, en effet, le maréchal de Luxem-
« bourg bat, à Steinkerque, le prince d'O-
« range. »

Si Louis XIV est parti la veille de la bataille, comme le disent ici les Bénédictins, auteurs de l'Art de vérifier les Dates, ce départ, qu'ils appellent avec raison précipité, est presque flétrissant pour ce prince. La haute idée que je me suis formée de lui m'a porté à suspecter cette assertion. Je l'ai trouvée complètement fausse. Voici les faits. Je les puise dans deux ouvrages très-connus.

Le premier est une Relation du siège de Namur, extrêmement détaillée, imprimée en 1692, et insérée dans les Œuvres du grand Racine, qu'on en croit l'auteur. Elle est authentique et très-exacte.

Le second est un Recueil distingué par sa véracité et le soin avec lequel il est imprimé. M. le marquis d'Aubais en est l'auteur. Il est intitulé : Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, Paris, 1759. On trouve à la

fin du tome premier, un Itinéraire des Rois de France, depuis Louis VII, en 1137, jusqu'à la mort de Louis XIV, en 1715. Ce petit tableau est précieux pour la vérification des titres, et aurait mérité d'être inséré en entier dans l'Art de vérifier les Dates, auquel il appartenait spécialement. Voici ce qui résulte de ces deux ouvrages.

Ce fut en effet le 30 juin 1692, que le château de Namur se rendit à Louis XIV en personne, après vingt-deux jours de tranchée ouverte (1).

Le Roi employa les deux jours qui suivirent la reddition du château, à donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté d'une si importante conquête; il en visita tous les ouvrages, et en ordonna toutes les réparations. Il alla trouver à Floreff, le maréchal de Luxembourg, qu'il laissait avec une puissante armée dans les Pays-Bas, et lui expliqua ses intentions pour le reste de la campagne. Il détacha différens corps pour l'Allemagne; et pour

(1) OEuvers diverses de Jean Racine. Londres, 1768, t. 6, p. 422.

- assurer ses frontières de Flandre et de Luxembourg (1).....

Enfin, tous les ordres étant donnés, il partit de son camp le troisième de juillet, pour retourner, à petites journées, à Versailles (2).

Le 3 juillet, il coucha à Dinant.

Le 5, à Charlemont.

Le 6, à Mariembourg.

Le 7, à Rocroi.

Le 8, à Aubenton.

Le 9, à Marle.

Le 10, à Laon.

Le 12, à Soissons.

Le 13, à Villers-Cotterets.

Le 15, à Dammartin.

Le 16, à Versailles (3).

Le combat de Steinkerque eut lieu le 3 août, par une surprise faite au maréchal de Luxembourg qui, le matin même de ce jour, ne s'y attendait pas. Il était donc bien impossible au Roi de le prévoir un mois d'avance, le 3 juil-

(1) *Id.* p. 424.

(2) *Id.* p. 425.

(3) Itinéraire des Rois de France, p. 153.

let, lors de son départ du camp, et moins encore le 16 juillet, à Versailles. Si donc la gloire de s'y trouver lui a manqué, ce n'est nullement sa faute, et l'administration générale, à laquelle il était venu donner ses soins, exigeait de lui autant d'attention que la conduite de son armée, où le maréchal de Luxembourg pouvait suffire.

Correction aux Mémoires de Saint-Simon.

LOUIS XIV ne se trouva pas plus à la bataille de Nerwinde, en 1693, qu'à celle de Steinkerque, en 1692. On a regardé encore cet événement comme fâcheux pour ce prince, à qui l'on a reproché, à cette occasion, un départ subit et imprévu (1). L'itinéraire des Rois

(1) Œuvres de Jean Racine. Paris, 1807, tome 7, p. 309. Ce reproche est exprimé très-fortement dans les Œuvres de Saint-Simon. Strasbourg et Paris.

de France vient encore expliquer ce point d'histoire, que le grand Racine achèvera d'éclaircir parfaitement. Voici d'abord la marche du Roi, en 1693.

Le 8 mai, il coucha à Versailles.

Le 18, à Chantilli.

Le 20, à Compiègne.

Le 22, à Roye.

Le 23, à Péronne.

Le 24, à Cambrai.

Le 25, au Quesnoi.

Le 1^{er} juin, au camp de Thieusies.

Le 4, au camp de Harlemont.

Le 6, au camp de Thiméon.

Le 7, au camp de Gemblours.

Le 10, à Namur.

Le 12, à Dinant.

Le 13, à Givet.

Le 14, à Mariembourg.

Le 15, à Rocroi.

Le 16, à Mézières.

Le 18, à Rhétel.

1791, t. 1, p. 24. C'est là que l'ont puisé les éditeurs de Racine.

Le 20, à Reims.

Le 22, à Fismes.

Le 23, à Soissons.

Le 24, à Villers-Cotterets.

Le 25, à Dammartin.

Le 26, à Versailles (1).

Cet Itinéraire est parfaitement d'accord avec les lettres de Racine, dont j'ai en ce moment sous les yeux trois éditions qu'il est bon de connaître.

1°. Celle qui a été publiée par le fils du grand Racine, à la suite des Mémoires sur la vie de son père, à Lausanne et Genève, en 1747, en deux petits volumes. Elle a le mérite d'être la première; mais il y a des suppressions. Les dates de l'année qui manquent souvent dans le texte, n'ont pas été suppléées, ni les lettres rangées à leur place.

2°. Celle que Luneau de Boisjermain a insérée dans le septième tome de son édition des Œuvres de Racine. Paris, 1768. Ce n'est qu'une copie littérale de la précédente; sans aucune amélioration.

(1) Itinéraire des Rois de France, p. 153.

3°. Celle qui forme le septième volume de l'édition des Œuvres de Racine, avec le commentaire de Laharpe, imprimée à Paris, en 1807. Ici l'édition de Louis Racine est infiniment améliorée. Les nouveaux éditeurs lui reprochent avec raison plusieurs défauts qu'ils corrigent. L'inspection des deux autres prouve clairement que celle de 1807 est supérieure sous tous les rapports. Mais l'autorité des Mémoires de Saint-Simon les a engagés à infirmer le témoignage de Racine, qui écrivait à Boileau, dans l'intimité, et qui n'était pas moins incapable d'une bassesse que son ami.

L'édition de 1807 est parfaitement d'accord avec l'Itinéraire. Racine y écrit en 1693 :

- 1°. Du Quesnoi, le 30 mai (1).
- 2°. Encore du Quesnoi, le 31 mai (2).
- 3°. De Gemblours, le 9 juin (3).
- 4°. De Versailles, le 9 juillet, etc.

C'est dans sa lettre du 9 juin, de Gemblours, veille du départ du Roi, que Racine écrit :

(1) Œuvres de Racine, t. 7, p. 294.

(2) *Id.* p. 298.

(3) *Id.* p. 308.

« Le Roi fait un grand détachement de ses ar-
 « mées, et l'envoie en Allemagne avec Mon-
 « seigneur. Il a jugé qu'il fallait profiter de ce
 « côté-là d'un commencement de campagne qui
 « paraît si favorable, d'autant plus que le prince
 « d'Orange, s'opiniâtrant à demeurer sous de
 « grosses places et derrière des canaux et des
 « rivières, la guerre aurait pu devenir ici fort
 « lente, et peut-être moins utile que ce qu'on
 « peut faire au-delà du Rhin ».

On voit que Louis XIV avait parfaitement bien instruit son historiographe de ses desseins et de leurs motifs. Le maréchal de Luxembourg put être fâché de se voir ainsi enlever une partie de son armée par M. le Dauphin, qui allait joindre l'armée du maréchal de Lorges, et ne put engager les Allemands à un combat (1), tandis que 49 jours après le départ du Roi, c'est-à-dire le 29 juillet, Luxembourg vint à bout de forcer le prince d'Orange à se battre, et remporta une victoire sanglante qui fit chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum* (2).

(1) L'art de vérifier les Dates. Paris, 1818, tom. 6, page 300.

(2) *Id.* p. 299.

N'était-il pas naturel que le Roi eût des affaires plus pressantes pour lui à Versailles, au centre de son gouvernement, que d'attendre aussi long-tems un événement auquel le maréchal de Luxembourg suffisait? Comment Saint-Simon a-t-il pu dire que le prince d'Orange était enfermé de manière à ne plus conserver l'espoir de sauver son armée, en ajoutant que Luxembourg se jeta aux genoux du Roi pour empêcher son départ, mais qu'il ne fit que l'importuner? Sans doute si Luxembourg voulut empêcher le départ du détachement qui allait grossir l'armée du maréchal de Lorges inutilement selon lui, il avait le droit de le faire, et peut-être le fit-il. Mais la marche personnelle d'un Roi, âgé de cinquante-cinq ans, pouvait-elle recevoir d'autre direction que celle que lui donnait ce Prince lui-même si éclairé, si habile, si absolu dans son royaume, et surtout si nécessaire à la tête de son conseil?

Ce n'est pas dans les mémoires de Saint-Simon qu'il faut étudier ce point d'histoire, mais dans ceux de Louis XIV lui-même (1),

(1) Œuvres de Louis XIV, tome 4. Mémoires militaires. Paris, 1806, p. 403.

que je vais copier littéralement, afin qu'on reconnaisse évidemment quelle en est l'exactitude et l'impartialité.

« Louis XIV se rendit, le 15 (1) mai, de
 « Versailles à Chantilli, d'où il alla le 20 à
 « Compiègne, le 22 à Roye, le 23 à Péronne,
 « le 24 à Cambrai, et le 25 au Quesnoi. Un
 « catarrhe l'y retint jusqu'au 2 (2) juin, qu'il
 « joignit à Thiensies près de Mons, son armée
 « que le maréchal de Boufflers y amena le même
 « jour. Le maréchal de Luxembourg, destiné
 « à couvrir les mouvemens du Roi, marcha le 3
 « juin de Gévries à Fallui, près de Nivelles.
 « Le 4, le Monarque campa à Chapelle-Hair-
 « lemont, derrière le ruisseau de Piéton, le 6
 « à Thiméon, en avant de ce ruisseau, et le 7
 « à Gembloux (3), en avant de l'Orneau, en
 « même temps que le maréchal de Luxembourg
 « s'avança du Bontrelet, ou plutôt de Bassi,
 « entre Gembloux et Nivelles, à Tourine-les-
 « Orçons.

(1) L'Itinéraire dit le 18; mais cette différence est peu importante. C'est presque la seule.

(2) L'Itinéraire dit le 3.

(3) Racine et l'Itinéraire écrivent Gemblours.

« Le prince d'Orange, qui avait réuni près
« de Bruxelles soixante-un bataillons et cent
« quarante-deux escadrons, voyant les Fran-
« çais s'approcher de la Méhaigne, envoya
« quinze ou dix-huit mille hommes, tant in-
« fanterie que cavalerie, à Liège, avec ordre
« de réparer les retranchemens destinés à cou-
« vrir cette ville, et vint camper à l'abbaye du
« Parc, en avant de Louvain. Ces mesures
« rendant le siège de Liège, sinon impossi-
« ble du moins très-difficile, les projets de
« Louis XIV furent dérangés. Il tint un conseil
« dans lequel on considéra que le maréchal de
« Lorges ayant pris d'assaut, le 22 mai, la
« ville d'Heidelberg et le château par capitula-
« tion, il semblait que le meilleur moyen de
« finir la guerre qui commençait à épuiser la
« France d'hommes et d'argent, était de porter
« ses principales forces dans l'Empire et d'y
« pénétrer, parce qu'alors l'Empereur et les
« membres du corps germanique se décideraient
« à la paix, et que les autres alliés imiteraient
« probablement bientôt cet exemple. On ajouta
« qu'avant de se porter sur Liège, il fallait s'em-
« parer de Hui qui pourrait résister assez de
« temps, pour donner au prince d'Orange celui
« de mettre Liège dans un état de défense assez

« respectable pour ôter l'envie de l'attaquer.
 « ON IGNORE s'il fut proposé ou non, un autre
 « parti plus avantageux et surtout plus mili-
 « taire : celui d'aller accabler, avec les deux
 « armées réunies, le prince d'Orange dans son
 « camp du Parc, où il ne lui restait qu'environ
 « quarante mille hommes : quoi qu'il en soit ;
 « le Roi résolut d'envoyer, le 12 juin, le Dau-
 « phin prendre le commandement de l'armée
 « d'Allemagne, à laquelle il conduirait un ren-
 « fort de trente-quatre bataillons et de soixante-
 « quinze escadrons. Louis, en remettant au ma-
 « réchal de Luxembourg le commandement du
 « reste de ses forces dans les Pays-Bas, lui re-
 « commanda de ne rien négliger pour retenir
 « les alliés sur la Dyle, les empêcher de se por-
 « ter vers la mer, les prévenir sur l'Escaut, les
 « combattre quand il croirait le pouvoir tenter
 « avec avantage, et profiter du succès pour
 « leur enlever quelque place. Le Roi se rendit
 « le 12 à Namur avec son fils, qui le lendemain
 « prit le chemin de l'Allemagne, en même temps
 « que le Monarque reprenait celui de Versail-
 « les où il arriva le 26, et depuis il ne se remit
 « pas à la tête de ses armées ».

Sans doute si Louis XIV avait été plus

homme que Roi, il n'aurait pas laissé échapper l'occasion de vaincre en personne le prince d'Orange, son ennemi personnel. Il préféra de porter la guerre en Allemagne pour conquérir la paix. Il y envoya son fils qui exposa sa vie (1) pour une attaque dont le succès fut jugé impossible. Mais ceux qui prendront la peine de jeter les yeux sur les événemens de l'année 1695, y trouveront cinq villes soumises par les armes de Louis, entr'autres Roses et Charleroi; deux batailles gagnées, 70 vaisseaux marchands pris ou détruits. Il n'y eut de perte que celle de Dixmude et de Hui (2). Certainement la direction générale des affaires ne fut pas mauvaise, et puisque le rédacteur des Mémoires de Louis XIV, recueillis en 1806, et par conséquent sous une domination ennemie des Bourbons, ignore s'il fut même proposé à ce Prince de suivre le plan qu'aurait préféré Saint-Simon, quel droit a-t-on de le blâmer d'en avoir adopté un autre? Comment surtout peut-on se per-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire d'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716 (par d'Avrigny). Amsterdam, 1725, t. 4, page 20.

(2) *Id.* p. 31.

126 *Correct. aux Mém. de St.-Simon.*

suader que le maréchal de Luxembourg se soit jeté à ses genoux pour l'y engager ? S'il avait fait une pareille démarche , serait-il permis de dire , quinze ans après la publication des mémoires de Saint-Simon , qu'on ignore que le plan du maréchal ait été proposé au Roi ? C'est ce qui n'a pas la moindre vraisemblance , et il faudrait des preuves plus claires que le jour pour se le persuader.

Autre correction non moins importante à l'Histoire de Louis XIV, par Voltaire.

Les ouvrages historiques de Voltaire , dont la lecture est si intéressante , ont été critiqués bien souvent , parce que les erreurs en ont été plus en vue. L'histoire ancienne , si difficile à connaître , m'en a déjà offert à moi-même deux occasions , l'une au sujet de Xénophon , à qui il reproche d'être un jeune aventurier , lors de la retraite des dix mille , quoique Xénophon eût

alors cinquante ans (1); l'autre au sujet d'Aristarque de Samos, qu'il a confondu avec un moderne qui en avait pris le nom (2); mais on sentira facilement que ces erreurs peuvent à peine être reprochées à un auteur qui a écrit sur tant d'objets différens, sans jamais ennuyer ni fatiguer ses lecteurs.

Il paraît peut-être moins excusable lorsqu'il méconnaît le gentilhomme qui tua en duel le fils du poëte Malherbe, et qu'il fait un anachronisme à ce sujet (3). Mais ce qu'il ne lui

(1) Voyez la Vie de Xénophon, Paris, 1794, in-8°, et surtout les Mélanges imprimés ensuite chez Courcier, où l'on démontre clairement cette erreur qui appartient véritablement à M. Larcher, dans sa traduction de la Retraite des Dix mille.

(2) Traité des distances du Soleil et de la Lune, en grec, en latin et en français. Paris, 1810, p. 233 des notes sur le texte.

(3) On trouvera cette faute dans l'édition des Œuvres de Voltaire, publiée par Déterville. Paris, 1817, t. 7, p. 182, ligne 14, note 33 sur le second chant de la Henriade. Il dit que le père de celui qui tua Malherbe, fut massacré le jour de Saint-Barthélemi, en 1572. Ce fils n'aurait pu avoir en 1628, moins de cinquante-six ans, et Balzac dit que le gentilhomme dont il est question en avait vingt-cinq. Ce qui a donné lieu

était pas permis d'ignorer, c'est l'âge du duc d'Orléans, régent, qui l'avait persécuté, et qu'il aurait dû bien connaître. Il lui suffisait de lire un livre de l'usage le plus ordinaire, pour savoir que Philippe, fils de M. le duc d'Orléans, et petit-fils de Louis XIII, roi de France, était né le 2 août 1674. Ainsi l'âge de ce Prince était bien facile à calculer. Cependant, au chapitre seizième du siècle de Louis XIV, qui a été si souvent réimprimé, en décrivant ce même combat de Steinkerque dont nous venons de parler, on lit :

« Il (Luxembourg) avait dans son armée
 « Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Char-
 « tres, depuis régent du royaume, petit-fils de
 « France, *qui n'avait pas alors quinze ans.*
 « Il ne pouvait être utile pour un coup décisif;
 « mais c'était beaucoup pour animer les sol-
 « dats, qu'un petit-fils de France, encore en-
 « fant, chargeant avec la maison du Roi, blessé

à l'erreur de Voltaire, est que M. de Clermont de Piles fut tué en 1572, et celui qui tua le jeune Malherbe, s'appelait aussi de Piles; mais ce dernier était Ludovic de Fortia de Piles, qui avait en effet vingt-cinq ans, frère de Paul II de Fortia, gouverneur de Marseille.

« dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure. »

Quoiqu'il fût absolument possible qu'un prince, qui n'aurait pas eu quinze ans, combattit à la tête de la maison du Roi, cela est d'autant moins vraisemblable, que le duc de Chartres avait fait ses premières armes sous les yeux de Louis XIV, son oncle, dès le mois de mars de 1691, au siège de Namur. Il était alors dans sa dix-septième année et conséquemment dans l'âge auquel un jeune Prince peut commencer à paraître dans une armée. Il avait eu dix-huit ans accomplis la veille du combat de Steinkerque, et avait combattu à seize, l'année précédente, sous le maréchal de Luxembourg, dont il était le digne élève. Rien n'empêchait donc qu'il ne se distinguât comme il le fit à Steinkerque, et la vérité suffisait à sa gloire, sans y ajouter une circonstance qui la détruirait, au lieu de l'augmenter.

Il est singulier que cette faute n'ait été corrigée dans aucune des nombreuses éditions de l'histoire du siècle de Louis XIV.

Jusqu'à présent je ne me suis occupé que des erreurs commises par les historiens modernes qui méritaient le mieux notre confiance,

et qui écrivaient sur des faits qu'il était facile d'éclaircir. Je terminerai ces observations en prouvant combien la vérité est difficile à connaître, même sur un événement que l'on peut regarder comme très - récent. Il s'agit d'un homme tellement connu pendant sa vie et après sa mort, que l'on aura de la peine à comprendre comment un nuage profond a pu envelopper la naissance de son épouse.

*Sur le mariage de Molière, et sur
Esprit de Raimond de Mormoiron,
comte de Modène.*

Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène (1), est connu dans la république des lettres par une Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples (2), où lui-même avait joué un très-grand rôle, en sorte que cet ouvrage a l'intérêt qu'excite toujours un auteur qui parle des événemens dont il a été le témoin, et auxquels il a pris part.

(1) C'est le nom d'un fief acheté par son père, dans le comté Vénaisin; de Jean-Baptiste d'Ornano, et Marie de Raimond, dame de Montlaur, son épouse.

(2) Imprimée à Paris, en 3 vol. in-12; le premier volume en 1665, et les deux autres en 1667.

Il est donc naturel que l'on veuille connaître les principaux traits de sa vie, et surtout celui qui en lie un fait très-important à celle du célèbre Molière, sur lequel une dissertation curieuse qui vient d'être publiée par M. Beffara, a dirigé particulièrement notre attention.

Parmi plusieurs erreurs commises par les biographes de Molière, M. Beffara croit devoir en relever une de laquelle je m'occuperai ici, et qui exige la connaissance détaillée de tout ce qui concerne le comte de Modène.

Esprit de Raimond de Mormoiron, fils aîné de François de Raimond de Mormoiron, baron de Modène, et de Catherine d'Alleman, naquit à Sarriens, village assez considérable, situé dans le comté Vénaisin, à deux lieues de Carpentras, le 19 novembre 1608 (1). Son père, parent (oncle maternel à la mode de Bretagne) du connétable de Luines, avec lequel il était fort lié, avait partagé la faveur de Louis XIII,

(1) Voyez l'Histoire de la Noblesse du comté Vénaisin, d'Avignon et de la principauté d'Orange (par Pithon-Curt). Paris, 1750, tome 3, p. 19, 20, 21 et 22, article Raimond. Voyez aussi l'Histoire manuscrite de Pernes, par Giberti, généalogie des Raimond.

qui lui accorda son estime, et, lui confiant ses affaires les plus importantes, le nomma son ambassadeur extraordinaire à la cour d'Espagne, à celle de Savoie, etc. A son retour, il fut nommé conseiller d'état le 25 juillet 1617, et conseiller au conseil des Finances le 7 janvier 1620; au mois de mars suivant, le Roi lui donna la charge de grand - prévôt de France, vacante par la démission de Joachim de Bellegreville (1). Il était très-connu à la cour, où on l'appelait le gros Modène.

Son fils, dont il s'agit ici, fut élevé page de Monsieur (Gaston), frère du roi Louis XIII, duquel il devint un des Chambellans, vraisemblablement lors de son mariage, dont le contrat fut signé le 19 janvier 1630, avec Marguerite de la Baume, veuve d'Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur du Maine et du Perche, et fille de Rostain de la

(1) Sur les prétentions que les ennemis du connétable attribuaient au baron de Modène, et sur la manière dont le connétable fit donner à son oncle la grande prévôté de l'hôtel, voyez le « Recueil des « pièces les plus curieuses faites pendant le règne du « connestable M. de Luynes. Quatriesme édition, « 1628, » pages 338 et 474.

Baume, comte de Suze et de Rochefort, maréchal-de-camp, et de Madelène de Lettes des Prés de Montpezat, sa première femme (1). Cette dame, qui s'était mariée pour la première fois en 1614 (2), devait être beaucoup plus âgée que son second époux. Elle en eut cependant un fils, né vraisemblablement en 1630, qui fut nommé Gaston par Monsieur, duc d'Orléans, et qui porta le titre de baron de Gourdan. La mère ne survécut pas longtemps à cet accouchement tardif. Le père, encore bien jeune, puisqu'il devait avoir alors vingt-trois ans, se remaria peu de temps après avec Madelène l'Hermite de Souliers, en Limousin, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Il paraît que le comte de Modène contracta ces deux mariages par déférence pour son père, plutôt que par inclination. Le prince auquel il était attaché, et qui était du même âge que lui, étant né précisément la même année, ne lui donnait pas de bons exemples. Les mœurs de

(1) Hist. de la Noblesse du Comté Vénaisin. Tome premier. Paris, 1743; p. 135, art. la Baume.

(2) Histoire généalogique de la maison de France, par le père Anselme; art. du maréchal de Lavardin.

ce tems-là n'avaient pas à beaucoup près la décence qu'elles acquirent sous le beau siècle de Louis XIV. Gaston, né avec de l'esprit et une humeur facile et douce, ne respectait pas toujours les convenances de son rang. Il s'avilissait quelquefois par la fréquentation d'hommes obscurs ou de femmes perdues (1). Le jeune Modène suivit cet exemple, et s'attacha à la fille d'un simple bourgeois de Paris, appelée Madelène Béjard, connue depuis par son goût pour le plaisir. Il eut de cette femme une fille qu'il fit batiser le 11 juillet 1638 sous leur nom à tous deux, et qu'il fit tenir sur les fonts par son fils Gaston, âgé d'environ sept ans, et représenté par son beau-frère l'Hermitte de Vau-selle (2). La mère de Madelène Béjard, appelée Marie Hervé, fut la marraine. Le père prit alors dans l'acte de célébration du batême le titre d'écuyer, que lui donna sûrement son gendre futur pour le rapprocher de lui. Peut-être en effet M. de Modène eut-il la faiblesse

(1) C'est ainsi que s'exprime le Dictionnaire universel, à l'article Gaston. Voyez les Mémoires du tems.

(2) Dissertation sur J. B. Poquelin-Molière, par L. F. Beffara. Paris, 1821, p. 13.

de promettre d'épouser cette Madelène, s'il devenait veuf un jour (1). Mais on sait ce que valent ces sortes d'engagemens. Le comte de Modène eut bientôt des occupations plus sérieuses. Après avoir imité Gaston dans ses faiblesses amoureuses, il ne fut sans doute pas étranger aux intrigues politiques dont la France fut agitée sous le règne de Louis XIII. D'ailleurs il avait été trop attaché à la famille du connétable de Luines, pour n'être pas ennemi du cardinal de Richelieu. Il se jeta sans doute dans le parti du comte de Soissons, et entra dans cette ligue fameuse qui prit le nom spécieux de « Ligne confédérée pour la paix universelle de la chrétienté. » On sait que ce Prince fut tué le 6 juillet 1641, à la bataille de la Marfée, près de Sedan, entre les bras de la victoire (2). Il fut remplacé par le jeune duc de Guise (Henri II de Lorraine), digne d'être

(1) Grimarest (*Vie de Molière*), dit qu'ils avaient contracté un mariage caché. On trouvera cette vie dans l'édition des *Œuvres de Molière*. Paris, 1716, t. 1. Dissertation, p. 20.

(2) *L'Art de vérifier les Dates*. Paris, 1818, t. 6, page 256.

chef du parti par son esprit et son courage (1) ; Modène s'attacha à lui, et, comme il avait six ans de plus, Guise profita quelquefois de son expérience. Pendant que ce Prince était condamné dans sa patrie à avoir la tête tranchée, il se rendit à Bruxelles, pour commander les troupes confédérées de la maison d'Autriche contre la France. Ce fut là qu'il unit son sort à celui d'Honorée de Berghes, veuve du comte de Bossut : mais ayant fait sa paix avec la Cour en 1643, il revint en France, et oublia son épouse au milieu des plaisirs de la capitale. Modène revenu à Paris avec lui, trouva Madeleine Béjard, livrée à une société qu'il ne connaissait point. Le principal objet des attachemens de cette fille était le fils d'un tapissier, qui formait une troupe de comédie en 1645. C'est le célèbre Molière qu'elle accompagna dans la province, ainsi que ses deux frères et sa sœur, et avec lequel elle s'unit pour le reste de sa vie. Le comte de Modène, ainsi débarrassé d'une famille qui lui était devenue presque étrangère, s'occupa principalement de son

(1) Biographie universelle, t. 19, p. 199; article Guise.

filz, jeune homme plein d'esprit et de mérite, dont on admirait la facilité à s'exprimer, mais qui malheureusement mourut fort jeune (1).

Le duc de Guise voulant prendre une nouvelle épouse, Modène s'y opposa, et s'efforça de modérer sa passion. N'ayant pu y réussir, il partit avec lui de Paris pour Rome, vers la fin de l'année 1646, afin de faire casser le mariage du duc avec une femme qui le gênait (2). Le succès ne couronna point les espérances de ce prince : mais son séjour dans la capitale du monde chrétien s'étant prolongé à cette occasion, il s'y trouvait encore lorsque les Napolitains, mécontents du duc d'Arcos, qui gouvernait alors les deux Siciles, pour le roi d'Espagne Philippe IV, se révoltèrent contre lui. Ces rebelles, sentant qu'ils avaient besoin d'un chef qui leur procurât l'appui de la France (3), s'adressèrent au duc de Guise, par l'intervention de Modène qui lui rappela

(1) Histoire manuscrite de Pernes, par Giberti.

(2) Histoire des Révolutions de Naples, t. 2, p. 69.

(3) L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1819, t. 18, p. 288. Histoire des Rois des deux Siciles, par d'Egly. Paris, 1741, t. 4, p. 195.

qu'il descendait des anciens rois de Naples (1), et que cette entreprise était digne de lui. Le cardinal Mazarin promit de la favoriser. Sans attendre la flotte qui devait partir de Provence, le duc s'embarqua au port d'Ostie, sur des felouques napolitaines, et arriva le 15 novembre 1647, à Naples, où il entra au milieu des acclamations du peuple (2). Modène arriva trois jours après lui, avec quelques prisonniers espagnols qu'il avait déjà faits. Dans l'acte de fidélité que Guise prêta au nouveau gouvernement, dans la cathédrale, il prit la qualité de « Général des armées, et de défenseur du royaume et de sa liberté. » Il fit frapper en même tems des pièces d'argent et de cuivre au coin de la république, et se fit élire pour sept ans duc de Naples. Modène fut son mestre-de-camp-général, c'est-à-dire, qu'il eut le premier emploi après celui de duc. Il prouva qu'il en était digne. En moins d'un mois il soumit plus de trente villes ; mais ses

(1) Il descendait d'Yolande d'Anjou, fille du roi René.

(2) Histoire des Révolutions de Naples, tome 2, page 245.

armes ne furent pas toujours heureuses. Le mauvais succès du siège de Capoue mit la division parmi les rebelles. Le duc de Guise crut devoir faire arrêter Modène, et publia un manifeste à ce sujet, le 17 février 1648 (1). Mais en se privant ainsi de son principal appui, ce prince ne fit que s'affaiblir. Le comte d'Ognate, qui avait succédé au duc d'Arcos dans la vice-royauté, vint à bout de rétablir la paix à Naples, par de simples négociations, et y rentra, sans effusion de sang, le lundi saint, 6 avril 1648. Le duc de Guise, obligé de prendre la fuite, fut poursuivi avec tant de diligence, qu'il fut arrêté à Gaëte, et de-là transporté en Espagne, où il fut privé de sa liberté pendant l'espace de quatre ans (2).

Pour le comte de Modène, il fut retenu prisonnier par les Espagnols plus de deux ans dans le Château-Neuf de Naples, et traité comme un esclave. Quand il fut revenu en France, il s'informa sans doute de ce que sa fille était devenue. Le vieux Béjard s'était fait procureur. Ses enfans continuaient de jouer la

(1) *Id.* t. 3, p. 260.

(2) *L'art de vérifier les Dates*, t. 18, p. 290. *Hist. des Rois des deux Siciles*, par d'Egly, t. 4, p. 213.

comédie avec Molière, toujours assidu auprès de Madelène Bégard, certainement plus âgée que lui, puisqu'elle avait été mère en 1638, et que Molière était né en 1622 (1). Il n'avait donc que seize ans de plus que Françoise, qu'il se chargea d'élever, et à laquelle il donna tous ses soins. La mère, qui comptait sur l'attachement qu'il lui avait témoigné, s'aperçut trop tard que le précepteur était devenu amoureux de son élève. Elle n'avait jamais voulu que sa fille jouât la comédie (2), se flattant peut-être qu'à l'aide de l'extrait batistaire elle pourrait la faire reconnaître et lui procurer un établissement avantageux. M. de Modène sans doute ne se prêtait nullement à cette idée. Il avait perdu son fils unique; mais il voulait assurer sa succession à quatre neveux (3) qui conservaient un nom, dont il s'honorait avec raison. Molière n'avait pas la prétention de la leur disputer; on sait que son caractère n'était

(1) Grimarest, *Vie de Molière*. M. Petitot, dans son édition de Molière, dit que Françoise fut élevée à Nîmes, depuis sa naissance jusqu'à sa réunion avec sa mère.

(2) *Vie de la Guérin*, citée par Bayle et Joly.

(3) *Histoire de la Noblesse du comté Vénaisain*, tome 3.

ni avide ni intéressé. La famille Bédard crut devoir se prêter à une précaution nécessaire pour l'exercice des droits que M. de Modène avait l'intention de laisser à ses héritiers légitimes. Elle reçut sans doute un dédommagement pécuniaire. Cet arrangement n'avait rien de vil de sa part. Dans les usages de la société, Françoise pouvait réclamer une dot, mais non un héritage. En épousant Molière, le 20 février 1662 (1), elle changea de nom ; elle fut métamorphosée en Armande-Grésinde Bédard. La vieille madame Bédard, Marie Hervé, la reconnut pour sa fille, quoiqu'elle fut véritablement son aïeule et sa marraine ; le comédien son oncle, la comédienne sa tante, et sa mère elle-même, se prêtèrent à ce déguisement, et y jouèrent leur rôle comme ils l'auraient fait sur le théâtre. Quant au père et au beau-frère de Molière, qui signèrent aussi l'acte de célébration, ils ont pu ignorer des faits qui leur étaient presque étrangers, et qu'ils tenaient aisément pour vrais, lorsque celui qu'ils regardaient avec raison comme le plus intéressé dans cette affaire, les tenait pour tels. Le vieux

(1) Dissertation de M. Boffara, p. 7.

Béjard, devenu procureur, était mort, ainsi que son fils aîné, ce qui facilita vraisemblablement la conclusion. Ce fut ainsi que l'on vint à bout de faire disparaître légalement la fille de M. de Modène, qui cependant ne la perdit pas entièrement de vue. En effet, il fut parrain du second enfant qu'elle eut de Molière, le 4 août 1665 (1). Aussi le public ne fut point trompé sur la prétendue Armande-Grésinde. Baron, élève et ami de Molière, dans les Mémoires qu'il fournit à Grimarest, pour la vie de cet homme illustre, reconnaît que la femme de Molière est fille de Madelène Béjard, et de M. de Modène (2). Il soupçonne même qu'il y a eu un mariage secret entre ce père et cette mère, ce que l'extrait batistaire, dont il peut avoir eu connaissance, donnait lieu de penser. Il ne fut engagé par Molière qu'en 1670, huit ans après le mariage de son directeur, dont la tradition était conséquemment déjà un peu ancienne. Son erreur à cet égard est donc très-naturelle, et ne diminue nullement la force de son témoignage. D'un autre

(1) *Id.* p. 15.

(2) Vie de Molière, par Grimarest.

côté, Montfleuri, comédien qui osait être rival de Molière, crut si bien qu'Armande-Grésinde était fille de la comédienne Bégard, qu'il accusa Molière d'avoir épousé la fille et d'avoir vécu autrefois avec la mère (1), parce que Molière avait en effet vécu intimement avec cette comédienne. On alla même jusqu'à le soupçonner d'avoir épousé sa fille (2); mais la disproportion d'âge rendait cette accusation absurde, puisqu'il aurait fallu que Molière eût été père à quinze ans, et que d'ailleurs sa liaison n'avait commencé qu'en 1645, sept ans après la naissance de Françoise; mais aussi la calomnie aurait été trop grossière, et sans aucune espèce de fondement, si la femme de Molière eût été fille légitime du procureur, et si elle avait eu pour mère Marie Hervé, qui avait vingt-deux ans de plus que Molière (3), et qui n'aurait pu devenir mère d'Armande qu'à un âge asses

(1) Lettres de Racine, dans l'édition de Laharpe, faite sur les originaux. Ces lettres ne sont point complètes dans l'édition de Luneau de Boisjermain.

(2) Dictionnaire de Bayle, art. Poquelin.

(3) Conjecture de M. Boffara, p. 24 de sa Dissertation.

avancé. Le nom de Béjard resta cependant à la prétendue Armande-Grésinde, qui prend seulement le prénom de Grésinde, le 31 mai 1677, dans l'acte de célébration de son second mariage avec Isaac-François Guérin, en sorte qu'elle n'est pas d'accord avec elle-même en supprimant ici son premier nom de batême. Lorsque son premier mari l'avait inscrite sur le rôle des acteurs, il lui avait donné le nom de mademoiselle Molière (1); après son second mariage, elle fut inscrite sur le rôle de 1680, sous les noms d'Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjard, femme Guérin, reprenant ainsi le nom d'Armande, et en ajoutant deux autres. Si l'on veut se faire une idée nette de toutes ces variations, on observera que les prénoms sont inscrits ainsi :

Armande-Grésinde, acte de mariage de 1662; premier enfant, 1664; second, 1665;

Armande-Claire-Elisabeth Béjard, troisième enfant, 1672;

Grésinde, mariage avec Guérin, 1677;

Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth, registre

(1) Registres de la Grange, pour 1662, 1665, 1670 et 1672.

de la Grange; de 1662; liste de 1680; et, comme on va le voir, extrait mortuaire de la femme Guérin.

Les actes de mariage, qui devraient être les plus exacts, le sont le moins, si l'on veut que les quatre noms aient appartenu à la femme de Molière. Elle n'osa jamais prendre celui de Modène, dont la famille ne l'aurait pas souffert. Quant à son père, il était mort avant le second mariage de sa fille, puisque Charles de Raimond son frère, prêta hommage au Pape, pour la terre de Modène, le 2 décembre 1673, comme frère et substitué à ce fief par le décès de son frère sans enfans (1).

La tradition de la naissance de madame Molière n'en fut pas moins conservée publiquement, même de son vivant. En effet, l'écrivain contemporain de sa vie, de laquelle il y eut deux éditions publiées en 1688 et 1690, conséquemment avant sa mort, citées par Bayle (2) et par Joly (3), la reconnaît aussi pour fille de

(1) Histoire manuscrite de la ville de Pernes, par Giberti.

(2) Dictionnaire de Bayle, art. Poquelin; remarq. C.

(3) Remarques critiques sur ce Dictionnaire, art. Poquelin, p. 630.

Madelène Bégard, et d'un gentilhomme que Madelène ne nommait point. M. Bret, Voltaire, Petitot et tous ceux qui ont écrit sur la vie de Molière, n'ont pas même révoqué ce fait en doute. Pouvons-nous le faire aujourd'hui sur le vû d'un acte évidemment contraire à toutes les traditions historiques, pour ce qui concerne le nom qu'on a voulu y déguiser. Il faudrait pour cela produire du moins à l'appui, l'extrait mortuaire de Françoise, et l'extrait batistaire d'Armande-Grésinde, ou de Grésinde, ou d'Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth; car on a vu que le nom de Françoise a subi ces trois transformations différentes. Il faudrait encore que l'on nous fit voir, non un simple acte de célébration, mais un contrat de mariage où serait stipulée la dot donnée par la prétendue mère qui aurait eu encore trois autres enfans, lorsque Molière signa l'acte de célébration. Il n'y a pas de généalogiste qui n'exige trois actes pour admettre une descendance. Ici on n'en produit qu'un, démenti par tous les témoignages contemporains. Il n'y a pas jusqu'au Nobiliaire du comté Vénaisin (1), dont l'au-

(1) Tome 3, p. 21 et 22.

teur, travaillant sur les Mémoires fournis par la famille de Modène, dit (en 1750) que la fille de M. de Modène a épousé Molière. Il commet à la vérité une erreur en énonçant le fait en ces termes :

« Le baron de Modène eut de la nommée
« Guérin, femme de Béjard, comédienne
« de Molière, une fille naturelle que celui-ci
« épousa. »

On voit que la véritable naissance d'Armande-Grésinde est avouée ici clairement par une famille qui ne craignait plus alors des réclamations trop tardives, et qui s'honorait en quelque sorte de s'allier ainsi à un nom devenu célèbre ; mais celui de Guérin n'appartenait pas à la mère ; il rappelle seulement celui qu'avait pris la femme de Molière en se remariant, et sous lequel sa vie avait été composée et publiée de son vivant ; car elle n'est morte que le 30 novembre (1) 1700. La faute est trop évidente

(1) La Dissertation de M. Baffara, p. 23, disait le 3 octobre ; mais l'extrait mortuaire dit le 30 novembre.

pour avoir été commise à l'impression. Les points placés avant le mot Bégard, font voir que ce qui précède était une simple note en marge, et que le manuscrit portait :

« Le baron de Modène eut de la nommée
« Bégard, comédienne de la troupe de Molière,
« une fille naturelle que celui-ci épousa (Gué-
« rin, femme de). »

Le texte ainsi rétabli, par une simple transposition facile à comprendre pour un manuscrit dont l'auteur n'est pas l'éditeur, prouve que la tradition n'a pas varié, qu'elle est universelle, et ne peut être détruite par un acte que toutes les parties ont eu intérêt à falsifier, comme tant d'autres que nous connaissons.

Le 27 janvier 1821, M. Beffara, toujours infatigable dans ses recherches, a découvert l'extrait mortuaire de la veuve de Molière, sous la date du 2 décembre 1700. Elle y est appelée femme Guérin (Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Bégard), morte le 30 novembre, à l'âge de cinquante-cinq ans. Elle était logée rue de Touraine (paroisse Saint-Sulpice).

Selon cet extrait mortuaire, mademoiselle Bégard serait née l'an 1645, sept ans après l'ac-

couchement de sa prétendue sœur : c'est-à-dire, que madame Béjard aurait fait un enfant sept ans après l'accouchement de sa fille. Peut-être cela est-il absolument possible ; mais il faut convenir que ce serait un fait extraordinaire. N'est-il pas plus vraisemblable qu'en altérant son existence civile, elle s'est supposée plus jeune qu'elle n'était réellement, et qu'en supprimant son extrait batistaire elle était la maîtresse de le faire ? Tant que cet extrait batistaire ne se trouvera point, il sera permis de le supposer, et la multiplicité des découvertes de M. Beffara est un argument de plus en faveur de la non existence de l'extrait mortuaire de Françoise et de l'extrait batistaire d'Armande. En se faisant naître en 1645, madame Molière autorisait la calomnie de Montfleuri, qui était alors plausible. Elle se supposait mariée à dix-sept ans au lieu de vingt-quatre ; elle s'était retirée du théâtre dans un âge assez avancé, en 1694 (1), à cinquante-six ans, et non à quarante-neuf, comme elle le prétendait, ce qui aurait été un âge prématuré pour cet objet.

Tel est le point de vue sous lequel j'en-

(1) *Dissertation*, p. 23.

visage cette question, à laquelle j'ai été entraîné à consacrer plus de tems que je ne le voulais. Je déclare y avoir donné toute l'attention dont je suis capable. M. Beffara, par ses objections, m'a forcé d'éclaircir les moindres difficultés, et je lui ai l'obligation de les avoir bien connues. M. de la Porte, qui a composé l'article Modène, dans la Biographie universelle, y a beaucoup contribué, dans les conférences que nous avons eues à ce sujet. M. Auger n'a pas cru devoir les examiner dans l'article Molière qu'il a composé pour ce même ouvrage ; mais il n'a sans doute qu'ajourné la question ; il pourra s'en occuper dans son édition des OEuvres de cet auteur, qui s'est rendu si intéressant dans les moindres détails de sa vie privée, et pour la postérité la plus reculée. Je crois ne pouvoir mieux faire que de m'en rapporter au jugement d'un éditeur aussi éclairé, et j'adopte d'avance sa décision.

Le comte de F..... d'U.....

TABLE ALFABÉTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Je mettrai Préf. avant le chiffre des citations de la Préface, et rien avant celles du texte.

A.

ABAUZIT, sa Dissertation sur le passage des Alpes, par Annibal. Préface, pages *xxij* et *xxiv*.

ACCIAIUOLI (Donat), savant florentin. Préf. p. *vj* et texte p. 6.

AERIA, ville ancienne, qui n'est plus aujourd'hui que la grange de Lers. 9. Sa distance à *Mons. Seleus*. 85.

ALEXANDRE envahit la Perse. 3.

aduz...

ALLEMAN (Catherine d'), mère du comte de Mordène. 132.

ALLOBROGES, peuple situé près de l'île du Rhône, selon Tite-Live. 18. Ce fait détruit le système qui place les Allobroges dans cette île. 43. En effet, Strabon les met au-delà de l'Isère. 51. Ils attaquent Annibal dans les défilés des Alpes, selon Polibe. 72. Ils sont battus et mis en fuite. 80.

ALPES, quatre passages de ces montagnes, selon Polibe, 87. qui détermine celui qu'Annibal préféra. 88. Difficultés de la descente. 98. Après les avoir franchies, Annibal campe à leur pied. 104.

AMMIEN MARCELLIN, citation de cet historien. 74. Il est d'accord sur le passage d'Annibal avec Polibe, Tite-Live et Silius Italicus. 93 et 94.

AMPURIAS, ou les Marchés, à égale distance de Carthagène et de l'Ebre. 71 et 72.

AMYOT, traducteur de Plutarque. 7.

ANNIBAL, ouvrages sur son expédition et son passage des Alpes. Préf. 1 et suivantes. Grandeur de son entreprise. Texte. 1. Date précise des diverses époques de sa marche. 4. Où il a passé le Rhône. 6. Il vient à une île. 15. Il gagne le milieu des terres. 17. Quel tems il a mis pour arriver à l'île. 19. Avec quelle armée il était parti. 20. Un chef des Tauriniens le guidait. 23. Il n'a point passé la Durance. 30. Il n'entre qu'en tremblant sur le territoire des Allobroges. 43. L'île était disputée par deux frères. Il se joint à l'aîné pour chasser le cadet. 49. Cet aîné s'appelait Brancus. 52. Où Annibal a passé les Alpes. 54. Sa marche jusqu'à Mons Seleucus. 65. Chemin qu'il a

parcouru. 69. Longueur de sa route. 70. De Carthage aux Pyrénées. 72. Sa marche de Mons Séleucus à Briançon. 77. Il entre dans les détroits des montagnes. 78. Il fait reconnaître les ennemis. 79. Il en tue un grand nombre. 80. Sa route de Gap à Embrun. 83. Il perd des hommes et des bestiaux. 84. Polibe lui fait passer le Mont-Genèvre. 88. Tite-Live lui fait passer la Durance. 91. Preuves de la route qu'il a suivie. 93. Sa marche de Briançon à Turin. 95. Il montre à ses soldats le lieu où Rome est située. 96. Difficultés de la descente. 97. Colonne sur laquelle il fait graver son succès. 99. Détails du passage des Alpes. 101. En quel état il arrive au pié de ces montagnes. 103. Il relève le courage de ses soldats. 104. Il prend Turin. 105. Différence de sa situation et de celle de son frère Asdrubal, pour le passage des Alpes. 108.

— ANSELME (le père), cité. 134.

ANTIPATER. Voyez *Cœlius*.

ANTONIN, son Itinéraire cité. 67. Ce n'est qu'un tracé de routes. 86.

APPIEN, historien grec, cité. 107.

ARAUSIO, ancien nom de la ville d'Orange. 45. Voyez *Orange*.

ARCOS (le duc d'), gouverneur des Deux-Siciles 138.

— ARISTARQUE, de Samos, son Traité des distances du Soleil et de la Lune. 127.

— ARMANDE, nom de batême donné à la femme de Molière. 150.

Armée d'Annibal. 19 et 20. Sa diminution. 104.

Art de vérifier les Dates, correction nécessaire à ce savant ouvrage. 112.

ASDRUBAL, frère d'Annibal, son passage des Alpes. 106. Son armée. 107. Il n'a pas suivi la même route que son frère. 108.

AUBAIS (le marquis d'), ouvrage de lui cité. 113.

AUGER (M.), éditeur des Œuvres de Molière. 151.

AUGUSTIN (Antoine), éditeur de quelques fragments d'historiens. Préf. vj.

AUVERGNATS (les) suivent Asdrubal à la guerre. 106.

AVRIGNY, ses Mémoires cités. 125.

B.

BARBIÉ DU BOCAGE (M.), Journal auquel il travaille. Préf. xxvj.

BARBOTTET, village des Alpes. 102.

BARDIN (M.), Journal auquel il travaille. Préf. xxvj.

BARON, élève et ami de Molière. 143.

BAVIÈRE (le duc de) vient au secours de Namur. 112.

BEAUVAIS (M.), Journal auquel il travaille. Préf. xxvj.

BEFFARA (M.), sa dissertation sur Molière. 132. Citée. 142 et 148. Nouvelle découverte qu'il a faite sur la femme de Molière. 149. Obligation que je lui ai. 151.

BÉJARD (Madelène). 135. Sa mère et toute sa famille. 142. Sa fille. 144. Noms que cette fille a portés. 145. Mort de cette fille. 149.

BELLENGREVILLE (Joachim de), grand prévôt de France. 133.

BERGHES (Honorée de), veuve du comte de Bossut, épouse le duc de Guise. 137.

BERNHARD (M.), Journal auquel il travaille. Préf. xxvj.

BERTON (M.) travaille au même Journal. *Ibid.*

BICARUS, rivière nommée par Tite-Live. 37.

BOILEAU, lettre que lui écrit Racine. 119.

BOUCHE (Honoré), son Histoire de Provence. Préface. jx.

BOUFFLERS (le maréchal de). 122.

BRANCUS, roi des Allobroges, selon Tite-Live. 52.

BRET, éditeur de Molière. 147.

BRIANÇON, ville au sommet des Alpes. 73. Passage d'Annibal par cette ville. 77.

BRIGANTIO, nom latin de Briançon. 85.

BULLET, ses Mémoires sur la langue celtique. 37.

C.

CADET DE GASSICOURT, l'un des rédacteurs des Annales militaires. Préf. xxvj.

Caducée (le) des Grecs est chez les Gaulois des Alpes, un rameau d'olivier. 82 et 83.

CALMET BRAUVOISIN (M.) et

CARRION-NISAS (M. de), sont au nombre des rédacteurs des Annales militaires. Préf. xxvj.

CARTHAGE, signification du nom de cette ville d'Afrique. 21.

CARTHAGÈNE, ville d'Espagne. 71.

CARTHAGINOIS (les) périssent en grand nombre à la suite d'Annibal. 79. Difficultés qu'ils éprouvent dans le passage des Alpes. 84.

CASAUBON (Isaac), sa version latine de Polibe. 14. Reproche que lui fait M. Gail. 24. Passage de Polibe qu'il a mal rendu. 29. Mauvaise leçon qu'il donne de cet historien. 34.

CASSINI, sa grande carte de France. 40.

CATURIGES, nation des Alpes. 82.

CAVARES, nation voisine du Rhône. 51. C'est elle qui habitait l'île du Rhône décrite par Polibe. 78.

CELTES : Mémoire et plan de travail sur ces peuples. 2. Ils parlaient trois langues. 36.

CENSORIN, habile chronologiste. 13. Longueur qu'il donne au stade. 60.

CÉSANNE, ville de Piémont. 102.

CHABRAN (M. le général). 48.

CHARLEMAGNE (l'empereur) a passé les Alpes. 54.

CHARTRES (M. le duc de). Voyez *Philippe*.

CHATEAUNEUF du Pape, bourg de l'arrondissement d'Orange, célèbre par ses bons vins. 20.

CHORGES, capitale des Caturiges. 82.

CINCIUS (Lucius) Alimentus, historien latin. Préf. *ju*. Cité par Tite-Live. 89.

CIRUS, roi des Perses. 38. Passage de Xénophon sur Cyrus. 27.

CÆLIUS (Lucius) Antipater, historien romain. Préf. *ju*. Cité par Abauzit. Préf. *xiv*.

COLLET, rédacteur des Statuts de Bresse. Préf. *x*.

COLUMELLE, longueur qu'il donne au stade. 60.

CORAY (M.), traducteur de Strabon.

CORNÉLIUS NÉPOS, historien latin. Préf. ij.

COURFEZON, ville de l'arrondissement d'Orange. 30.

D.

D'ANVILLE, géographe français. Préf. xxj. Il a mal tracé la route d'Annibal. 8. Sa Notice des Gaules citée. 30. Il a tracé l'île du Rhône. 44, et lui a donné la forme du Delta. 47. Il fait passer Annibal par Briançon. 55. Longueur qu'il donne au mille romain. 61. Ce qu'il dit de Mons Seleucus. 66. Difficulté qu'il trouve pour la route d'Aëria à l'Isère. 75. Il n'a pas bien connu les *Tricorii*. 81.

DARIUS, vaincu par Alexandre. 3.

DAUNOU (M.), cité. 4.

Défilés des Alpes, difficulté qu'Annibal trouve à les passer, en montant, 80, et en descendant, 96.

Degré du méridien, sa véritable valeur. 62.

DELANDINE, son opinion sur le passage d'Annibal. Préf. xxvij.

DELTA, ou île du Rhône. 5. Où il faut le placer. 12. Semblable au Delta d'Égypte. 15. Tite-Live a mieux connu sa grandeur que Polibe. 47. Quel peuple l'habitait. 49.

DE LUC (M. J. A.), fils de G. A. de Luc, son ouvrage sur le passage d'Annibal. Préf. xix. Jugement sur cet ouvrage. Préf. xxiv. M. Letronne en renverse le principe. Préf. xxvij. Il pense comme moi sur le passage du Rhône. 10. Il n'est pas d'accord avec Polibe

sur les habitans du Delta. 42. Son assertion sur la géographie des anciens. 46. Il s'en tient exclusivement au récit de Polibe. 50. Il a cependant préféré Tite-Live sur un point essentiel. 53. Détails qui prouvent combien Tite-Live mérite d'être cru. 56. M. Letronne a renversé entièrement le système de M. de Luc. 57. Méprise de M. de Luc, qui n'aurait pas dû être répétée. 69. La route qu'il trace est celle d'Asdrubal. 108.

DENINA, son Essai sur l'histoire des Alpes. Préf. xv.
Descents des Alpes. 96.

DOUGAS (M.). Faute qui lui est reprochée par M. Gail. 25.

DUCKER corrigé par M. Gail, qui ne l'a pas nommé. 26.

DURANCE, rivière passée par Annibal. 92. Polibe ne nie point ce passage, et semble au contraire le confirmer. 100.

DUREAU DE LAMALLE (M.), son élégante traduction de Tite-Live citée. 17. Comment il désigne le Delta du Rhône. 32.

DUTENS (L.), son Itinéraire, cité sur le passage d'Annibal. Préf. xiv et xv.

E.

EBRE, rivière d'Espagne. 72.

EGLY, son Histoire des Rois des deux Siciles. 140.

Éléphans, Annibal en avait trente-sept avec lui. 3. Ils descendent les Alpes avec peine. 98.

EMBRUN, capitale des Caturiges. 82.

ESMÉNARD (M.), l'un des rédacteurs des Annales militaires. *xxvj.*

Expédition d'Annibal, ses difficultés et ses résultats. 105.

EYGUES, rivière dont le cours est suivi par Annibal. 23. Son ancien nom était *Bicarus*. 40. Sa double embouchure dans le Rhône. 44.

F.

FABIUS Pictor, historien latin. Préf. *ij.*

FABRE (le père), son panégyrique de la ville d'Arles. Préf. *xij.*

FLOREFF, lieu voisin de Namur. 114.

FOLARD (le chevalier), ses Commentaires sur Poëlybe. Préf. *xj.* Son opinion sur le passage des Alpes par Annibal. 55. Il adopta le système de Mandajors. 92. Sa description de la descente des Alpes. 103.

FONTENELLE, cité. Préf. *jx.*

FORTIA (Paul II de), gouverneur de Marseille. 128.
— (Ludovic de), frère du précédent. *Ibid*, — de Piles (le comte de), son nouveau Dictionnaire français. Préf. *xxvj*

FOURNIER (M.), l'un des rédacteurs des Annales militaires. Préf. *xxvj.*

FRANCE, diverses sortes de lieues qu'on y compte. 62.

FRANÇOIS I^{er}, roi de France. 54.

FRÉDÉRIC-Guillaume. Voyez *Vaudoncourt*.

FRÉRET, son opinion sur le stade. 60.

G.

GAIL (M.), l'un des rédacteurs des Annales militaires. Préf. *xxvj*. Il explique très-bien Polibe. 9. Son travail sur les batailles des Grecs. 24. Observation de lui sur le verbe moyen. 27.

GAP, ville capitale des *Tricorii*. 76. Annibal y campa. 82.

GASTON de France, frère du roi Louis XIII. 133.

GAULE (la) a été traversée par Annibal. 1.

GAULOIS, Annibal avait des guides de cette nation. 79.

GENÈVRE (route du Mont). Préf. *xxij*. C'est celle qu'Annibal a suivie. 58. C'était le point le plus élevé de sa route. 102.

GIBELIN (M.), secrétaire perpétuel de l'académie d'Aix. 49.

Glacé des Alpes. 97.

GOTTLÉBER (M.), corrigé par M. Gail qui ne l'a pas nommé. 26.

GOUJON (M.), l'un des rédacteurs des Annales militaires. Préf. *xxvj*.

GRIMAREST, auteur d'une vie de Molière, cité. 141. Soupçon qu'il forme. 143.

GROSLEY, ses mémoires sur l'Italie. Préf. *xiiij*.

GUERRIN (Isaac-François), comédien, épouse la veuve de Molière. 145. La Vie de cette femme citée. 141.

162 *Table alfabétique. GU:*

GUERRE (M.), avocat, académicien de Lion. Préface. *xix*.

GUINGRET (M.), l'un des auteurs des *Annales militaires*. Préf. *xxvj*.

GUISE (Henri II de Lorraine, duc de). 136. Il veut faire casser son mariage. 138. Il est fait prisonnier en Espagne. 140.

H.

HANNIBAL. Voyez *Annibal*.

HAVERCAMP, éditeur de *Salluste*. Préf. *vj*.

HENRY (M. D. M.), ses *Recherches sur le département des Basses-Alpes*. Préf. *xxvij*.

HERCULE (Colonnes d'). 70.

HÉRODOTE, historien grec. 2.

HERVÉ (Marie), mère de *Madelène Béjard*. 135. Elle marie sa petite-fille avec *Molière*. 142.

HIGIN, sa mesure du stade. 60.

Histoire ancienne, comment elle doit être étudiée. 94.

HOFMANN (M.), article qu'il a fourni au *Journal des Débats*. Préf. *xxviii*.

I.

Ile du Rhône, quel tems *Annibal* a mis pour y arriver. 19. Où elle est. 32. *Polibe* et *Tite-Live* con-

Table alfabétique. IL. 163

cités sur ce sujet. 45. Quel peuple l'habitait. 49.

ISIDORE de Séville, cité. 38.

Itinéraire des Rois de France. 114.

J.

JEAN le Saxon a commenté Tite-Live. 33.

JULES César, son passage des Alpes. 54.

JULLIEN (M.), l'un des rédacteurs des *Annales militaires*. Préf. xxvj.

L.

LA BAUME (Marguerite de), veuve du marquis de Lavardin, épouse le comte de Modène. 133.

LABBE (Pierre), sa *Dissertation* sur la route d'Annibal. Préf. ix.

LAGRANGE, ses registres cités. 145 et 146.

LAHARPE a commenté les *Ouvres* de Racine. 119.

LAMPOURDIER (le), propriété du général Charbran. 48.

LANGLÈS (M. le chevalier), l'un des auteurs des *Annales militaires*. Préf. xxvj.

LAON, Louis XIV passe la nuit dans cette ville. 115.

LA PORTE (M. Hippolite de), l'un des auteurs de la *Biographie universelle*. 141.

LARCHER, faute qu'il a commise sur l'âge de Xénon. 127.

164 *Table alfabétique. LA.*

LAURENT (M.), l'un des auteurs des *Annales militaires*. Préf. *xxvj*.

LAVARDIN (Henri de Beaumanoir, marquis de). 133.

LÉCLUSE, traducteur de la *Vie d'Annibal*. 7.

LEERS (château, puis grange de). 9.

LETRONNE (M.), article de lui dans le *Journal des Savans*. Préf. *xxvij*. Observation très-juste qu'il a faite. 22. Elle avait déjà été faite. 24. Autre observation de lui. 28. Il a renversé le système de M. de Luc, sur le passage d'Annibal. 57. Il est cité à ce sujet. 90.

LEHRMITE de Souliers (Madelène), épouse du comte de Modène. 134. — De Vauselle, son frère. 135.

Lieues usitées en France. 62.

LOGES (Chrétien de), son écrit sur le mont Saint-Bernard. Préf. *xv*.

LORGES (le maréchal de), Louis XIV lui envoie son fils. 120. Il avait pris Heidelberg. 123.

LOUIS VII, roi de France; son Itinéraire. 114. — XIV, roi de France. Erreur de l'Art de vérifier les Dates, sur ce prince. 112. Calomnie des Mémoires de Saint-Simon contre lui. 116. Ses mémoires militaires, cités. 121. Sa marche en 1693. 122. Il tient un conseil. 123. Motifs de son départ pour Versailles. 124. Erreur de Saint-Simon à cet égard. 125. Le duc de Chartres avait fait ses premières armes sous lui. 129. —, dauphin de France, fils de Louis XIV. 120. Il prend le commandement de l'armée d'Allemagne. 124.

LUINES (le connétable de), neveu du baron de Modène. 132. Le comte de Modène était attaché à son parti. 136.

LUNEAU de Boisjerman, éditeur des Œuvres de Racine. 118.

LUXEMBOURG (le maréchal de) bat le prince d'Orange à Steinkerque. 113. En 1693, le Roi lui enlève un détachement. 120. Sa marche. 122. Ordre que le Roi lui donne. 124. Démarche que lui prête Saint-Simon. 126. Le duc de Chartres combat sous lui. 129.

M.

MAGILE, roi des environs du Pô. 74. Il n'était pas le maître dans son pays. 103.

MALHERBE (le poète) et son fils. 127.

MANDAJORS, ses trois Mémoires sur Annibal. Préf. xi. Il était né à Arles. 7. Son opinion sur la marche d'Annibal jugée fausse. 11. Il fait remonter Annibal jusqu'à l'Isère. 14. Il place mal l'île du Rhône. 19. M. Letronne adopte son opinion. 22. Mandajors en a paru l'inventeur. 42. Un des plus forts argumens par lesquels j'ai combattu ce système. 68.

MANNERT (M.), son opinion sur la carte de Peutinger. 86.

MARSEILLE, bâtie par les Phocéens. 39.

MAZARIN (le cardinal) promet de secourir le duc de Guise. 139.

MELVILLE (M.), général anglais. 108.

MÉNESTRIER (Claude), son opinion sur la marche d'Annibal. Préf. ix et x.

Méridien (arc du) mesuré. 62.

Mesures itinéraires de Polibe. 58.

166 *Table alphabétique. ME.*

MEYNE, rivière qui passe à Orange. 41.

MICHAUD (M.), sa Biographie des Hommes vivans, citée. 47.

Mille romain, son évaluation, 61. Autre évaluation. 65.

MILLIN (A. L.), ses Annales encyclopédiques. Préf. *xxij*. Article que j'y ai placé. Préf. *xxiv*. L'un des auteurs des Annales militaires. Préf. *xxvi*. Eloge de ses Annales encyclopédiques. 56. Sa mort. 57.

MODÈNE, fief du comté Vénaisin. 131. — (Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de). 132. Mestre-de-camp-général du duc de Guise. 139, qui le fait arrêter. 140. Il fait disparaître sa fille naturelle. 143. Sa mort. 146. Sa fille naturelle est la femme de Molière. 148. Rectification de ce que dit à ce sujet l'historien de la noblesse du comté Vénaisin. 149.

MOLIÈRE, sur son mariage. 131. Il s'associe avec Madelène Béjard. 137. Le comte de Modène est le parrain de son second enfant. 143. Il donnait à sa femme le nom de mademoiselle Molière. 145. Cette femme était la fille du comte de Modène. 148. Calomnie de Montfleuri sur ce mariage. 144 et 150.

MONS SELEUCUS est aujourd'hui la Batic. 66. Marche d'Annibal de ce lieu à Briançon. 77. Distance d'Aëria à ce lieu. 85.

MONTFLEURI, comédien, calomnie Molière. 144. Observation à ce sujet. 150.

MORMOIRON, village du comté Vénaisin, dont le comte de Modène prenait le nom. 131.

N.

NAMUR, prise de cette ville par Louis XIV. 112.
Ce prince s'y arrête l'année suivante. 117.

Neige des Alpes. 97.

NEWDIGATE, auteur anglais. Préf. *xxvj*.

NIMES, route de cette ville en Italie selon Strabon. 90.

NUMIDES, Annibal avait des soldats de cette nation. 98.

O.

OCELUM, ancienne ville, aujourd'hui Uxeau. 88.

OMBRIENS, nation gauloise établie en Italie. 39.

ORANGE, située à l'entrée de l'île du Rhône. 28.

— (Guillaume de Nassau, prince d'). 112. Il n'était point enfermé à l'époque du départ de Louis XIV, en 1693. 121. Il empêchait au contraire d'assiéger Liège. 123.

ORNANO (Jean-Baptiste d') possédait le fief de Modène. 131.

P.

Parasange, mesure itinéraire autrefois usitée dans presque toute l'Asie. 62.

PARISOT (M.), l'un des auteurs des *Annales militaires*. Préf. xxvj.

Passage des Pyrénées, du Rhône et des Alpes, par Annibal. 1 et 2.

PERCY (M.), l'un des auteurs des *Annales militaires*. Préf. xxvj.

PETITOT (M.), éditeur des *Ouvrages de Molière*. 141. Il a cru la femme de Molière fille du comte de Modène. 147.

PEUTINGER, Itinéraire qui porte son nom. 86.

PHILINUS, écrivain mal à propos confondu avec Siléus. Préf. ij.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne. 138. — Duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, et petit-fils de Louis XIII. 128. Il combattit sous le maréchal de Luxembourg. 129. Il a été duc d'Orléans après son père.

PILES (les), village sur le bord de l'Eygues. 41. Son nom et sa situation prouvent qu'il est la porte des Alpes. 67. Il y avait aussi un port de ce nom en Italie. 100. Ce nom est celui de deux familles différentes qu'il a fait confondre. 128.

PIRÉNÉES, montagnes franchies par Annibal. 1.

PLINE le naturaliste. Où cet auteur place Aéria. 9 et 10. Explication de ce passage. 53. Longueur qu'il donne au stade. 60.

POLIBE, son île du Rhône. Préf. xxj. Il doit être concilié avec Tite-Live. Préf. xxv. Temps auquel il place nécessairement le passage des Alpes. 4. Motif de la peine que l'on a eue à l'expliquer. 5. Mandajors s'est trompé sur ce sujet. 11. Quel est son Delta du Rhône. 12. Dom Thuillier ne l'a pas mal

Table alphabétique. POI. 169

traduit. 14. Avantage que Tite-Live avait sur lui. 16. Tite-Live ne fait cependant quelquefois que le traduire. 18. Explication d'une véritable difficulté sur son texte. 19. Il fait marcher Annibal vers l'orient. 21. Explication des quatre journées dont il parle. 28. Je l'ai mis d'accord avec Tite-Live. 31. Il n'a pas nommé l'Isère. 31. Son âge. 42. Passage de lui sur le Delta du Rhône. 49. Clarté de son texte à ce sujet. 50. Ses mesures itinéraires. 58. Ce qu'il dit sur les mesures des routes. 59. Nom qu'il donne à l'Eygues. 65. Distance qu'il fixe entre le passage du Rhône et la montée des Alpes. 69. Faute dans son calcul des distances. 71. Autre erreur semblable. 72. Son texte ne doit point être altéré. 75. Lui-même dit qu'Annibal a passé par le Mont-Genèvre. 87. Long passage où il décrit la marche d'Annibal de Briançon à Turin. 95. Son calcul des distances de cette route. 100. Strabon a copié Polibe. 109. Guides que Polibe donne à Annibal. 110.

PROVENCE (lieue de). 62.

PTOLÉMÉE, sa géographie citée. 53.

Q.

QUINTE-CURCE, historien latin. Ses fautes ont été relevées par M. de Sainte-Croix. 68.

R.

— RACINE (Jean), ses Œuvres citées. 113. Leur meilleure édition. 116. Ses Lettres ont été publiées trois fois. 118. L'édition avec les commentaires de Larcharpe est très-supérieure. 144. — Louis, fils du précédent, en a donné une édition très-défectueuse. 118.

— RAIMOND (Charles de), frère du comte de Modène. 146. Voyez *Modène*.

REMUSAT, village sur les bords de l'Eygues. 41.

— RHÉTEL, séjour qu'y fait Louis XIV. 117.

RHÔNE, où Annibal a passé ce fleuve. 6. Ile de ce fleuve. 12, 13, etc. Sa distance du passage d'Annibal en Italie. 70.

— RICHELIEU (le cardinal de), ligne formée contre lui. 136.

RIVAZ (M. de), son Mémoire sur le passage d'Annibal. Préf. xxvij.

ROCHE (M. J. J.), ses Observations sur le passage d'Annibal. Préf. xxix.

ROLLIN, son Histoire romaine citée. 8. Ce qu'il dit du passage d'Asdrubal. 106 et 107.

ROMAINS, leurs mesures itinéraires. 59.

ROME. Annibal montre à ses soldats le lieu où cette ville est située. 96.

ROQUEMAURE, distance de ce lieu à Briançon. 73.

ROUBION, petite rivière du Dauphiné. 31. On a voulu en former l'île du Rhône, 43.

Routes des Romains. 59.

S.

SACL, traducteur de la Bible, corrigé par M. Gail. 26.
SAINT-AUBIN, l'un des auteurs des Annales militaires. Préf. xxvj.

SAINT-SIMON (le marquis de), son Histoire de la guerre des Alpes. Préf. xij. — (Louis de), ses Oeuvres citées. 116. Son autorité en opposition avec celle du grand Racine. 119. Évidence de la faute qu'il a commise. 121. Cette erreur est une vraie calomnie contre Louis XIV. 125.

SAINTE-CROIX (M. le baron de) a composé les tables de l'Anacharsis. 60. Fautes qu'il reproche à Quinte-Curce. 68.

SALLUSTE, historien latin, mal jugé par l'empereur Adrien. Préf. v.

SAUSSURE (M. de) a écrit sur le passage d'Annibal. Préf. xvij.

SCHWEIGHAEUSER (M.), sa belle édition de Polibe citée. 22. Erreur échappée à ce savant. 35.

SCIPION (Publius Cornélius) vient à la poursuite d'Annibal à Roquemaure. 21. Il se retire trois jours après qu'Annibal avait passé le Rhône. 29. Il n'a point passé la Durance. 30. Il envoie Cnéus son frère en Espagne. 99. Il combat Annibal sur les rives du Tésin. 101. Asdrubal est vaincu en Espagne par le jeune Scipion. 106.

SIGONIUS (Charles) commente Tite-Live. 33.

SIGOVÈZE pénètre en Italie. 39.

SILÉNUS a écrit en grec sur la vie d'Annibal. Préf. ij.
 Coelius Antipater n'a souvent fait que le traduire en latin. Préf. v.

SILIUS ITALICUS, poète latin, cité. 93.

SOISSONS, ville de France. Séjour qu'y fait Louis XIV. 115 et 118. — (Le comte de) est tué. 136.

SOSILUS, lacedémonien, enseigne le grec à Annibal dont il écrit l'histoire. Préf. ij.

Stade (mesure du). 65.

STEINKERQUE (bataille de). 113.

STRABON, géographe grec, place la route d'Italie en Espagne, par le Mont-Genève. Préf. xxij. Comment il nomme l'Isère. 35. Ce qu'il dit des Allobroges. 46, et des Cavares. 50. Traduction française de cet auteur. 65. Il donne Vienne pour capitale aux Allobroges. 76. Passage de lui sur la route d'Annibal. 87; décisif pour le Mont-Genève. 88.

STRUVIUS, cité. 12.

SUARÈS, évêque de Vaison. Nom qu'il donne à l'Eygues. 36 et 44. Nom qu'il donne aux Piles. 67.

T.

TARDIEU (M. Ambroise) a gravé le nouvel atlas de Rollin. 8. Son témoignage sur les 1400 stades de Polibe. 73 et 74; sur la distance de Briançon aux plaines du Tésin. 101.

TAVRINIENS (un chef des) guide Annibal. 23. Annibal trouve ces peuples à la descente des Alpes.

89. Le passage qui conduisait directement à eux est celui qu'Annibal a préféré. 110.

TRÉBAULT (M.), l'un des auteurs des Annales militaires. Préf. xxvj.

THUCIDIDES, historien grec. M. Gail prouve qu'il a composé toute l'histoire de la guerre du Péloponèse. 25.

THUILLIER (dom), sa Vie de Polibe citée. 12 et 13. Passage de sa traduction de Polibe. 15. Comment il explique ce qui concerne le Delta. 45.

TITE-LIVE, historien latin, a dû bien connaître l'histoire d'Annibal. Préf. xxij. Il ne doit point être sacrifié à Polibe. Préf. xxv. Ces deux auteurs doivent être conciliés. 5. Tite-Live est mort 141 ans après Polibe. 16. Passage de lui cité. 17 et 18. Lieu où il a mal traduit Polibe. 29. Son île du Rhône. 31. Expressions par lesquelles il la désigne. 32. Deux leçons sur ce passage. 33. Comment il désigne l'Eygues. 36. Ce qu'il dit des Allobroges. 46. Il les place près de l'île. 52. Il devait bien connaître les lieux. 56. Toutes les parties de son texte sont d'accord. 75. Il avait bien examiné les difficultés. 89. Il décrit la marche d'Annibal, de Mons Séleucus à Briançon. 91. Ce passage est d'accord avec la carte. 92. Injustice des reproches qu'on lui fait. 110.

TRICASTINI; ces peuples peuvent être regardés comme Allobroges. 51. Annibal les laisse à gauche. 93.

TRICORIENS, en latin

TRICORII, Annibal traverse le pays habité par ces peuples. 76. Leur chef-lieu était à Gap. 81. Annibal entre sur leur territoire. 91.

TROGUE POMPÉE, historien latin, né à Vaison. 11.
Tite-Live a dû connaître son ouvrage. 16. Trogue
Pompée avait l'avantage de connaître le lieu du pas-
sage d'Annibal. 33. C'est vraisemblablement lui qui a
nommé le *Bicarus*. 36. Il a dû écrire ce nom plus exac-
tement que Polibe. 40.

TURIN, marche d'Annibal jusqu'à cette ville. 95.
Les habitans étaient en guerre avec les Insubriens. 105.

V.

VAIDY (M.), l'un des rédacteurs des Annales mili-
taires. Préf. *xxvj*.

VAISSETTE (dom Joseph), son Histoire du Languedoc. Préf. *x*.

VALOIS, critiqué mal à propos par d'Anville. 81.

VAPINCUM, ancien nom de la ville de Gap. 82.

VARRON dit que les Gaulois parlaient trois lan-
gues. 38.

VAUDONCOURT (M. Guillaume de), son Histoire des
campagnes d'Annibal. Préf. *xvij* et *xvüj*.

VERSAILLES. Retour de Louis XIV dans cette ville,
en 1692. 115; et en 1693. 117.

VIENNET (M.), l'un des auteurs des Annales mili-
taires. Préf. *xxvj*.

VILLARS (M.), son Mémoire sur le passage d'Anni-
bal. Préf. *xvüj*.

VITRUVÉ, son opinion sur la longueur du stade. 60.

VOLQUES, ces peuples habitaient les deux rives du
Rhône. 10.

Table alfabétique. VO. 175

VOLTAIRE, erreurs qu'il a commises. 126. Sa Vie de Molière citée. 147.

WÉCHEL, belle édition de Polibe, qu'il a imprimée. 34.

WITHAKER, son ouvrage sur le passage d'Annibal. Préf. xvj.

X.

XÉNOPHON, passages de cet auteur expliqués par M. Gail. 25. Comment il emploie le verbe moyen. 27. Faute commise par M. Larcher, sur son âge. 127.

Y.

YOLANDE d'Anjou, fille du roi de Naples, René. 139.

FIN DE LA TABLE ALFABÉTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. Page *j*. Elle contient la notice de tous les ouvrages parvenus à ma connaissance sur le passage d'Annibal.

I. DISSERTATION sur la marche d'Annibal, depuis Nîmes jusqu'à Turin, l'an 218 avant notre ère. Page 1.

II. Première Question. Où Annibal a-t-il passé le Rhône ? 6.

III. Seconde Question. Quel est ce Delta, ou cette Ile, qu'Annibal a rencontré après le passage du Rhône ? 12.

IV. §. I^{er}. Quel tems a mis Annibal pour arriver à l'Ile du Rhône ? 19.

V. §. II. Quelle est l'Ile décrite par Polibe et Tite-Live ? 32.

VI. §. III. Quel peuple habitait l'Ile ou Delta du Rhône ? 49.

VII. Troisième Question. Où Annibal a-t-il passé les Alpes ? 54.

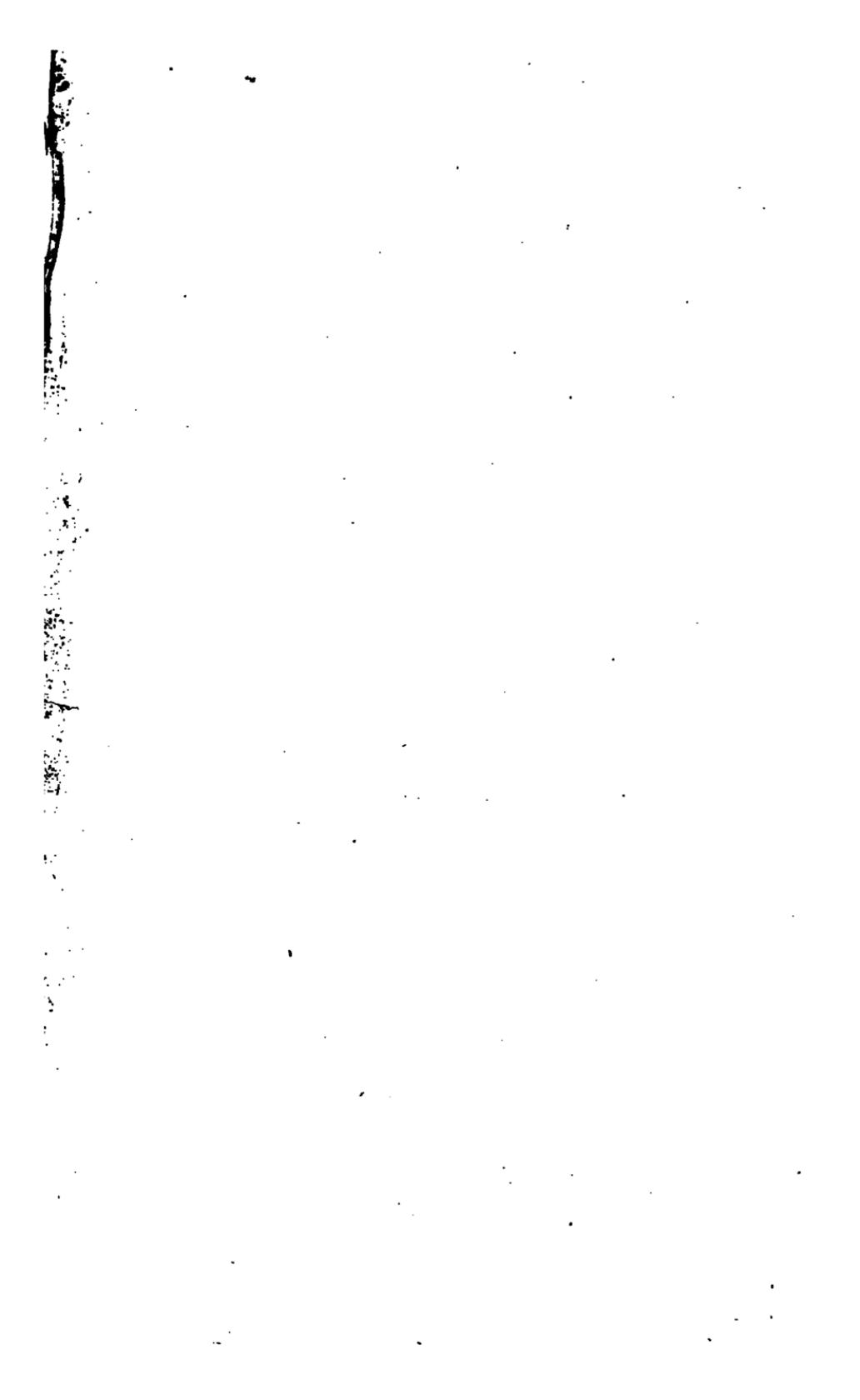
VIII. §. I^{er}. Des Mesures itinéraires de Polibe. 58.

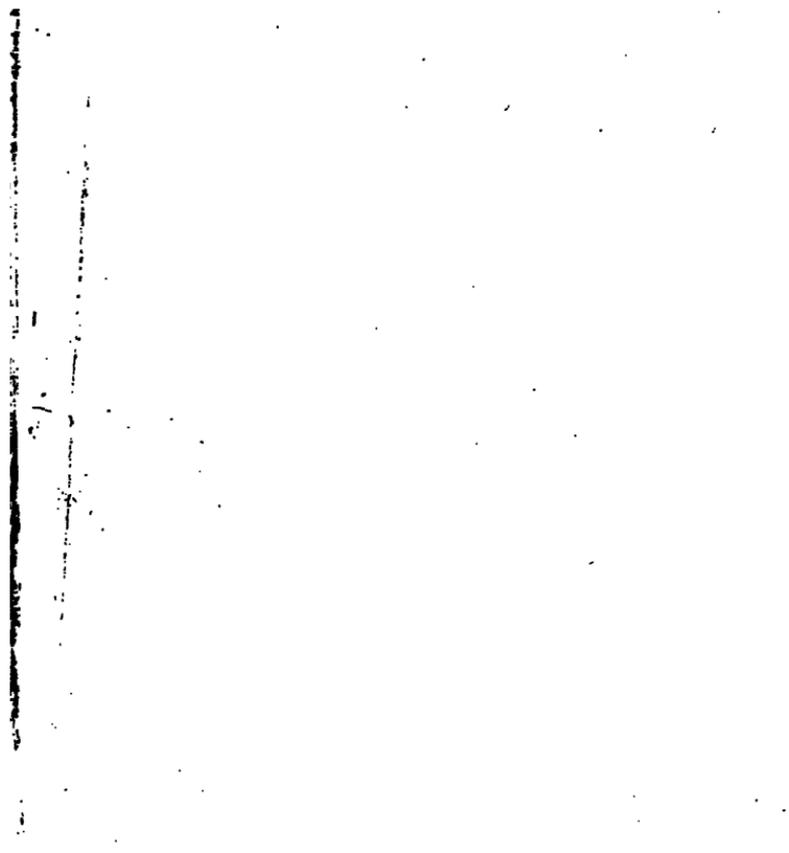
IX. §. II. Marche d'Annibal, depuis le passage du Rhône jusqu'à Mons Séleucus. 65.

Table des matières. 177

X. Marche d'Annibal, de Mons Séleucus à Briançon.	77.
XI. §. IV. Marche d'Annibal, depuis Briançon jusqu'à Turin.	95.
Observation générale.	109.
Correction importante pour l'Art de vérifier les Dates.	112.
Correction aux Mémoires de Saint-Simon.	116.
Autre correction non moins importante pour l'Histoire de Louis XIV, par Voltaire.	126.
Sur le mariage de Molière, et sur Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène.	131.
Table alfabétique des matières.	152.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.











3 2044 072 019 391

DEC 11 62 11



JAN 16 2004
FEB 03 2004

CANCELLED
CHECK OUT

